

COMMUNE DE ST-VALLIER

Département de la Drôme

Site Patrimonial Remarquable

Diagnostic

Mai 2026

(Version pour adoption en conseil municipal)



Préambule	p.3
Histoire de l'établissement de la ville	p.5
Approche paysagère	p.15
Morphologie urbaine et espaces publics	p.30
Le patrimoine architectural	p.48
Analyse environnementale	p.74

Chargés d'étude :

Agence Raphaneau Fonseca, architecture urbanisme 156 impasse des Brujis 07110 CHASSIERS 04 75 35 32 20 - 06 50 68 34 01 raphaneaufonseca@orange.fr	Texus Architectes, architecte du patrimoine 2 Rue des Frères Montgolfier 26400 CREST 04 75 25 53 62 - F 04 75 40 68 01 contact@texus.fr	Charlotte Blein, historienne et archéologue 131 Impasse des Palmiers 30319 ALES cedex 06 87 90 12 27 charlotte.blein@gmail.com	Cyril GINS, paysagiste dplg La Croix de Parens 30500 COURRY 04 66 83 56 03 - 06 81 52 88 78 cyril.gins@orange.fr	DOMENE scop, BE énergie-environnement 99 rue des tailleurs de pierre 13300 SALON DE PROVENCE 04 90 55 92 89 equipe@domenescop.fr
--	---	--	--	--



La commune de Saint-Vallier compte 4017 habitants en 2020. Elle est située dans la vallée du Rhône, à 35 km au nord de Valence et 40 km au sud de Vienne. Son territoire s'étire sur 542 ha du nord au sud, entre le fleuve et les premiers reliefs du grand massif collinaire du nord du département de la Drôme. Elle est implantée en bordure du Rhône, à sa confluence avec la rivière Galaure.

Favorisée par une localisation stratégique en termes de voies de communication, Saint-Vallier a toujours été un important pôle d'activités, marchandes pendant très longtemps, industrielles à partir du XIX^e siècle. Cependant, l'étroitesse de la vallée et le passage des grandes infrastructures nord/sud de la vallée du Rhône, Nationale 7 et voie ferrée, ont fortement contraint son urbanisation (la densité moyenne est de 736 hab/km²).

Le noyau historique, installé sur la première terrasse alluviale, épouse la forme d'un demi-cercle dont la base s'appuie au sud sur la Galaure. Le tracé des remparts se lit encore dans la morphologie urbaine. Au XIX^e siècle, la voie ferrée est venue couper au travers de ce tissu médiéval. L'urbanisation s'est ensuite étirée dans la plaine au nord et au sud.

Au nord, au-delà des premiers faubourgs suivant la RN7, un vaste quartier d'immeubles sociaux est né dans les années 1960-70 entre la voie ferrée et les coteaux : la Croisette/les Rioux.

Au sud de la Galaure, on trouve une mixité de typologies bâties mêlant des zones d'habitations s'étant développée à partir de la fin du XIX^e siècle puis de l'entre-deux-guerres et de la reconstruction et enfin de l'habitat pavillonnaire plus récent. On y retrouve également un certain nombre d'équipements ainsi que de vastes zones d'activités qui se sont développées de part et d'autre de la RN7.

À l'est, les collines forment l'arrière plan de ce paysage urbain. Elles sont à présent entièrement boisées mais les traces de nombreuses terrasses témoignent d'une activité agricole, autrefois bien développée. L'agriculture n'occupe plus aujourd'hui que le sommet des collines : le plateau de Montrebut. Celui-ci est aujourd'hui renommé suite à la découverte d'un gisement paléontologique majeur, internationalement connu pour ses vertébrés fossiles.

La commune s'est donc développée à partir des activités notamment et dans un site singulier. Elle est riche d'un patrimoine paysager, urbain et architectural varié et dense que la municipalité souhaite pouvoir davantage valoriser. Au-delà, cette démarche s'inscrit en complément d'un ambitieux projet de revitalisation urbaine baptisé VAL'ERE mené en partenariat et bénéficiant de nombreux dispositifs de la politique de la ville.

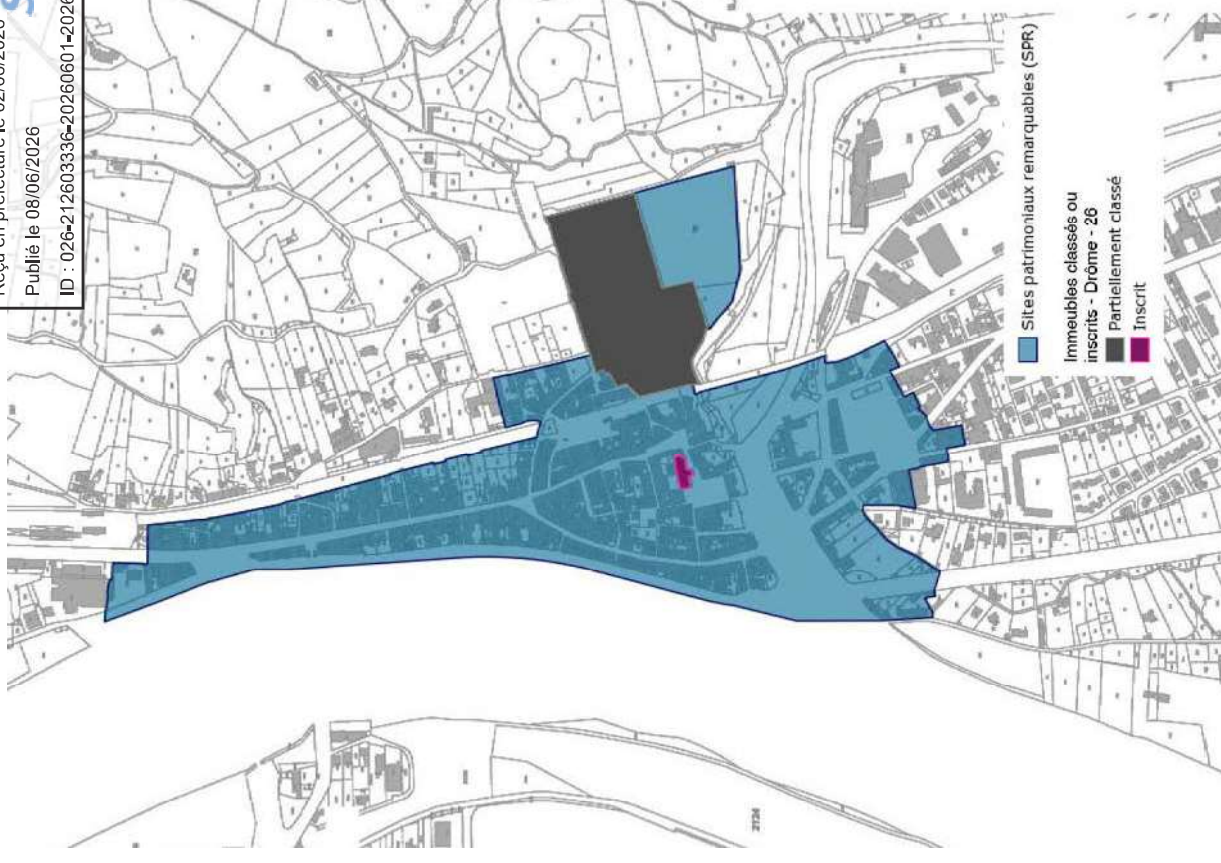
Le tissu bâti du centre ancien est riche et se découvre via un intéressant parcours historique. Il souffre toutefois d'un enclavement géographique et fonctionnel, de vétusté et d'un manque d'entretien de nombreux immeubles. Depuis plusieurs années, la commune mène une politique pour lutter contre les faiblesses du centre-ville qui impactent l'attractivité du grand Valliérois :

- Projet de revitalisation urbaine VAL'ERE, sur le centre ancien et sur le quartier nord Liora, établi avec l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes Portes de Drôme Ardèche, de l'établissement public foncier EPORA, du bailleur Drôme Aménagement Habitat,...
- Diverses actions : OPAH-RU, opération façades, management de centre-ville en soutien aux commerces,...

La commune a parallèlement engagée une révision de son PLU par délibération du 25 novembre 2015. Il a été approuvé le 19 octobre 2020.

La ville de Saint-Vallier a souhaité mieux connaître son patrimoine afin de disposer d'outils pour sa mise en valeur et d'un cadre pour sa conservation, sa restauration et sa réhabilitation. Pour ce faire, elle a mis en place un Site Patrimonial Remarquable (SPR), institué par la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine et qui prévoit le classement au titre de Site Patrimonial Remarquable de villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.

Le SPR a été instauré par arrêté ministériel du 26 juin 2020. Il comprend le centre historique héritée la période médiévale et les extensions faubouriennes du XIXe siècle ainsi que le quartier de la reconstruction situé au sud de la Galaure. Il s'étend sur un périmètre de protection circonscrit, qui rassemble un patrimoine relativement homogène, implanté sur un site remarquable de confluence.



Sources : www.atlas.patrimoine.culture.fr

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

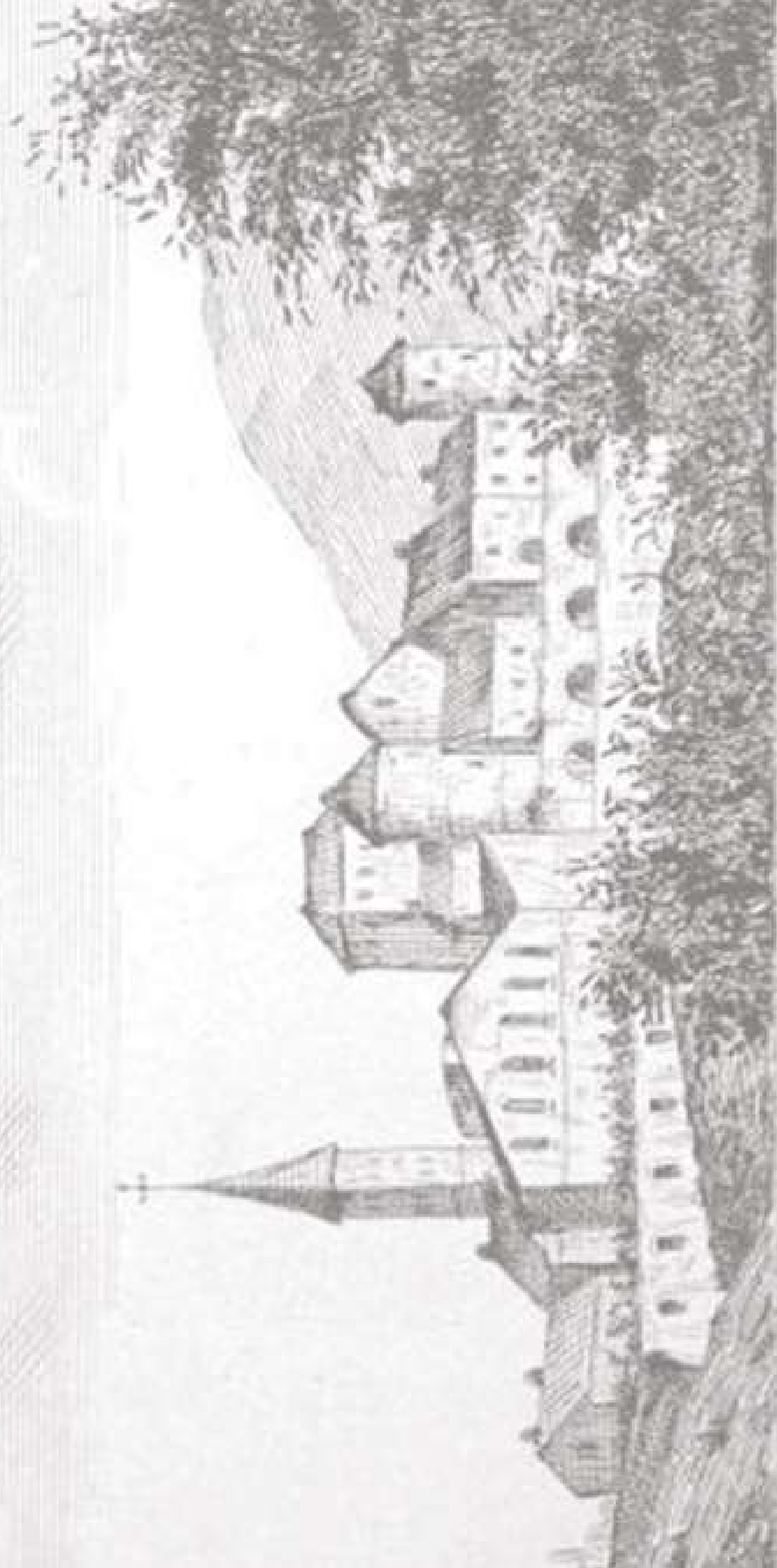
Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 026-212603336-20260601-2026_06_01_07-DE

SLOA

2. HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA VILLE



Les recherches historiques relatives à Saint-Vallier sont anciennes pour la plupart (XIX^e s. et début du XX^e s.) et les rares allusions présentes dans des publications récentes ainsi que l'important travail réalisé par l'association « St-Vallier : Histoire et Patrimoine » ne suffisent pas à lever le voile qui demeure sur certaines périodes, parmi lesquelles la période antique et celle du haut Moyen-Âge.

Il n'empêche que les éléments disponibles laissent tout de même apparaître une continuité évidente dans la logique et la nature de l'occupation humaine du site, fortement conditionnée par la topographie du lieu qui peut être caractérisée de la façon suivante :

- l'entrée d'un défilé de la vallée du Rhône (le défilé de Saint-Vallier-Tournon) ;
- le débouché de la vallée de la Galaure dans la vallée du Rhône ;
- une zone riche en dépôts d'argiles diverses (nature de l'argile et époque des dépôts qui varient)¹ ;
- une zone pauvre en terres facilement arables, en raison des reliefs qui forment le défilé.

Comme la plupart des établissements du défilé de Saint-Vallier-Tournon situés sur la rive gauche du Rhône, Saint-Vallier s'étend ainsi sur une étroite bande de terre, au pied des reliefs (massif granitique), le long du fleuve et d'un cours d'eau affluent. L'établissement connaît ainsi une position stratégique, en termes à la fois économiques et défensifs, qui a naturellement eu une influence décisive sur son histoire.

Le site de Saint-Vallier semble ainsi principalement organisé autour d'activités de production artisanale puis industrielle (essentiellement de la céramique) et autour d'activités portuaires, d'échange et de contrôle. Ces activités sont intimement liées à la présence des voies de communication fluviale et terrestre de la vallée du Rhône – axe de circulation extrêmement fort dès l'époque romaine – auxquels il faut ajouter la route de la vallée de la Galaure². Ces activités constituent la lame de fond de l'évolution et de la structuration de la ville ; leur empreinte est encore nettement visible aujourd'hui.

Pour parfaire l'aperçu, il faut tout de même ajouter à ces déterminations principales quelques faits marquants, tels que l'influence des Poitiers, famille aristocratique intime du roi, ou le bombardement de 1945, qui ont eu une incidence majeure sur l'évolution du bourg ainsi que sur son organisation spatiale.

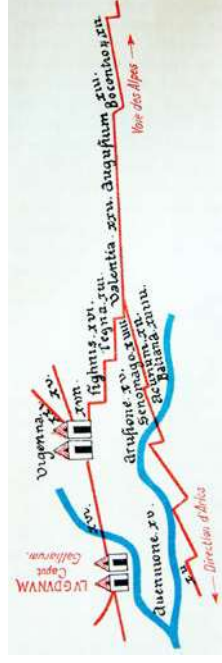
Pour sa part, l'activité agricole semble avoir été secondaire, principalement cantonnée à la culture de la vigne sur les pentes du massif granitique auquel est adossé Saint-Vallier, et à quelques cultures céréalières, fruitières et vivrières, au sein du bourg et dans les faubourgs.

1 Faure-Bouchardat E., « Chapitre 2. Dans la moyenne vallée du Rhône : le secteur d'Érôme et de Larnage, un exemple parmi d'autres », in Pots et potiers en Rhône-Alpes : Époque médiévale, époque moderne, Lyon, 1996.

2 Des traces de cette route étaient encore visibles au XIX^e s. : Bordas J., Notice sur la chapelle de Saint-Joseph de Vals, canton de Saint-Vallier (Drôme), Valence, 1886.

et Ursolis⁴. D'après la bibliographie existante, plusieurs découvertes fortuites de mobilier d'époque romaine ont été faites à Saint-Vallier, mais leur provenance exacte demeure inconnue ; il est donc impossible de formuler une quelconque hypothèse concernant l'établissement ancien à partir de ces données.

En ce qui concerne l'activité économique, au regard de la nature des établissements voisins et de sa situation, on peut supposer que Saint-Vallier était un lieu de production céramique, peut-être vinicole également, qui a bénéficié de l'ampleur des échanges commerciaux dans la vallée du Rhône dès cette époque. Ursolis constituait alors une station de la Via Agrippa, principal axe viarie à relier Arles et Lyon.



Extrait de la table de Peutinger

La Via Agrippa : une empreinte urbaine encore visible ?

Le tracé de la Via Agrippa est encore perceptible aujourd'hui dans le bourg ancien. Il correspondrait à celui de la rue principale, à savoir la rue de Verdun. Cette route se prolongeait au sud par un pont au-dessus de la Galaure a priori situé entre la passerelle et le pont de pierre, puis empruntait l'axe actuel de la rue Désiré Valette. Au nord, il semblerait que la Via Agrippa passait à proximité du château des Rioux⁵.

4 Béal Jean-Claude. « Les agglomérations secondaires du sud-ouest de la cité antique de Vienne », in: Revue archéologique de Narbonnaise, tome 38-39, 2005, 22-23.

5 Planchon J. et alii, Carte archéologique de la Gaule : la Drôme, Paris, 2010, 597-598.

2.2 L'ANTIQUITE : LE DÉVELOPPEMENT D'UN ÉTABLISSEMENT LE LONG DE LA VIA AGRIPPA À L'ÉPOQUE ROMAINE

Contexte politique – appartenance territoriale

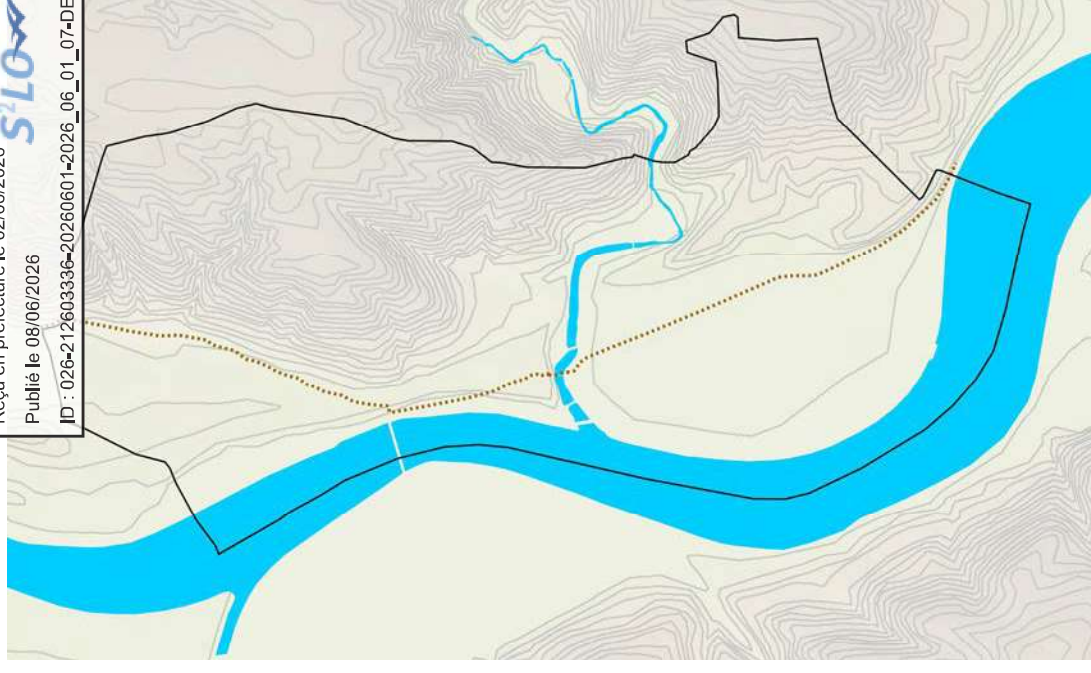
Avant la conquête romaine, le territoire de la commune de Saint-Vallier appartenait à celui du peuple celte des Allobroges qui s'étendait approximativement entre l'Isère au sud, le Rhône à l'ouest et au nord et les Alpes à l'est, et qui avait pour capitale Vienne. Le territoire de Saint-Vallier à proprement parler ne semble pas avoir livré de vestiges de cette époque³.

Après la conquête romaine, le territoire des Allobroges, et avec lui le site de Saint-Vallier, est plus ou moins intégralement compris dans celui de la colonie romaine de Vienne, elle-même incorporée à la province de Narbonnaise. Les informations disponibles concernant cette époque sont particulièrement minces.

Ursolis, une station de la Via Agrippa

Il semble malgré tout possible d'avancer que la première occupation du site de Saint-Vallier remonte à l'époque romaine : il s'agirait de l'Ursolis mentionné par l'itinéraire d'Antonin, dont l'emplacement exact demeure inconnu. Plusieurs hypothèses ont toutefois été formulées à ce sujet. La plus probable en l'état de nos connaissances est celle qui placerait l'agglomération d'Ursolis au niveau de la Croix des Mailles (Laveyron), au nord du bourg médiéval de Saint Vallier : plusieurs vestiges bâtis y ont récemment été mis au jour – ce sont vraisemblablement les seuls découverts dans le périmètre Saint-Vallier-Laveyron – et c'est par ailleurs de ce lieu que proviendrait la borne milliaire qui a permis d'associer Saint-Vallier

3 Des découvertes fortuites montrent par contre des traces d'occupation de cette époque à Laveyron : Sautel J., Carte archéologique de la Gaule - la Drôme - Paris, 1957.



Localisation du tracé de la Via Agrippa sur la commune

2.3 LE MOYEN-ÂGE :

Le haut Moyen-Âge (VI^e s. – X^e s.)

Contexte politique – appartenance territoriale

Après avoir été soumise à diverses invasions barbares (Wisigoth, Alains) Saint-Vallier et, avec elle l'ancien territoire des Allobroges, passe sous l'influence des Burgondes vers le milieu du V^e s. La région est ensuite intégrée au Royaume de Bourgogne au VI^e s. et commence alors le jeu de succession des sphères d'influence de diverses souverainetés et des pouvoirs mérovingiens puis carolingiens. Au VIII^e s., Saint-Vallier appartient au pagus carolingien Viennensis, qui devient le comté de Vienne au IX^e s. Elle est ensuite intégrée au royaume de Vienne et d'Arles. Ce dernier demeure indépendant jusqu'à ce que le Saint-Empire romain germanique impose sa domination en 1032.

L'église de Saint-Vallier

C'est probablement au tout début de cette époque qu'Ursolis, devenue Orsoles par corruption, prend le nom de Saint-Vallier, en l'honneur de l'évêque de Viviers qui se prénommait Valère ou Valier et qui mourut en ce lieu en 510.

Durant le haut Moyen-Âge, Saint-Vallier appartenait au diocèse de Vienne. Il semblerait que la première église de Saint-Vallier, consacrée à Saint-Étienne, fut fondée avant le monastère de Saint-Valère dont l'établissement fit suite à la mort de l'évêque de Viviers. Les religieux du prieuré suivaient alors la règle de Saint-Augustin. Un acte de 891 stipule que l'archevêque de Vienne concéda à l'église de Saint-Étienne et même à celle de Saint-Vallier une métairie située au bourg de Vienne pour augmenter leurs ressources⁶.

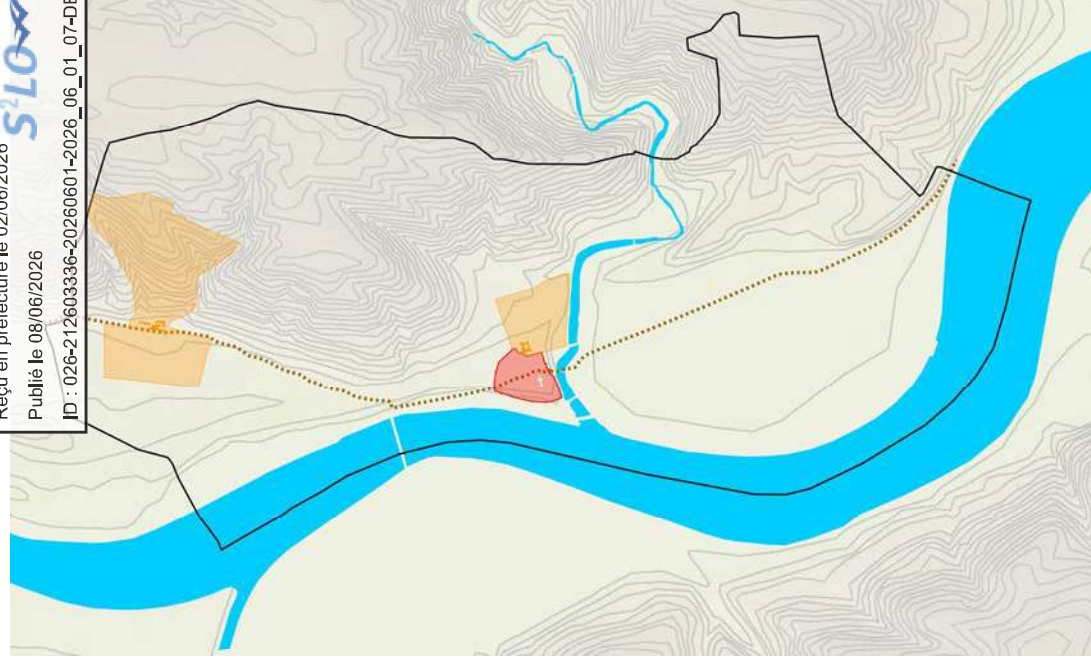
Vestiges

Comme pour la période précédente, nous savons peu de choses sur le profil de l'agglomération à cette époque :

- c'est de cette époque que daterait la première phase de construction de l'église⁷, intégralement détruite au X^e s. ;
- des environs immédiats de l'église proviennent par ailleurs deux épitaphes chrétiennes de la première moitié du VI^e s. ;
- tandis que la découverte d'une sépulture et d'épitaphes chrétiennes datées de ce même siècle dans le sol de la chapelle du château des Rioux indiquerait que dès lors l'occupation du site ne se limitait pas à l'emplacement du bourg.

⁶ Caise A., Histoire de Saint-Vallier, de son abbaye, de ses seigneurs et de ses habitants, Saint-Vallier, 1867, 12-13.

⁷ Ferrier R. et alii, La Drôme romane, Taulignan, 1989, 120



Localisation des lieux habités au Moyen-Âge

Le Moyen-Âge central et tardif (X^e-XV^e)

Contexte politico-religieux :

C'est au début de cette période que le fief de Saint Vallier tombe sous la domination des comtes d'Albon et se voit intégré au Dauphiné. Il appartient ensuite à la maison des Ducs de Bourgogne, avant d'être apporté en dot à la famille de Poitiers en 1328. Il est alors une des portes d'entrée du Dauphiné : à l'époque médiévale, Saint-Vallier est en effet une place forte. Le Dauphiné est alors une province quasi indépendante du Saint-Empire romain germanique et se voit rattaché au royaume de France en 1349, royaume vis-à-vis duquel elle conserve une relative autonomie jusqu'au milieu du XVI^e s.

Pour sa part, au Xe et XIe s., l'église semble directement relevée de la papauté et les comtes d'Albon n'hésitent pas à lui faire des cessions avantageuses. En 1364, le prieuré de Saint-Vallier est incorporé à l'ordre de Saint-Ruf par le pape Urbain V en 1364 ; l'établissement est alors le chef-lieu d'un archiprêtré du diocèse de Vienne. Saint-Vallier connaît par ailleurs une organisation politique tripartite (la communauté, l'église et le seigneur) qui reflète probablement l'importance des corporations de métier dans la vie du village : en 1204, une charte de liberté municipale est accordée aux habitants.

Enfin, il s'agit d'un des lieux de ralliement pour le départ de plusieurs croisades.

Saint-Vallier : une ville médiévale prospère

A. Caise souligne que Saint-Vallier a connu une « transformation étrange » : le petit bourg antique est selon lui devenu, en 1270, une « grosse ville dessous Vienne, possédant un prieuré considérable »⁸. Il est fort probable que cet enrichissement soit directement lié à la

⁸ Caise A., Histoire de Saint-Vallier, de son abbaye, de ses seigneurs et de ses habitants. Saint-Vallier. 1867, 16.

position stratégique, en terme économique et politique, de l'établissement.

Il apparaît en effet dans les sources que Saint-Vallier était un point de péage sur le Rhône, tout autant que sur les routes. Cette fonction a indéniablement participé à la prospérité de l'établissement, mais aussi de ses habitants. Ces derniers ont par ailleurs bénéficié d'avantages accordés par leurs seigneurs. Parmi ceux-ci, on note en 1479 l'institution du droit de Villefranche par exemple : l'impôt le plus lourd pour la population, à savoir la redevance annuelle due au seigneur (deux civiers de froment par fonds, maisons, jardins) est remplacé par la taille des cinq cas impériaux (l'impôt est prélevé à la population seulement en cas de mariage des filles du seigneur, de guerre, d'une rançon à verser si le seigneur est fait prisonnier, de Croisades ou d'achat d'une baronnie).

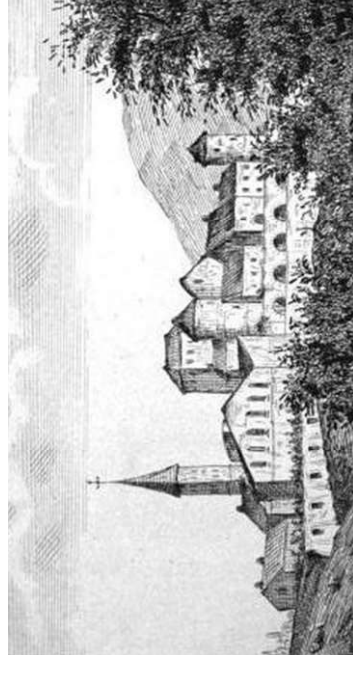
Une communauté opiniâtre face à l'oppression féodale et des seigneurs parfois cléments, une communauté religieuse riche et proche de la papauté ainsi qu'une position stratégique (contrôle viaire et militaire), on permis à Saint-Vallier de se développer et de s'enrichir considérablement durant les époques romaine et médiévale. Au regard des activités qui caractérisent la région dès l'antiquité (la production céramique, la production vinicole, le commerce) et marquent de leur empreinte l'établissement aux époques postérieures, on peut également avancer que dès cette époque Saint-Vallier était une place de production artisanale et d'échanges commerciaux relativement importante.

La construction du château et des murs de la ville

Installé en bordure est du village - hors les remparts - et dominant ce dernier, le château a été érigé entre 1060 et 1090 par le Comte d'Albon sur son fief de Saint-Vallier. C'est alors une forteresse et un château de garnison qui a notamment pour fonction de protéger les portes

occidentales du Dauphiné. En plus d'être sous le contrôle des échelons de la vallée du Rhône, Saint-Vallier tenait ainsi une position défensive stratégique.

A. Caise fait remonter la construction des murs aux XIIe-XIIIe s. au plus tard⁹. En l'état, nous n'avons guère d'information sur les murs en eux-mêmes et A. Caise n'en avait vraisemblablement pas plus que nous. Pour établir cette datation, il s'appuie sur le fait qu'à partir du XIIIe s., Saint-Vallier apparaît dans les textes comme « insulae » – une île. Selon lui, cette appellation renvoie au fait que la ville devait alors être entourée de fossés – et donc de murs de fortification –, ce qui, avec le Rhône et la Galaure, donnait l'impression d'un établissement insulaire. A. Caise nous dit aussi que les Comtes d'Albon construisirent deux murs parallèles pour protéger la ville¹⁰. Selon lui, ces murs se seraient étendus de part et d'autre de cette dernière entre le château et le fleuve, mais il est délicat de se faire une idée précise de la véracité de cette description.



Gravure de la ville de Saint-Vallier, dominée par le château

Autres vestiges

- L'ancien couvent de Saint-Ruf, près de l'Eglise – XII^e s.

⁹ Caise A., Histoire de Saint-Vallier, de son abbaye, de ses seigneurs et de ses habitants, Saint-Vallier, 1867, 17-19.

¹⁰ Caise A., Histoire de Saint-Vallier, de son abbaye, de ses seigneurs et de ses habitants, Saint-Vallier, 1867, 24-25.

2.4 L'EPOQUE MODERNE : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT ET L'INFLUENCE DE DIANE DE POITIERS

Contexte politico-religieux :

Les débuts de l'époque moderne sont fortement marqués par le personnage de Diane de Poitiers. Le Dauphiné est définitivement passé sous l'influence et le contrôle du royaume de France et Saint-Vallier, par le biais du mariage de Louise de Brézé, fille cadette de Diane, revient à la maison de Lorraine.

Le prieuré demeure sous l'ordre de Saint-Ruf tout au long de cette période et il apparaît que malgré les déboires dont ils sont victimes pendant les guerres de religion leurs revenus sont importants¹¹.

Les activités artisanales et agricoles :

Les premières sources écrites reflétant l'activité artisanale florissante et variée de Saint-Vallier datent de cette époque. La poterie et la production céramique semblent dominer, mais les archives mentionnent à leurs côtés des activités de production artisanales assez diverses. Dès le XV^e s., il y avait à Saint-Vallier un moulin à papier important situé sur les bords de la Galaure, qui était propriété du seigneur. On voit aussi apparaître des fabriques de coutellerie, de faïence, de chaux, de chapellerie, des tanneries le long de la Galaure tandis que le commerce des draps prend de l'ampleur dès le milieu du XVI^e s. de même que la production de soie qui devient progressivement une spécialité de la population¹².

11 Vallernaud P., « Notes complémentaires à l'histoire de Saint-Vallier : nouvelles recherches sur le Prieuré Saint-Ruf de Saint-Vallier », Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme, 228 (1925), 318-342.

12 Caise A., Histoire de Saint-Vallier, de son abbaye, de ses seigneurs et de ses habitants, Saint-Vallier, 1867, 243.

Il faut enfin ajouter à ces productions l'ensemble des activités artisanales plus traditionnelles (cordelier, bourrelier, menuisier, etc.). Ces métiers, vraisemblablement associés à une activité portuaire, se répartissaient le long du Rhône, au nord du bourg, et le long de la Galaure.

En lui-même, le bourg accueillait les habitations et des jardins.

En terme agricole, la récolte la plus importante était celle du raisin, mais les céréales (quartier de la Brassière notamment) ainsi que des fruitiers et des mûriers (pour les vers à soie) étaient aussi cultivés.



Saint-Vallier depuis le levant - peinture d'Hendrik Gilsmans 1567



Plan établi par l'association « St-Vallier : Histoire et Patrimoine » sur la base du cadastre du 1657

Diane de Poitiers :

La naissance de Diane de Poitiers au château de Saint-Vallier et l'attachement qu'elle avait pour le lieu ont naturellement participé à l'épanouissement de ce dernier : Diane de Poitiers est née au sein d'une famille qui appartenait à la cour de France et qui était intime du roi - intimité que Diane alimenta par sa relation avec Henri II. Cette famille avait également des liens avec la papauté, et ces relations ont finalement apporté à la ville une certaine richesse, qui se traduit notamment par la présence de différentes œuvres classées au sein de l'église.



*Diane de Poitiers (vers 1555),
atelier de François Clouet, Chantilly,
musée Condé.*

Entre autres choses, elle fit établir à Saint-Vallier, en 1549, l'un des sept greniers à sel du Dauphiné¹³, elle fit assécher les terres au sud de la Galaure – augmentation de la zone cultivable –, ou encore, en 1560, elle affranchit les habitants du droit de layde (taxe sur les marchandises et denrées) et le leur donna en fief moyennant une redevance.

¹³ Caise A., Histoire de Saint-Vallier, de son abbaye, de ses seigneurs et de ses habitants, Saint-Vallier, 1867, 106 et Denis-Robinson M.-L., « Les états du Dauphiné et la ferme du sel de la province à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle », Bibliothèque de l'école des chartes 152.2 (1994), 429-463.

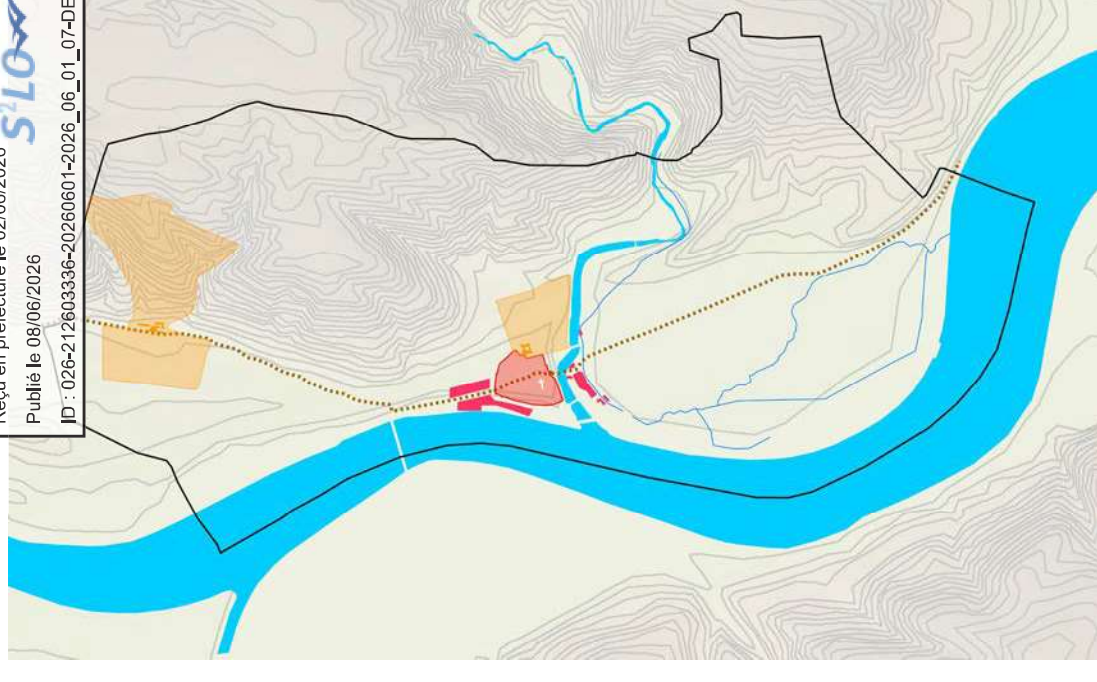
Outre l'évolution du château et de son parc, Saint-Vallier a connu plusieurs transformations à cette époque parmi lesquelles :

- la destruction et le pillage de l'église et du prieuré de Saint-Ruf au XVI^e s. lors des guerres de religion ;
- l'assèchement par Diane de Poitiers des terres situées au sud de la Galaure. Une fois asséchées, ces terres furent en partie données à bail à des habitants comme lieu de culture et devinrent progressivement le quartier de « la Brassière », qui accueillait sur le Champs de Mars, entre autres, une foire deux fois par an ;
- le développement des premières constructions du quartier « des Fabriques », durant le dernier quart du XVIII^e s.

Vestiges :

- les canaux de drainage du XVI^e s. de la zone située au sud de la Galaure ;
- des vestiges du prieuré de Saint-Ruf ou de l'église (pierres sculptées notamment) détruits au XVI^e s. retrouvés en remploi dans des façades de la rue de Verdun¹⁴ ;
- entre l'église et le château : maisons des XVI^e-XVII^e s.
- le couvent de la nativité fondé au XVII^e s. : sous le plancher, présence d'inscriptions funéraires d'époque moderne.

Emprise de la ville à la période Moderne



2.5 L'EPOQUE CONTEMPORAINE : LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

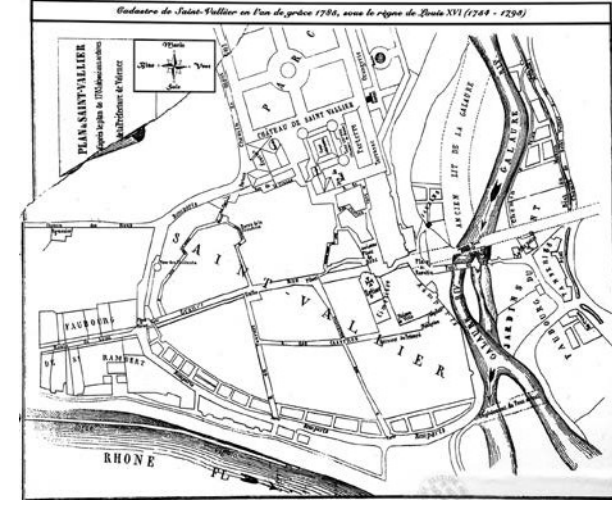
La toute fin du XVIII^e s., le XIX^e s. et le début du XX^e s. correspondent, pour Saint-Vallier, à un développement massif de l'industrie, développement qui s'inscrit dans la continuité des activités artisanales qui caractérisaient jusque-là l'occupation du site et qui se voit encouragé par l'arrivée de la voie de chemin de fer. La production de céramique demeure importante avec l'installation de fabriques telles que les poteries Peychon et Louis Galay dans les années 1830 et 1860 ou encore de la tuilerie Belle. La production et le tissage de la soie prennent un visage véritablement industriel (fabrique MM. Chartron et M. Badoin, ateliers de tissage des maison Villard et Bocoup de Lyon notamment)¹⁵ de même que les tanneries. Il faut entre autres ajouter à ce décor un moulin à farine, des fours à chaux, une usine à gaz et une fabrique de produits chimiques au château des Rioux au XIX^e s. Ces industries se développent au nord et au sud du bourg « médiéval ».

Réaménagements urbains – XIX^e-XX^e s. :

Par ailleurs, le bourg, administré par une mairie socialiste puis communiste, connaît plusieurs réaménagements urbains au début du XX^e s. (des rues sont percées, d'autres élargies, la mairie achète des terrains pour développer les infrastructures).

Les axes de communication se développent parallèlement à l'industrie : le pont de Pierre est élevé en 1811, un pont suspendu est construit au-dessus du Rhône en 1835, tandis que la voie de chemin de fer Paris-Marseille devient opérationnelle au milieu du XIX^e s. et le tramway de la Galaure à la fin de ce même siècle. La construction de la voie ferrée entraîne de profondes modifications urbaines : elle coupe le bourg en deux et la ville est dotée d'une gare.

¹⁵ Caise A., Histoire de Saint-Vallier, de son abbaye, de ses seigneurs et de ses habitants. Saint-Vallier. 1867. 243.



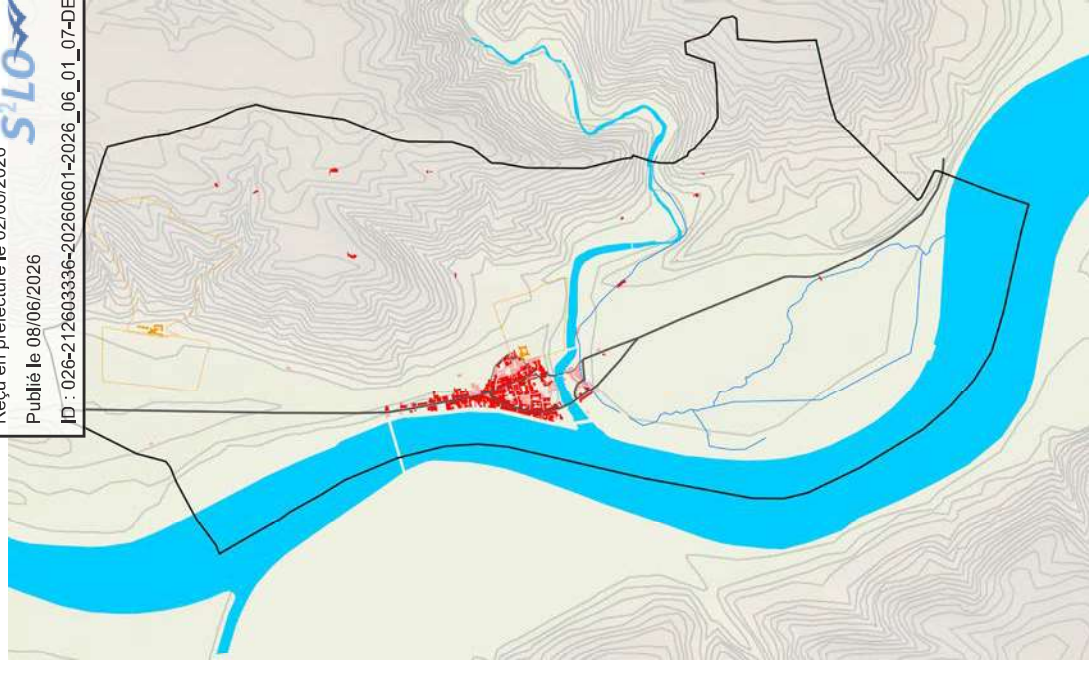
Plan de 1786



Atlas de Trudaine



Cadastral map of Saint-Vallier from 1826



Etat du bâti d'après le cadastre napoléonien

Parmi ces aménagements, notons¹⁶ :

Aménagements viaires

- 1811 : la construction d'un pont en pierre sur la Galaure.
- 1823 : la construction d'une passerelle suspendue sur la Galaure détruite en 1841.
- 1835 : la construction d'un pont suspendu sur le Rhône.
- 1858 : l'adoption d'un plan d'alignement de la ville.
- 1850 : la création d'une promenade bordée de platanes le long de la Galaure - quai Gagnière, où le monument aux morts a été élevé, sous les mêmes platanes.
- 1852-1855 : l'installation de la voie ferrée : tranchée dans la ville, construction de 3 pont et d'un tunnel<<< ;
- 1855 : la construction des escaliers de la Poste.
- 1860 : la création du chemin de la grande côte reliant Saint-Vallier à Beasemblant.
- 1893 : le tram/train de la vallée de la Galaure entre en service.
- 1902 : la construction du quai le long du Rhône est achevée. Le tram/train de la Galaure y est installé, il ne passe plus par la ville.
- 1909 : l'établissement d'un programme d'alignement (découverte de pierres de remploi de l'église et du prieuré).
- 1924 : élargissement de la rue de Verdun, suite à la destruction du bâtiment des Magasins Généraux par un incendie.
- 1925 : la rue Roger Salengro (rue Neuve dans un premier temps) est percée

Infrastructures

- 1841 : la construction d'une maison d'école primaire, gérée par les Frères de la Doctrine chrétienne.
- 1872 : la création d'une école laïque de garçons, installée dans une salle de la mairie en 1874.
- 1874 : l'école est transférée dans une maison de la rue des Remparts.
- 1881 : l'école laïque est installée dans l'école communale congréganiste de garçon du Champ de Mars
- 1881/1882 : la construction de l'école laïque de fille au centre de la ville, baptisée par la suite école « Lucienne Caillet » (ce bâtiment n'a plus la fonction d'école).
- 1934 : la construction de la Salle Municipale d'œuvres Sociale et d'Éducation Populaire, surnommée « salle des fêtes » par la population (le théâtre) et du silo à grain.
- 1935 : construction du lavoir de la place Mézel.
- 1938 : construction du lavoir de la rue Anatole France.
- 1946 : faute de moyens pour la construction d'une piscine, un plan d'eau pour la baignade est réalisé sur la Galaure par la construction d'un barrage équipé de vannes au lieu-dit « l'écluse ».

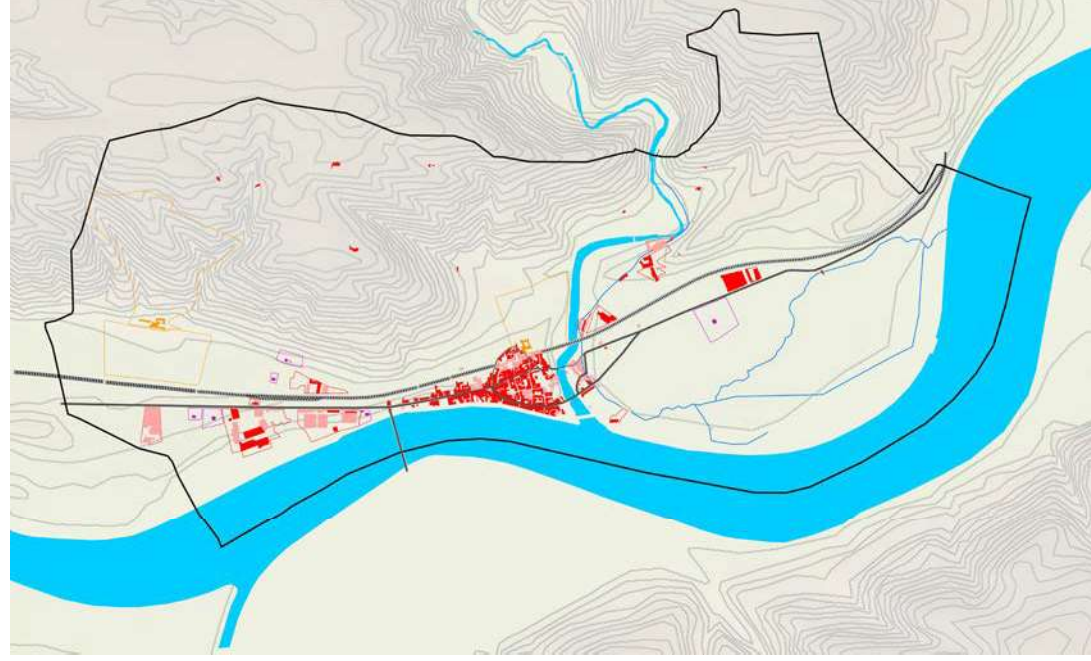
Reconstruction/amélioration du bâti ancien

- 1828 : la construction d'une tribune à l'église pour l'agrandir.
- 1846-1850 : l'élévation de l'Hôtel de Ville d'un étage et sa reconstruction (immeuble de l'ancien prieuré).
- 1850-1856 : la reconstruction de l'hôpital et du presbytère.
- 1852-1858 : la démolition de la halle en bois et la reconstruction d'une plus grande en dur

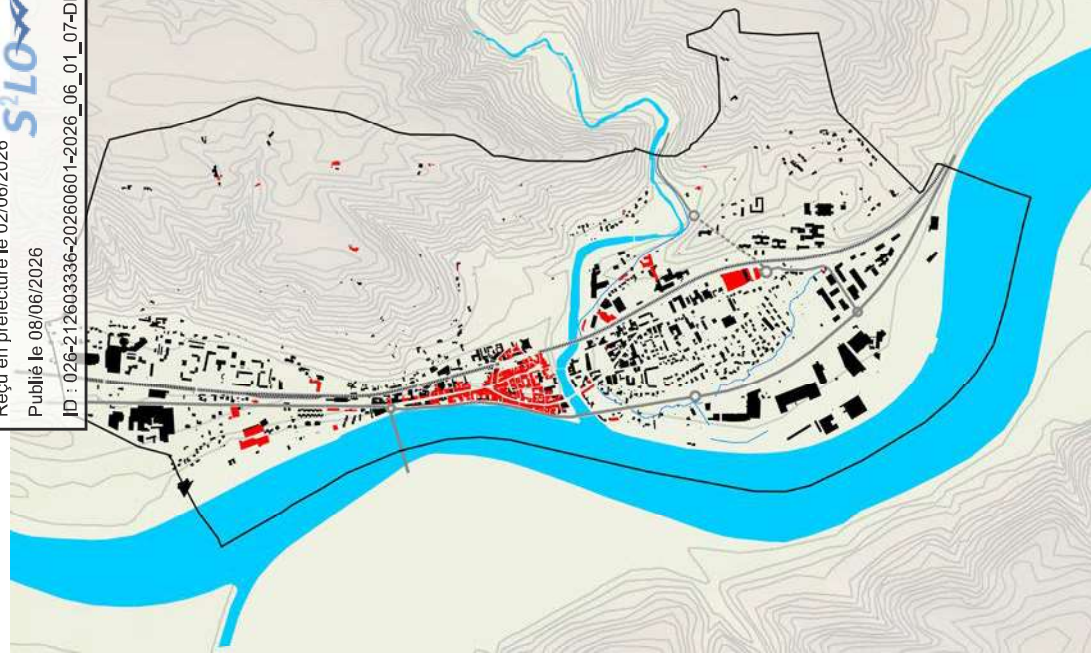
¹⁶ Peyret M., Les maires de Saint-Vallier et leurs réalisations de 1790 à 2000, Les cahiers de l'Association « Saint-Vallier : Histoire et Patrimoine » 2012

Le Bombardement du 16 août 1944 :

À la suite du débarquement de Provence, afin de ralentir la fuite des Allemands et leur remontée de la vallée du Rhône, l'armée américaine a pour mission de détruire les ponts (route et voie ferrée) qui permettent de traverser la Galaure. Le bombardement manque son objectif, s'abat sur le Champ de Mars et détruit une grande part de la zone sud de Saint-Vallier, modifiant en profondeur l'urbanisme de cette partie de la ville.



Extensions urbaines liées en particulier à l'industrie



Urbanisation de toute la plaine à partir de l'après-guerre

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 026-212603336-20260601-2026_06_01_07-DE

S²LOA

3. PAYSAGE



3.1. Saint-Vallier et le sillon Rhodanien

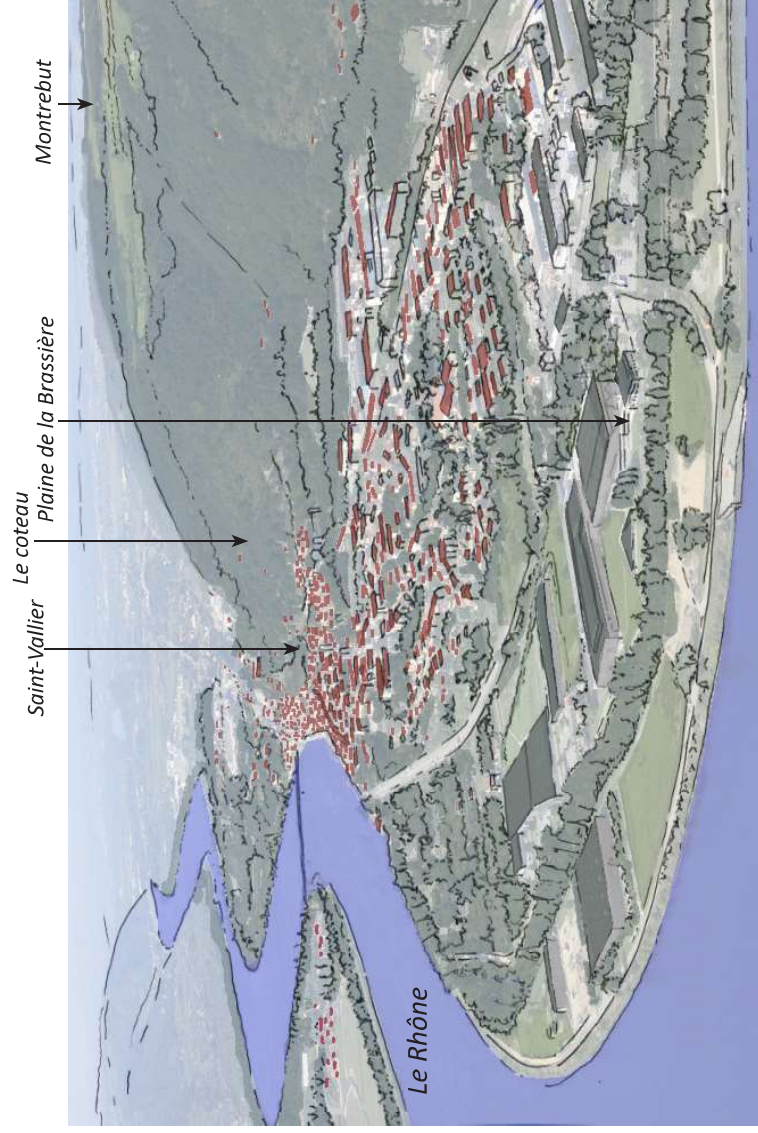
3.1.1 LE DÉFILÉ DE SAINT-VALLIER

Le bourg de Saint-Vallier est implanté au centre d'un défilé formé par le franchissement par le Rhône d'un massif granitique issu du massif central. Ce défilé relativement étroit s'étire vers le sud jusqu'au « pincement » de Tain/Tournon. Ce défilé, cadré par deux coteaux abruptes contribue au caractère spectaculaire du paysage de Saint Vallier par la mise en tension des différents éléments paysagers qui se trouvent « compressés » sur une faible largeur: le Rhône, la ville, les coteaux et les plateaux surplombants.

Cette impression est renforcée par l'implantation de la ville à la confluence de la Galaure et du Rhône sur une petite « presqu'île » qui s'avance vers le sud.

Bordée par le Rhône sur son flanc ouest et par la Galaure au sud, le rapport à l'eau de Saint-Vallier constitue l'un des fondements de son identité paysagère.

Le bourg est implanté au point le plus étroit du défilé sur une petite terrasse alluviale formée par la confluence de la Galaure et du Rhône. Le bourg est bordé au nord et au sud par deux vastes plaines alluviales qui accueilleraient autrefois les terres labourables de la commune de plus en plus restreintes par la progression de l'urbanisation.



3.1.2 UN PAYSAGE SINGULIER À L'ÉCHELLE DU SILLON RHODANIE

la situation de Saint-Vallier en défilé et surtout son rapport de très grande proximité avec le fleuve constitue une situation peu fréquente sur le Rhône entre Vienne au nord et son embouchure en mer Méditerranée au sud. En effet, la plupart des bourgs et villages se sont historiquement implantés en retrait du fleuve au sommet ou au pied des coteaux qui le bordent, les terres alluviales étant consacrées à l'agriculture.

En conséquence, sur les 220 kilomètres qui séparent la ville de Vienne avec l'embouchure du Rhône, seules une dizaine de villes et de bourgs présentent une silhouette en confrontation directe avec le fleuve: Vienne (38), Andance (07), Saint-Vallier (26), Tain/Tournon (26&07), Bourg-Saint-Andéol (07), Pont-Saint-Espirit (30), Avignon/Villeneuve (84&30), Beaucaire/Tarascon (30&13) et Arles (13).

En outre, le sillon rhodanien n'a façonné que trois défilés mettant en contact direct les coteaux avec le fleuve: le défilé de Vienne, Le défilé de Saint Vallier et le défilé de Donzère qui représentent tous trois des paysages majeurs à l'échelle de la vallée du Rhône par une mise en abîme des paysages provoquée par la relation étroite entre le fleuve et ses coteaux.

Il apparaît donc que Saint Vallier se trouve au cœur d'un défilé remarquable dont les qualités sont renforcées par la silhouette urbaine du bourg qui s'étire le long du Rhône en confrontation directe avec le fleuve.



Andance

Vienne



Tain/Tournon et le défilé qui s'étire au nord



Le défilé de Donzère



Bourg-Saint-Andéol



Pont-Saint-Espirit



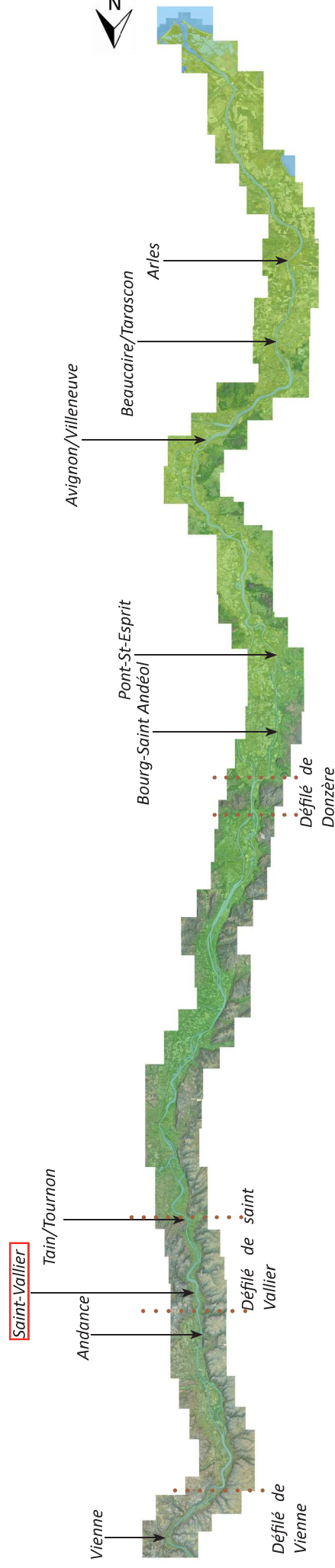
Avignon



Beaucaire/Tarascon



Arles



3.1.3 UN RAPPORT AU RHONE DE TRES GRANDES PROXIMITE ET QUALITE

Le bourg de Saint Vallier déploie sa silhouette le long du Rhône, très perceptible notamment depuis le pont reliant Sarraz sur la rive droite à Saint Vallier sur la rive gauche. L'endiguement du fleuve et son rehaussement donne l'impression d'une ville presque flottante sur l'eau, en tout cas en relation très forte avec le fleuve.

La ville participe donc fortement aux qualités de sa silhouette très affirmée le long du Rhône. Saint Vallier offre l'une des rares occasions de présenter au Rhône une façade urbaine «tenue», la plupart des villes rejoignant le fleuve sous forme d'extensions industrielles ou artisanales.



La silhouette de Saint Vallier depuis le pont reliant Sarraz à Saint-Vallier



Le Rhône depuis le jardin situé à la confluence de la Galaure et du Rhône



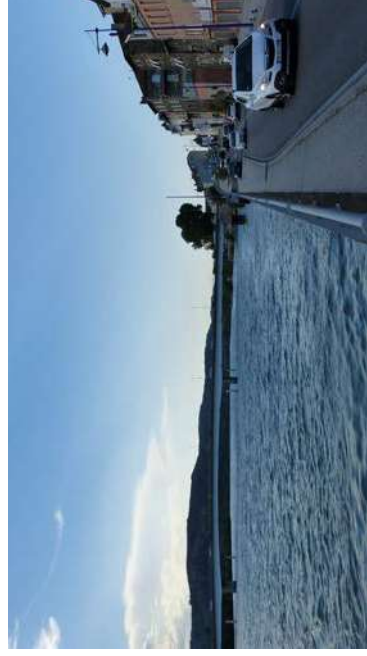
Vue sur la silhouette de Saint-Vallier depuis les coteaux de Sarraz



La silhouette de Saint-Vallier émergeant juste au dessus du niveau de l'eau formant un paysage aux ambiances presque maritimes



La silhouette de Saint-Vallier comme posée sur l'eau



Le quai de Saint-Vallier: Autrefois planté d'arbres d'alignement, la minéralité du quai rendu nécessaire par l'endiguement du Rhône renforce encore la relation directe entre la silhouette urbaine et le fleuve.



3.1.4 UNE INSCRIPTION VILLAGEOISE AU CŒUR D'UN GRAND PAYSAGE RHODANIE REMARQUABLE



Vue sur le défilé du Rhône depuis Palayer sur les coteaux dominant Saint-Vallier

Le sillon rhodanien au cœur duquel est implanté la ville de Saint-Vallier forme un grand paysage dont l'ampleur s'apprécie depuis les points hauts de la commune et notamment à proximité du quartier de la Combe Blanche, des Creux de Sedan et de Jacquet.

Ce sillon spectaculaire a entaillé la roche mère granitique formant un isolat issu du massif central situé en rive gauche du Rhône que le fleuve à peu à peu entaillé.

Par ailleurs, au milieu de l'ère tertiaire, ce sillon est envahi à plusieurs reprises par la mer qui y dépose alors sables et argiles. Ces dépôts d'alluvions comblent le défilé. Au quaternaire, avec la fonte des glaciers, le Rhône investit la vallée, puis entaille en partie les alluvions délimitant différentes terrasses alluviales qui entourent aujourd'hui Saint-Vallier: La Brassière, au sud et les Pierrelles, au nord.

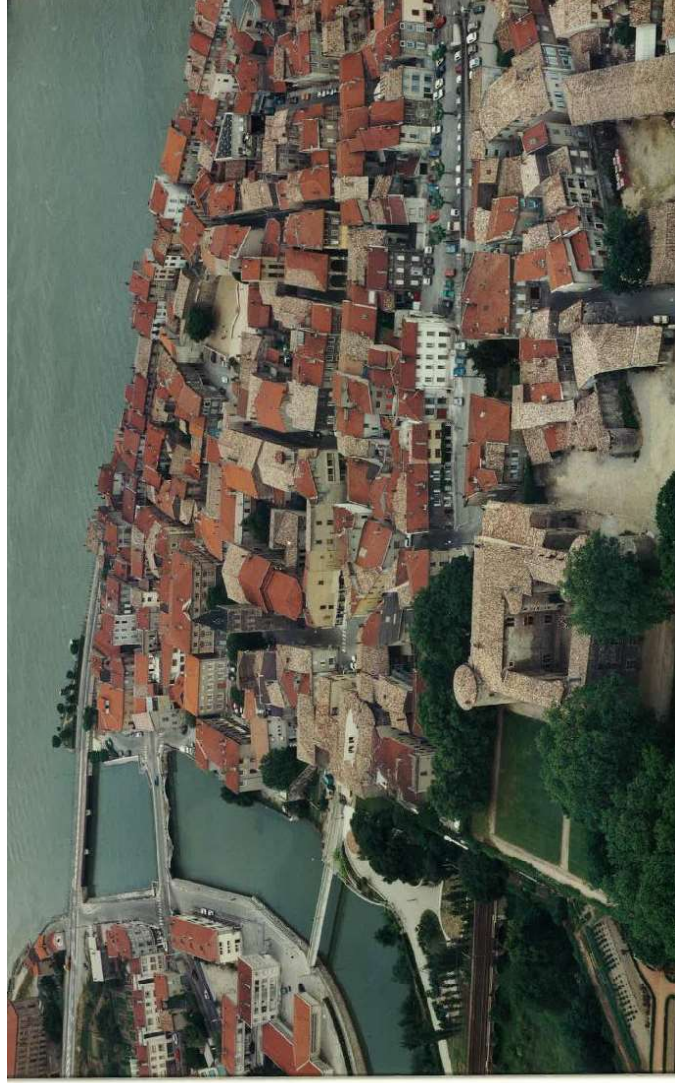
Cette formation géomorphologique qui entraîne la présence de coteaux abruptes qui se prolongent jusqu'au lit majeur du Rhône met en relation franche des paysages «naturels» avec des paysages fortement anthropisés. Ainsi une très grande palette paysagère et environnementale se déploie en quelques centaines de mètres.

En effet, à la lisière urbaine de Saint-Vallier se développe une végétation subméditerranéenne dominée par la série du Chêne pubescent, avec des landes boisées à Genévrier oxycèdre (Cade) et quelques stations de chênes verts particulièrement septentrionales formant un écran boisé de grande qualité.



Vue sur le Rhône depuis le rebord du plateau, quartier de Combe Blanche

3.1.5 SAINT-VALLIER, UNE PRESQU'ÎLE ENTRE RHÔNE ET GALAURE



Vue surplombante de Saint-Vallier - La presqu'île est particulièrement notable depuis ce point de vue



Carte postale ancienne (début XX^e siècle) de Saint-Vallier - Sources: Archives Départementales de la Drôme

Après un parcours de près de 60 kilomètres avec le Rhône au cœur de la ville de Saint-Vallier.

La Galaure connaît un régime hydrographique subméditerranéen avec une période d'étiage estival assez marqué. Aujourd'hui, avec l'endiguement du Rhône, les eaux de la Galaure et du Rhône se mélangent beaucoup plus en amont générant une remontée du lit mineur de la Galaure qui devient alors plus prégnante et pérenne au sud du paysage urbain de Saint-Vallier.

La ville « historique » de Saint-Vallier apparaît alors comme une presqu'île s'avancant en pointe à la confluence de la Galaure et du Rhône.

Cette proximité avec la rivière renforce encore l'imbrication et la relation très étroite entre Saint-Vallier et son contexte géographique, paysager et environnemental. En effet, de toute part, la ville est contenue soit par le réseau hydrographique (Rhône et Galaure) soit par le relief du coteau rhodanien.



La Galaure depuis le quai Bizarrelli, un paysage de très grande qualité au cœur de la ville



*La présence plus discrète et non pérenne de la Galaure avant les travaux d'endiguement du Rhône
Sources: Archive Départementale de la Drôme*

3.1.6 LES BERGES DE LA GALAURE, UN PAYSAGE «NATUREL» AU COEUR DE LA VILLE

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 08/06/2026

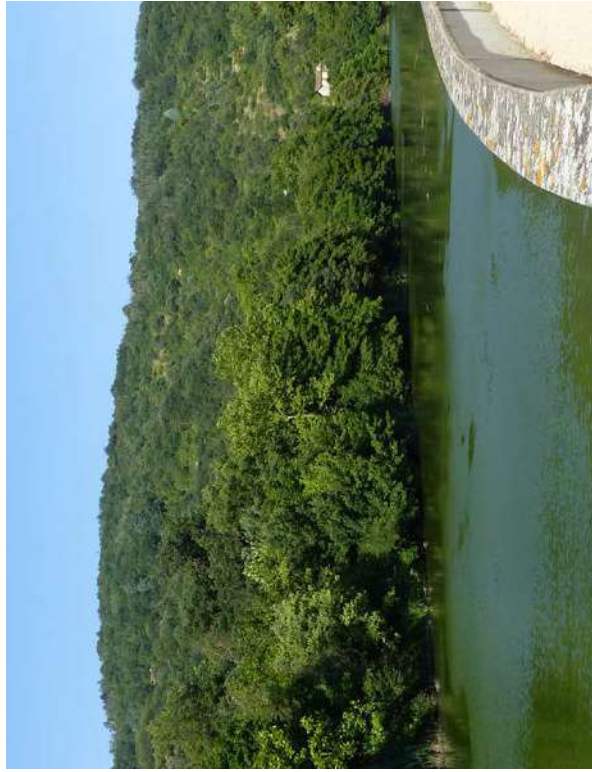
SLO

ID : 026-21260336-20260601-2026_06_01_07-DE

La Galaure a longtemps marqué une limite assez franche à l'extension de Saint-Vallier vers le sud jusqu'au XIX^e siècle.

Depuis, la ville s'est étendue vers le sud inscrivant complètement la Galaure dans le tissu urbain de Saint-Vallier.

Néanmoins, en amont du pont franchissant la Galaure, les berges de la rivière ont été aménagées sous forme de parc public mettant en valeur la ripisylve et un écrin végétal particulièrement remarquable offrant une continuité paysagère et biologique entre le Rhône et les paysages de coteaux qui le bordent.



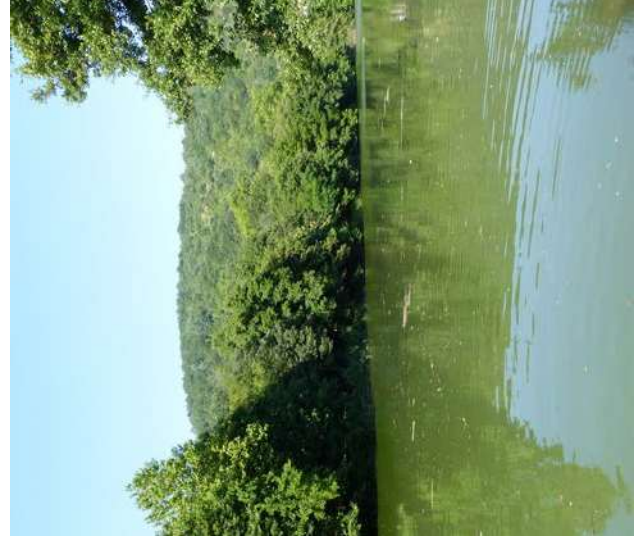
Le quai de la Galaure, sur la rive gauche de la rivière



Une ambiance très naturelle qui rompt le relatif continuum urbain le long du Rhône



L'espace paysager des jardins de la Galaure



La ripisylve de la Galaure, véritable continuité écologique entre le Rhône et son bassin versant

3.1.1.7 REPÉRAGE DES PRINCIPAUX POINTS DE VUE SUR LA SILHOUETTE DE SAINT-VALLIER

Blottie entre le Rhône et le coteau, la silhouette de Saint-Vallier est principalement visible depuis la rive gauche du Rhône et le pont rejoignant Saint-Vallier à Sarras. Depuis le coteau en surplomb de la ville, les échappées visuelles sont rares, l'emboisement étant très important.



1 La silhouette de Saint-Vallier depuis le coteau de Sarras (07)



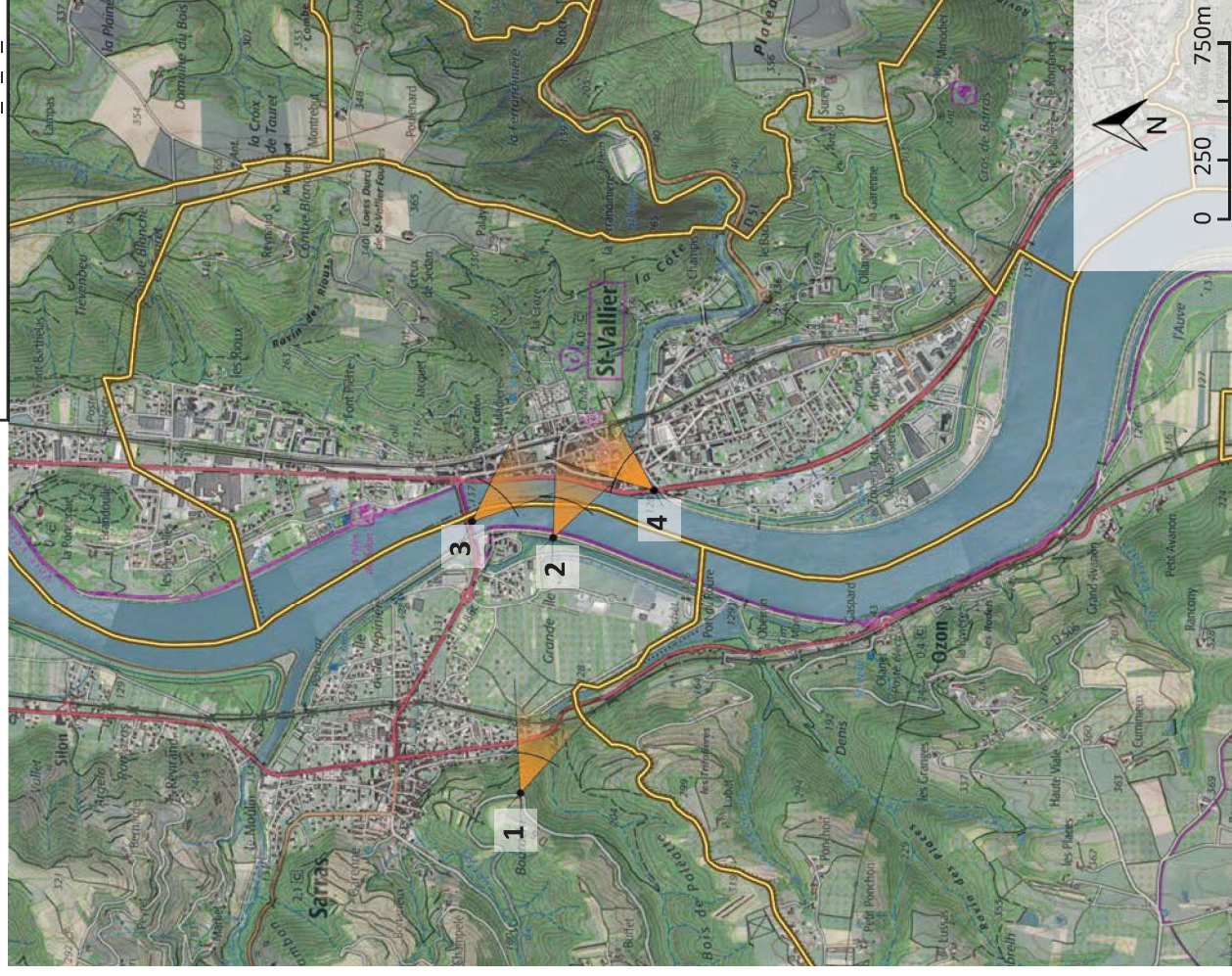
2 La silhouette de Saint-Vallier depuis la rive gauche du Rhône



3 La silhouette de Saint-Vallier depuis le pont (RD86)



4 Vue sur la silhouette de Saint-Vallier depuis la RN7 et le pont de la Galaure



3.2 Le coteau de Saint-Vallier

3.2.1 UN PAYSAGE AUTREFOIS AGRICOLE ET AUJOURD'HUI REDEVENU «NATUREL» EN RELATION ÉTROITE AVEC LA VILLE

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 026-212603336-20260601-2026_06_01_07-DE

SLO



Photographie vue d'oiseau de Saint-Vallier dans les années 1950. L'organisation urbaine suit les courbes du Rhône et du coteau

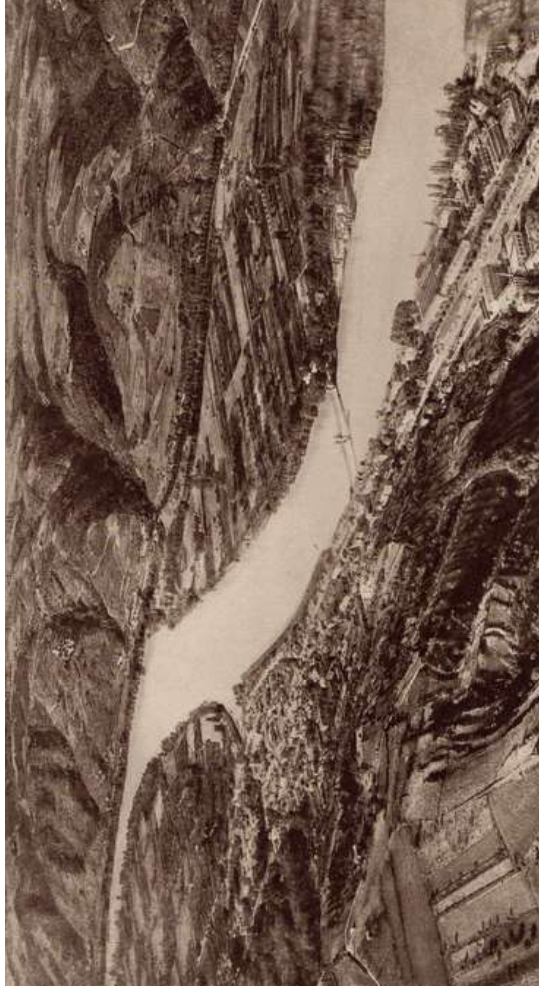
Saint-Vallier, blottie entre le Rhône et son coteau a longtemps largement profité des pentes qui la surplombent pour développer diverses cultures et notamment la viticulture et l'arboriculture. De nombreuses terrasses de culture ont alors été édifiées. Cette organisation agricole trouve son apogée dans le dernier tiers du XIX^e siècle.

La raideur du coteau engendre des terrasses de cultures assez étroites avec des murs de soutènement relativement hauts qui structurent fortement la topographie locale. Chaque parcelle épouse le relief ainsi que le mouvement du sol et de la roche. Les cartes postales anciennes révèlent un coteau pratiquement sans arbre et totalement structuré par la présence des lignes régulières de terrasse.

En raison de la pente, ce terroir agricole est peu mécanisable ce qui a engendré un abandon progressif des cultures de terrasses qui se trouvent aujourd'hui absorbées par la progression rapides des boisements. Ces dernières, en l'absence d'entretien s'éboulent peu à peu, laissant le terrain recouvrir une pente naturelle.



Photographie vue d'oiseau de Saint-Vallier aujourd'hui



Les terrasses de culture au début du XX^e siècle - Sources: Archives départementales de la Drôme

Aujourd'hui la densité des boisements SLOX sur le coteau entre la ville et le paysage «naturel» qui forme un écrin à l'arrière de la silhouette du bourg. En effet, si l'expansion de Saint-Vallier a pu se réaliser en direction du sud et du nord en raison de la présence de terrasses alluviales, la raideur du coteau a arrêté net toute forme d'expansion urbaine vers l'est.

En conséquence, il existe une interface très nette entre ces deux types de paysage: le paysage urbain en piémont et le paysage naturel de coteau.

Seules la présence de quelques cabanons et de chemins encore aménagés témoignent de l'exploitation intensive de la costière jusqu'au début du XX^e siècle.



Le coteau de Saint-Vallier au début du XX^e siècle presque totalement dénudé - Sources: Archives Départementales de la Drôme



Le coteau de Saint-Vallier totalement boisé aujourd'hui



Cabanon isolé dans la végétation



Chemin des Aniers

3.3 Arbres, jardins et alignements remarquables

3.3.1 LES ALIGNEMENTS, RIPISYLVE ET PLANTATIONS PARTICULIÈRE



Platanes avenue Gagnère



Alignement de platanes le long du camping et de la via rhona



Plantation de cèdres de l'Atlas sur le coteau



La ripisylve du Parc de la Galaure



Alignement de platanes en surplomb de la rue du belvédère



Les platanes en surplomb de la rue du belvédère forment un signal de l'entrée de ville depuis Sarraz



Fronaisons du parc du château des Rioux dépassant du mur de clôture le long du chemin des Aniers

3.3.2 LES JARDINS REMARQUABLES



Tilleuls remarquables dans le parc d'une villa le long de la RN 7



Le parc public situé à la confluence du Rhône et de la Galaure malheureusement enclavé en raison du passage de la RN7



Jardins «suspendus» au dessus de la voie ferrée



Parc d'une ancienne villa en piémont de coteau



Jardin rue Wilson

Dans le bourg de Saint-Vallier, les jardins sont assez peu nombreux. Ils émergent d'une rue souvent encadrés par des murs. Dans tous les cas, ils occupent des espaces résiduels sauf les jardins des anciennes villas dont l'organisation était pensée par rapport à l'architecture de la villa.

Par ailleurs, la commune possède un petit parc situé à la confluence de la Galaure et du Rhône planté de Robiniers. Cet espace de très grande qualité mériterait un traitement plus qualitatif et un désenclavement notamment par rapport à la RN7.



Cours et jardins suspendus au-dessus du quai du Rhône



Cours et jardins suspendus au-dessus du quai du Rhône



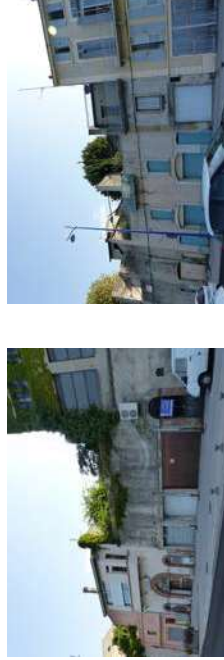
Jardin quai Bizarelli



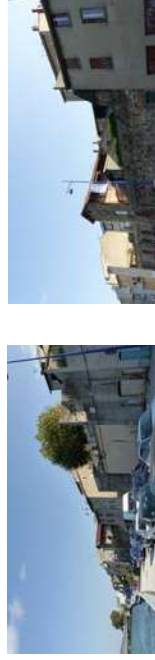
1. Alignement de platanes rue du belvédère



2. Les jardins suspendus autour de la voie ferrée



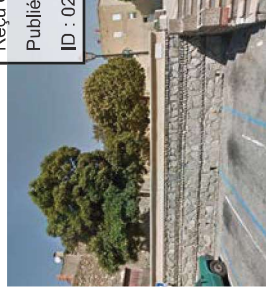
3. Les jardins du quai Bizarrelli



4. Les jardins de la confluence



5. Jardins clos



6. Tilleuls/érable rue Ithier



7. Jardin rue Wilson



8. platanes et érables le long de la 9, place de la mairie
Galaure



10. place du Mezel



11. Jardins vivriers



12. Le champs de Mars

3.5 Evolution des paysages de la commune:



1984:

Le bourg de Saint-Vallier se concentre principalement autour de son centre d'origine médiévale et les extensions en faubourg du XIX^e siècle. Les industries sont néanmoins présentes sur la terrasse alluviale nord, le long de l'avenue de Québec. Le paysage communal demeure largement agricole, avec les deux terrasses alluviales qui encadrent la ville accueillant de nombreuses terres maraîchères cultivées «en lanrière». Le coteau est totalement déboisé et cultivé grâce à la construction de terrasses.

En résumé:

- Des paysages très peu boisés et largement agricoles qui ceinturent la ville de Saint Vallier;
- Une ville contenu qui s'étire le long de la RN7 prolongeant les faubourgs du XIX^e siècle.



1980:

Le lit du Rhône, endigué, s'est élargi, transformant assez nettement la confluence entre la Galaure et le Rhône.

Le paysage agricole s'est profondément transformé: de très dominant encore en 1944 il est passé minoritaire concurrencé par les extensions urbaines, industrielles et artisanales qui se développent sur les terrasses alluviales (développement du quartier des Rioux, réalisation de la déviation de la RN7..).

Le coteau s'est largement boisé dissimulant déjà les anciennes terrasses de culture sauf sur quelques secteurs ponctuels.

En résumé:

Des paysages fortement transformés. D'agricole, la commune est devenue urbaine et industrielle.



Aujourd'hui:

La tendance observée s'est poursuivie avec le développement des secteurs résidentiels qui prolongent l'habitat ouvrier puis les ensembles collectifs.

Cet habitat résidentiel s'implante sur les dernières terres agricoles des terrasses alluviales au nord du quartier du Rioux et au sud entre la RN7 et sa déviation.

La construction de la ZAE de la Brassière sur la terrasse sud consomme les dernières terres maraîchères subsistantes à l'ouest du canal de la Brassière. La progression des boisements sur le coteau se poursuit achevant la transformation d'un paysage agricole vers un paysage «naturel».

En résumé:

- La bascule entre une commune agricole vers une commune urbaine opéré dès les années 1970 s'est poursuivie ces trente dernières années.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 026-212603336-2026_06_01_07-DE

SLO

4. MORPHOLOGIE URBAINE ET ESPACES PUBLICS



4.1 La morphologie urbaine héritée du Moyen-Âge

La géographie particulière du site d'implantation du bourg de Saint-Vallier, sur une bute à la confluence de la Galaure et du Rhône, a conditionné le tracé du bourg médiéval. Ce dernier s'inscrit dans une forme de demi-ovale dont la base est constituée par la berge de la rivière au sud et la pointe se situant à environ 300m au nord.

L'urbanisation s'est développée dans l'espace délimité par l'enceinte fortifiée et à partir de la rue principale, l'actuelle rue de Verdun correspondant au tracé de l'ancienne voie romaine.

Le secteur sud de cet espace fortifié a été fortement marqué par les grandes emprises des édifices et enclos religieux (prieuré, église, cimetière). Le cadastre de 1657 fait apparaître une plus forte densité des propriétés situées dans ce qui constituait les faubourgs du château à l'est et qui fut largement démoli lors de la construction du chemin de fer. A l'inverse, la partie nord du bourg fait apparaître un secteur plus agricole constitué de propriétés plus vastes et largement non bâties.

Les rues principales et secondaires sont pour l'essentiel déjà existantes.



Le cadastre napoléonien reflète un état de la ville hérité des époques médiévales et modernes. En vert figure le bâti présent sur le cadastre napoléonien et en rouge clair le bâti de cette époque qui a été démoli, en gris le bâti postérieur.

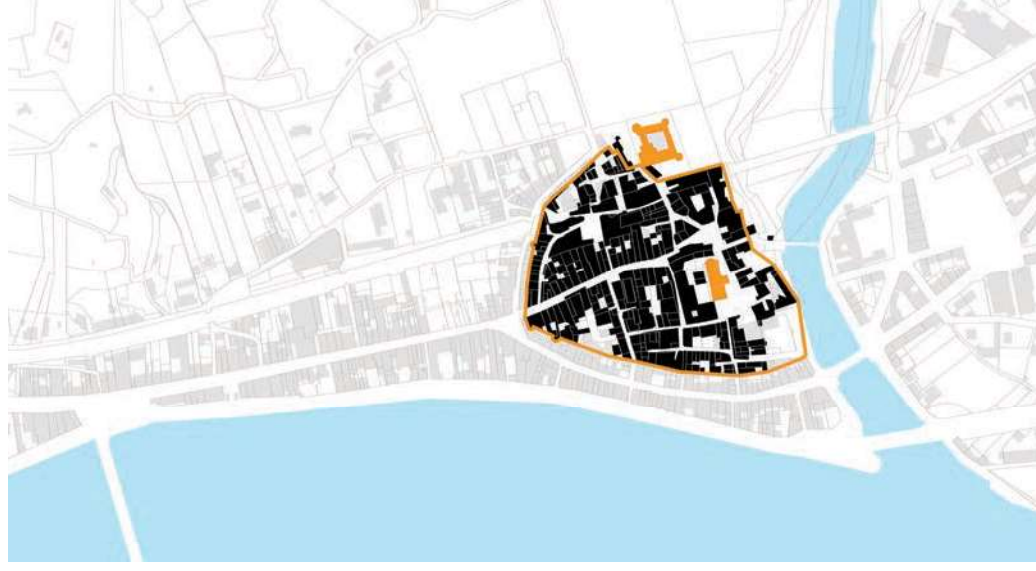


Plan établi par l'association
« St-Vallier : Histoire et Patrimoine »
sur la base du cadastre du 1657

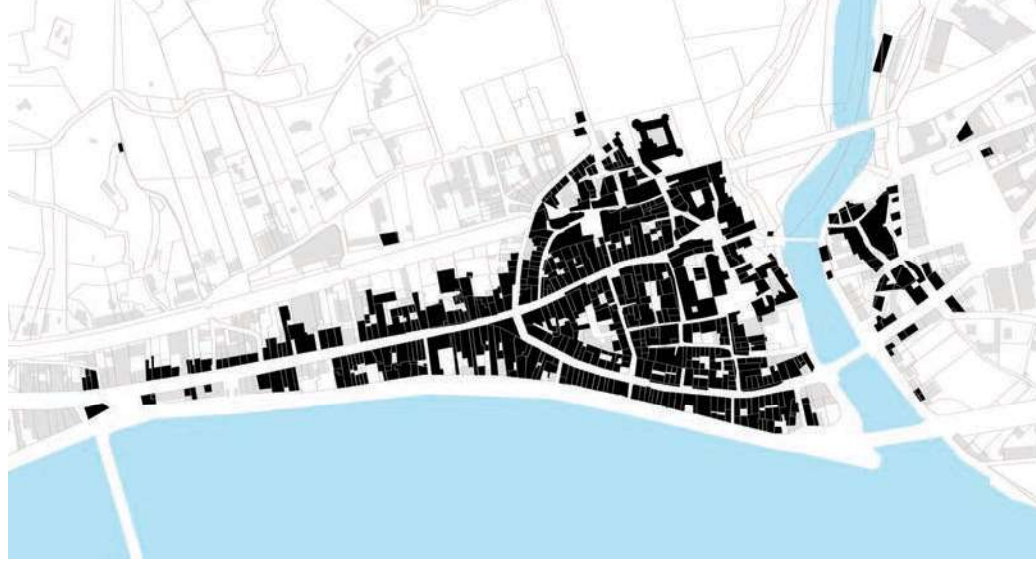
Jusqu'à la fin du moyen-âge, la ville est donc restée contenue dans l'espace limité par l'enceinte et dominé par le château situé hors les murs. Le cadastre napoléonien nous renseigne sur les évolutions de la période moderne avec la création de faubourgs. Le premier à l'ouest en bordure du Rhône a occupé un site qui était autrefois le lieu des activités en lien avec le fleuve (poteries, pêche). L'adossement du bâti au rempart, l'aménagement d'un quai et de nouveaux îlots bâtis côté Rhône a permis de former un faubourg dans cette zone jusqu'alors innondable. L'extension au nord correspond à la formation d'une morphologie relativement commune pour les villes françaises, dans

le prolongement de l'axe principal du bourg médiéval associant des petits logements et des bâtiments d'activités. La phase suivante a évolué par la suite, les petits bâtiments étant progressivement remplacés par des immeubles de rapport. Enfin, le quartier des Fabriques rive gauche correspond à l'implantation de filatures et de tanneries et des petits habitats ouvriers.

C'est encore aujourd'hui la trame urbaine générale du centre-ville, bouleversée localement par le tracé de la voie ferrée et le bombardement d'Août 1945.



Emprise de la ville au Moyen Age



Emprise de la ville en 1826

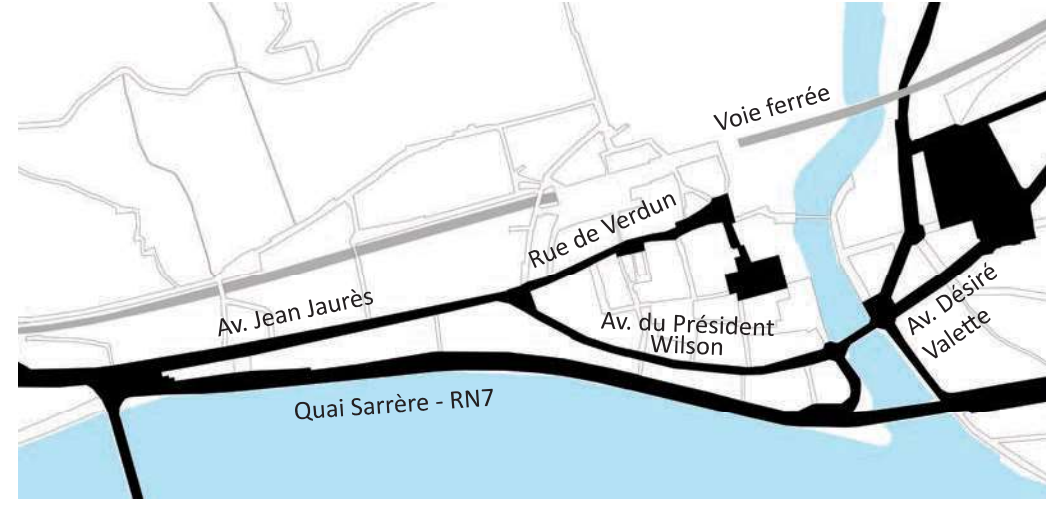


Emprise de la ville après-guerre

4.2 Le viaire

Le maillage viaire dans le centre-ville est marqué par une hiérarchie nette entre des axes principaux, orientés nord-sud et des voies secondaires, parallèles ou perpendiculaires à celles-ci.

Parmi les voies principales, la plus importante en terme de circulation est le quai Sarrère (RN7). Il fut créé sous la forme d'un quai surélevé puis sera utilisé pour le passage du tram au début du XX^e siècle. Il fut élargi durant



Hiérarchie des voies

les années 50 pour devenir une voie sur berge délestant le centre de Saint-Vallier de la circulation de transit.

Auparavant, l'axe principal était formé par l'avenue Jean Jaurès et l'avenue du Président Wilson qui traverse Saint-Vallier du nord au sud en évitant le bourg médiéval. Elles ont été urbanisées progressivement jusqu'à présenter un front bâti continu.

La rue de Verdun, voie historique principale jusqu'à la fin du Moyen-Age, a conservé son emplacement mais a été largement modifiée au XIX^e siècle. Elle comprend deux séquences distinctes :

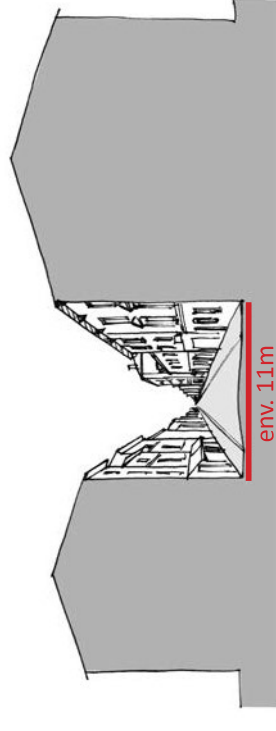
- la première dans la moitié sud conserve un tracé légèrement incurvé et est bordée de maisons de bourg étroites, implantées sur la trame parcellaire médiévale ;
- la seconde au nord, où des façades réalignées d'immeubles de rapport se sont substituées aux cours ou aux façades sur rue des hôtels particuliers, offrant un prospect similaire à l'avenue Jean Jaurès.

Son gabarit ne correspond plus à son rôle de voie devenue secondaire depuis la disparition du pont sur la Galaure qui assurait la liaison avec la rive sud.

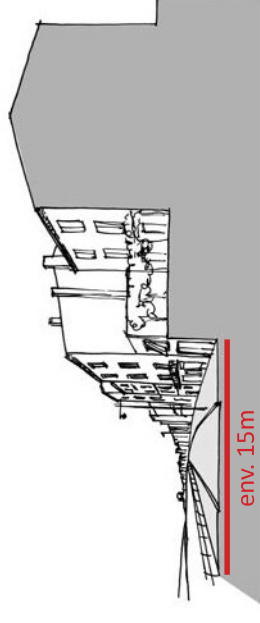
Un ensemble de rues relativement étroites est hérité d'une part, du tissu médiéval pour le centre ancien et d'autre part, des chemins ruraux pour le coteau. Si l'ensemble forme un maillage très peu fonctionnel, notamment dû à la voie ferrée qui complique toute liaison est-ouest, le gabarit étroit de ces voies ont limité les aménagements trop routiers, préservant une ambiance pittoresque, et leurs tracés offrent parfois des vues exceptionnelles sur le paysage (Rhône, coteau).



Rue de Verdun



Av. Jean Jaurès



Quai Sarrère - RN7



Av. Désiré Valette

Les cartes postales anciennes révèlent peu d'évolutions pour les rues du centre ancien, si ce n'est l'importance prise par la voiture (à partir des années 50-60) et un déclin du tissu commercial (à partir des années 90-2000) qui s'accompagne d'une perte de qualité des rez-de-chaussée. Le quai a quant à lui été profondément transformé avec la réalisation d'une voie sur berge pour la déviation de la RN7.



Le quai au début du XX^e siècle et durant les années 60



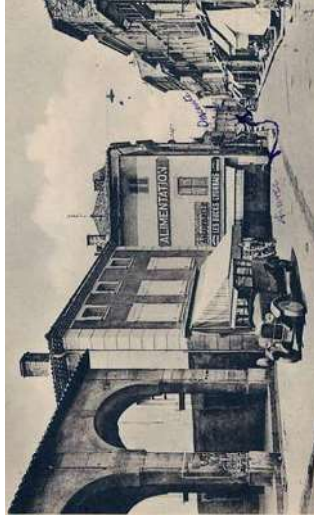
Avenue Jean Jaurès



COMMUNE DE SAINT-VALLIER // SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE // DIAGNOSTIC // MAI 2026



Avenue du Président Wilson



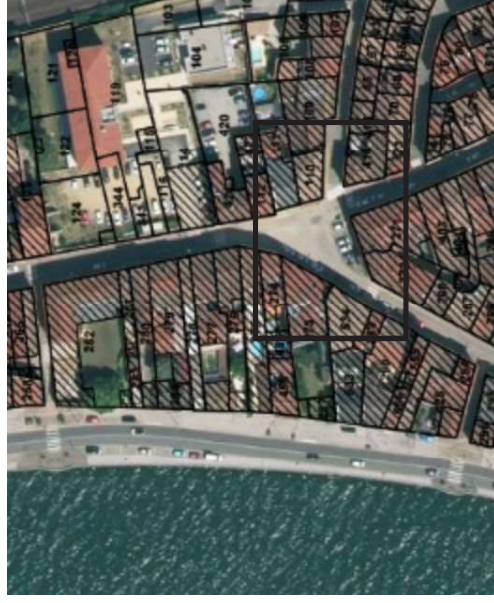
Rue de Verdun

4.3 Les places principales

La place Aristide Briand:



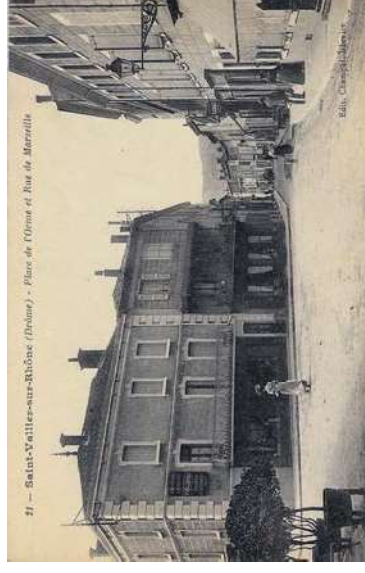
Extrait du cadastre napoléonien de 1826



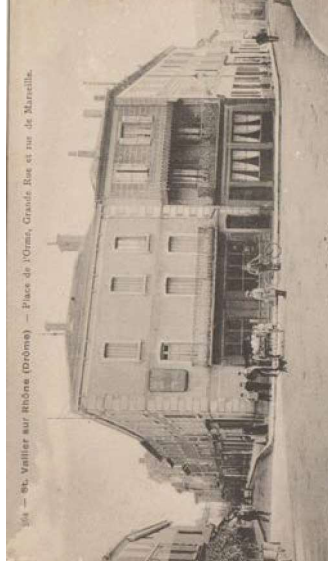
Photographie actuelle



La place aujourd'hui: un espace trop encombré par l'automobile pour permettre son usage en tant que place urbaine



La place A.Briand (anciennement de l'Orme) au début du XXe siècle



La place Aristide Briand, anciennement place des Ormes se situe à l'extrémité nord de la ville d'origine médiévale à l'intersection de la voie historique, la rue de Verdun et des remparts de la ville médiévale (rue Wilson et rue des remparts). Cette frange urbaine était soulignée par un cours d'eau encore présent en 1826.

Sur le cadastre napoléonien, l'actuel place apparaît encore comme une simple intersection. C'est à la fin du XIXe siècle que le réalignement des façades principalement situées à l'ouest permet le dégagement «d'une place». Néanmoins, le caractère très circulé de l'espace, les stationnements rendent difficile l'usage du lieu comme place malgré un traitement de sol pavé.

La place de la mairie et de Gagnères :



Extrait du cadastre napoléonien de 1826



Photographie actuelle



La place de l'hôtel de ville au début du XXe siècle



Le quai de Gagnères au début du XXe siècle



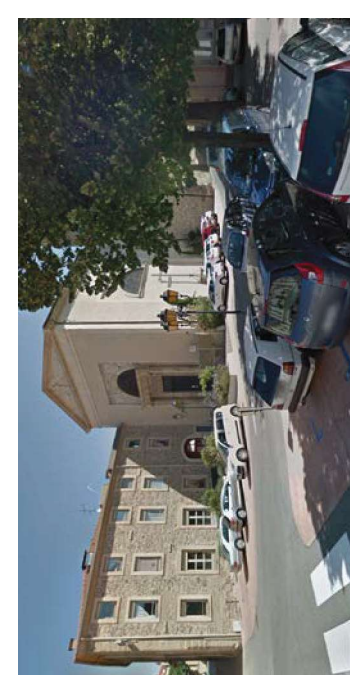
La place de l'hôtel de ville aujourd'hui



Le quai de Gagnères aujourd'hui



La place de l'église au début du XXe siècle



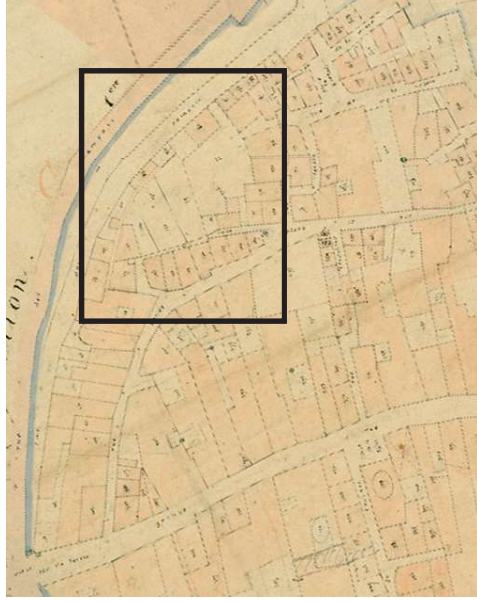
La place de l'église aujourd'hui

Ces deux places occupent la partie sud de la ville médiévale entre l'église et la Galaure.

La place de l'église était déjà présente sur le cadastre napoléonien, tandis que la place de Gagnères offrait un vaste espace libre probablement occupé par des jardins vivriers. La construction de bâtiments administratifs à la fin du XIXe siècle va permettre de «tenir» ces deux places qui deviennent alors relativement distinctes.

Les deux places offrent des alignements d'arbres qui qualifient formellement les espaces. Néanmoins, la place du stationnement est telle que l'usage public de ces places est limité.

La place du Mezel :



Cadastré napoléonien de 1826



Photographie actuelle



15. St-Vallier-sur-Rhône - Place du Tunnel

La place du tunnelau début du XXe siècle



La place aujourd'hui



La place du Mézel autrefois nommée la place du tunnel se situe au nord-est de la ville médiévale.

Une place existait en 1826 mais le secteur a été largement modifié au moment de la construction du tunnel permettant le passage de la voie ferrée en 1854/1855.

Cette vaste place s'organise sur deux niveaux: un niveau supérieur en surplomb du tunnel (place François Mitterrand) et un niveau bas (montée de la Tour).

Sur les cartes postales du début du XXe siècle, il apparaît que la partie inférieure de la place accueillait le marché de la commune.

Aujourd'hui, ces espaces sont principalement utilisés pour le stationnement automobile.
Quelques grands arbres qualifient la partie basse de la place.



Rue de la Tour

La place du Champs de Mars :

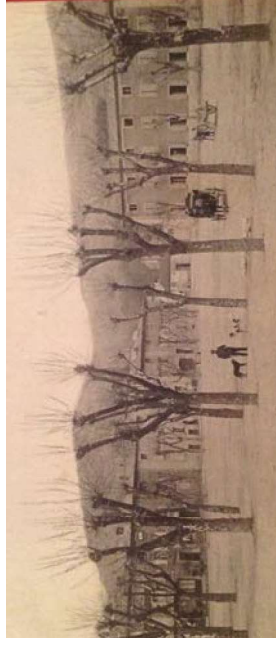
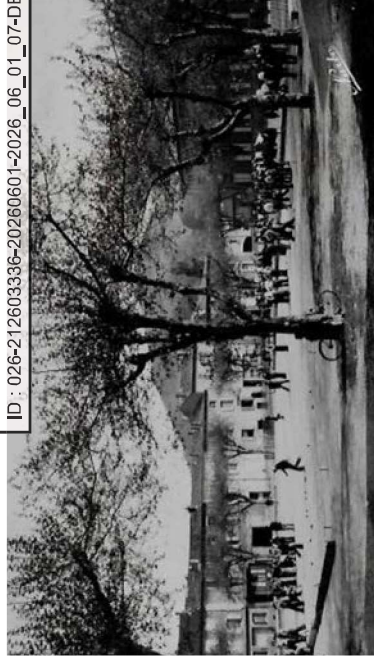
Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 026-212603336-20260601-2026_06_01_07-DE

SLO



La place du Champs de Mars structure les extensions sud de Saint-Vallier établies au delà de la Galaure dans le dernier tiers du XIX^e siècle.

Le quartier bombardé a été en grande partie modifiée à la reconstruction avec un tissu urbain moins dense.

L'ancienne place est néanmoins demeurée et permet de structurer l'organisation de ce quartier.

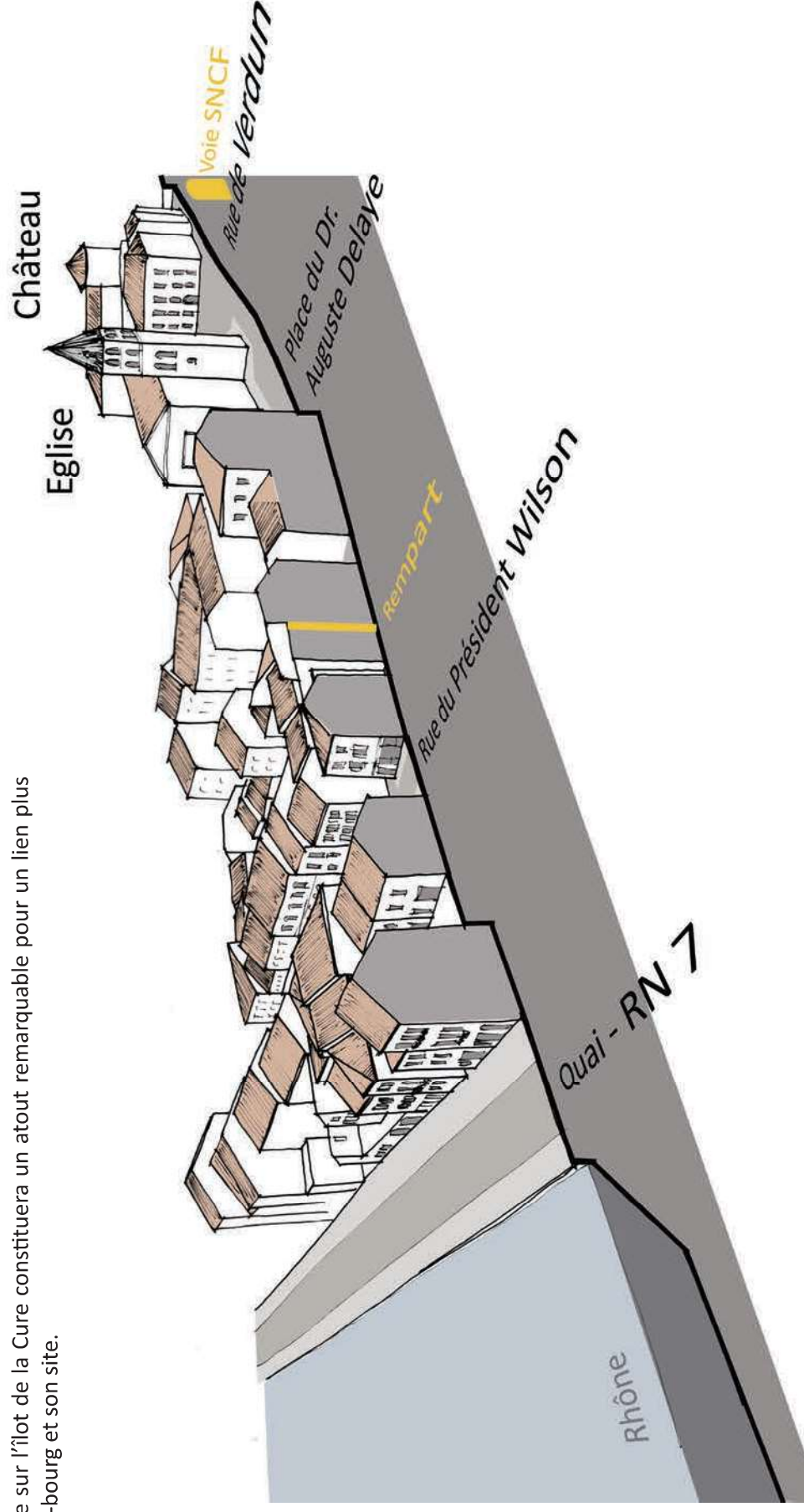
Le stationnement occupait la totalité de l'espace. En 2017/18, un projet de requalification a permis de retrouver un usage d'espace public de place.

4.4 Un étagement de la ville ancienne

La ville s'étire le long d'axes orientés nord-sud, parallèlement aux courbes de niveau et au Rhône. Cette organisation génère un étagement sur trois niveaux principaux depuis le fleuve jusqu'au château.

Dans le centre ancien, l'absence de perspective transversale monumentale et de point de vue ouvert rend peu perceptible cette implantation particulière dans le relief. Toutefois, des échappées ponctuelles sur le Rhône, le coteau ou certains monuments rendent compte du rapport à la géographie et au grand paysage.

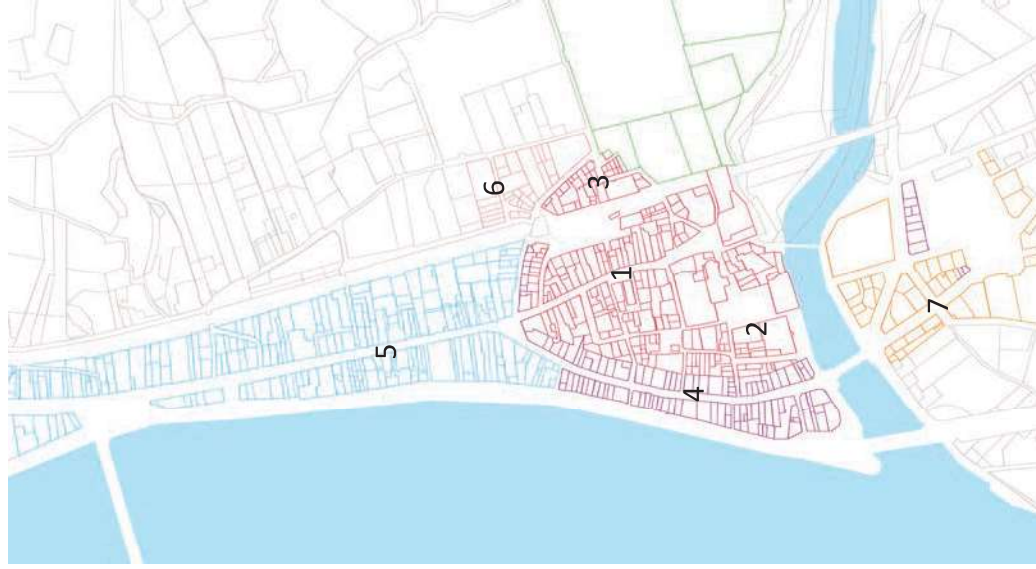
Un projet de belvédère sur l'îlot de la Cure constituera un atout remarquable pour un lien plus affirmé entre le centre-bourg et son site.



4.5 Le parcellaire

La trame parcellaire est l'élément structurant de la ville d'aujourd'hui et qui a largement perduré au fil des siècles. Plus durable que le bâti lui-même, intégralement remanié, le droit de propriété assure une grande permanence à la trame urbaine. On perçoit nettement les différences correspondant à des époques d'urbanisations successives et des modes de fabrication de la ville distincts.

La division parcellaire du centre ancien (partie intramuros) est très proche de ce qu'indique le cadastre napoléonien, elle même héritée en grande partie de la trame médiévale. C'est là que se retrouvent le parcellaire le plus morcelé et le plus irrégulier, ayant fait l'objet de nombreuses recompositions.



1- Le long de la rue de Verdun, le foncier est essentiellement constitué de parcelles en lanières, étroites et profondes, orientées perpendiculairement à la voie. On retrouve dans la partie médiane de la rue, la parcelle de base d'environ 4-5m de large qui constitue la dimension récurrente des villes médiévales. Au nord et au sud de la rue, certaines parcelles plus larges peuvent être le résultat des remembrements successifs et des réunions de parcelles mitoyennes ou de secteurs de jardins urbanisés plus tardivement, correspondant notamment à l'implantation des hôtels particuliers.

2- Les parcelles les plus vastes du centre ancien correspondent à l'emplacement des enclos religieux au sud. Ils étaient généralement clos et l'intérieur de l'espace délimité avait une composition qui lui était propre. Ils ont été remaniés démembrés ou densifiés de sorte que leur cohérence d'origine est difficilement compréhensible.

3- Les parcelles les plus petites et ramassées correspondent aux rues parmi les plus anciennes situées directement sous le château. Ce tissu urbain bien lisible sur le cadastre napoléonien a été en grande partie effacé par les travaux du chemin de fer.

4- Les parcelles situées de part et d'autre de l'avenue du Président Wilson sont particulièrement régulières et témoignent d'une extension urbaine ayant nécessité une véritable planification (terrassement, aménagement, attribution de droits à construire,...).

5- Si le tracé de l'avenue Jean Jaurès est également le résultat d'un urbanisme planifié, le parcellaire plus morcelé témoigne d'une division d'un parcellaire agricole antérieur et d'une occupation restée longtemps mixte associant à l'origine habitat, ateliers et équipements. L'orientation générale est malgré tout marquée par des parcelles en lanière et profondes pouvant être redivisées en 2 ou 3 selon la largeur de l'îlot.

6- Le petit faubourg situé au nord de la rue des Remparts n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien. Il s'agit donc d'une réalisation plus tardive qui s'inscrit dans une redivision du parcellaire agricole offrant un tissu urbain singulier.

7- Enfin, la rive sud offre un parcellaire particulier, issu du tracé des voies de la fin XVIII^e ou du début XIX^e siècle et d'un plan de reconstruction établi après-guerre (voir la partie consacrée au quartier de la reconstruction). On a donc un tracé parcellaire relativement régulier et des parcelles plus larges qu'en centre ancien.

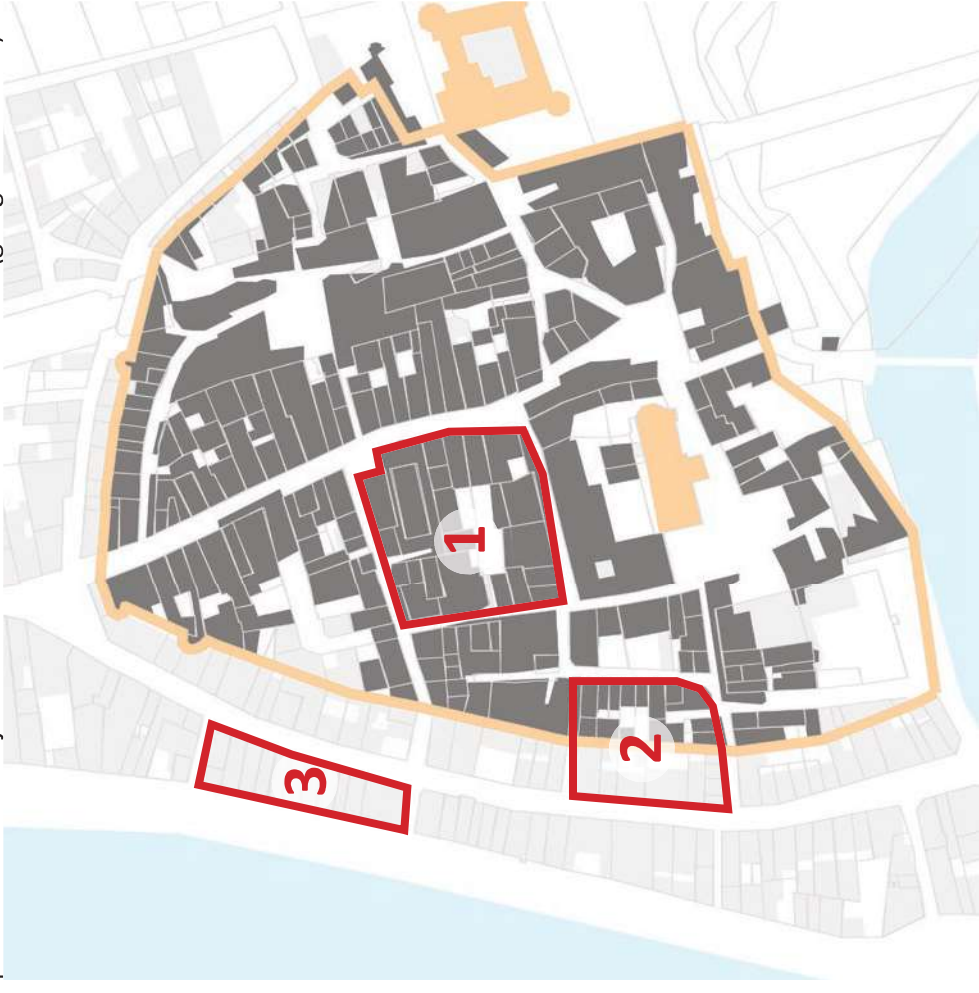
4.6 Les îlots du centre-ancien

Les îlots du centre ancien sont relativement vastes et densément bâtis. On peut distinguer plusieurs configurations selon leur ancienneté et leur localisation :

(1) Les îlots sur cour dans la partie médiévale, larges et d'une surface relativement importante, sont le résultat d'une longue stratification historique.

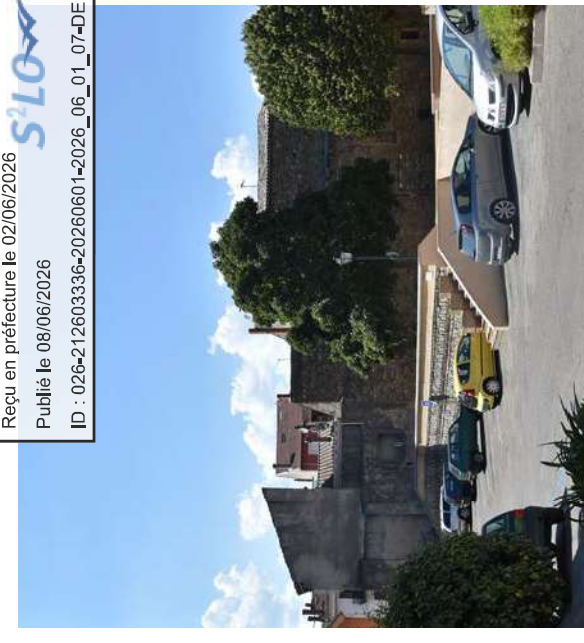
(2) Les îlots mono-orientés de part et d'autre du rempart, se sont formés en deux temps avec le doublement de l'îlot par un nouveau front bâti hors les murs.

(3) Les îlots traversants sur le quai sont étroits et allongés. Les propriétés sont dotées parfois de terrasses-jardins au-dessus d'un ou deux niveaux (garage et entresol).



D'après le bâti présent sur le cadastre napoléonien

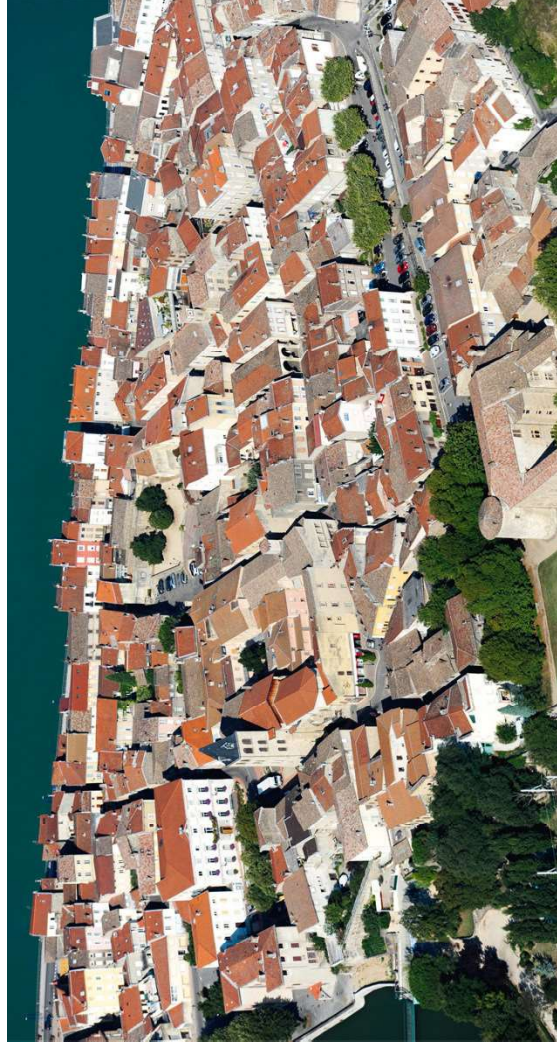
COMMUNE DE SAINT-VALLIER // SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE // DIAGNOSTIC // MAI 2026



Vue du rempart après démolition d'un cœur d'îlot situé rue de la Caserne



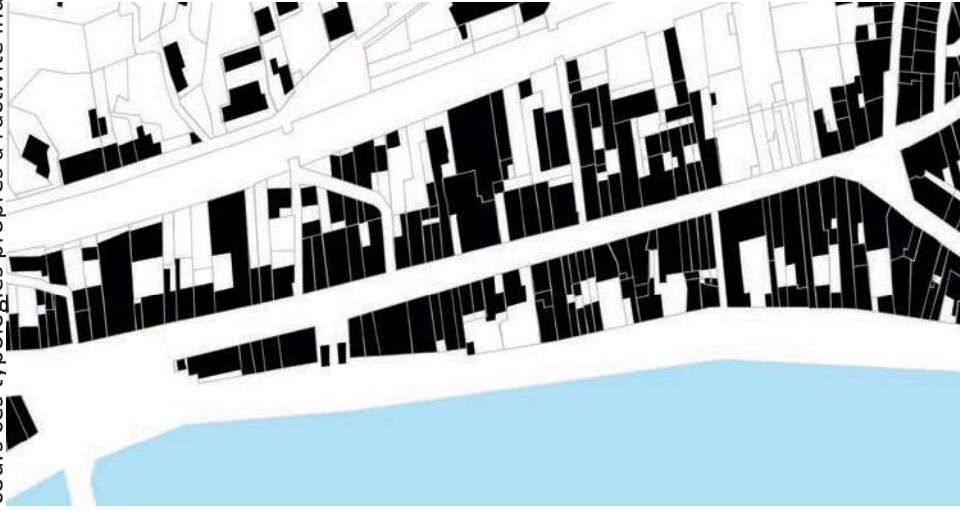
Cour intérieure couverte d'un îlot médiéval rue de Verdun



Îlots du centre ancien en vue aérienne

4.7 Les îlots faubourien

Les îlots situés entre l'avenue Jean Jaurès et la voie ferrée se sont formés progressivement à partir du XVIII^e siècle. Le cadastre napoléonien montre une urbanisation partielle de l'avenue en front de rue et des cœurs d'îlots encore peu bâtis. La densification va se poursuivre jusqu'au début du XX^e siècle avec l'édification de bâtiments commerciaux (caisse d'épargne, grands magasins), d'immeubles de rapport et des ateliers ou petites usines en cœur d'îlot. Si ces derniers ont disparu en même temps que les cheminées d'usine, on retrouve encore dans les arrière-cours ces typologies propres à l'activité industrielle.



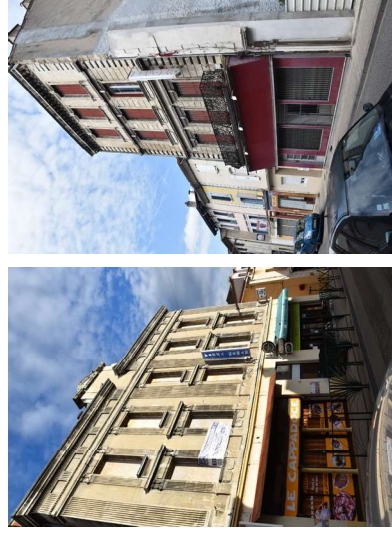
Ilot faubourien : bâti av. Jean Jaurès et état de la construction sur le cadastre napoléonien



Cartes postales anciennes, vues sur les cœurs d'îlots



Façades sur rue, avenue Jean Jaurès



Vues d'arrière-cours avec typologies d'anciens bâtiments industriels



4.8 Le quartier de la reconstruction

Suite au bombardement et à la démolition du quartier des fabriques situé rive sud, une opération de reconstruction a été mise en œuvre entre 1948 et 1960. La reconstruction, financée par l'État, était encadrée par le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU). Une association syndicale fut mise en place pour permettre le remembrement du foncier et assurer la maîtrise d'ouvrage des immeubles à reconstruire : choix de l'architecte, étude du programme et du financement, arbitrages techniques.

Un plan d'aménagement fut établi par Georges Dengler, Grand Prix de Rome, qui participe à de nombreux projets de la Reconstruction (D. Michelas, 2021). Il reprend en grande partie le tracé antérieur des voies. Sur la partie nord la plus impactée, il fait table rase de la trame urbaine antérieure et prévoit la création de nouvelles rues et une réorganisation des îlots. Il s'accompagne d'un plan des ouvrages d'art réalisé en 1948 par l'ingénieur Lavagne.

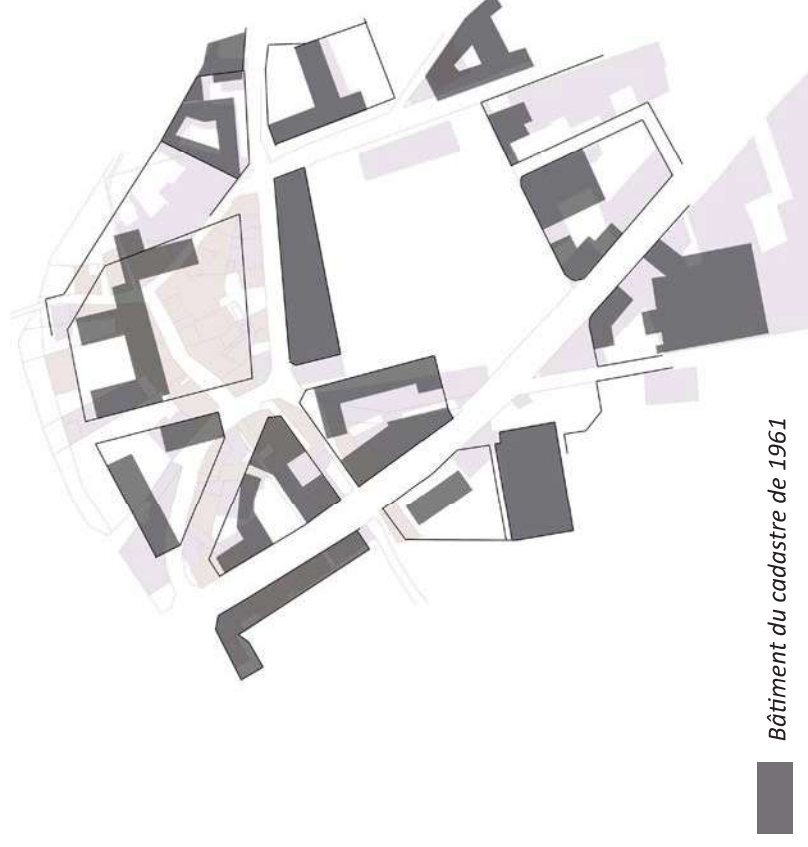


Parcelle du cadastre de 1826
Bâtiment du cadastre de 1826
Bâtiment du cadastre de 1944

Quelques immeubles épargnés sont rénovés mais la plupart sont reconstruits selon les plans de plusieurs architectes (M. Mezonnat, M. Joulié de Valence) en respectant des principes urbains et architecturaux communs (nombre d'étages, matériaux de construction).

On peut distinguer 3 phases de reconstructions du quartier :

- dès 1948, avec la reconstruction ponctuelle de bâtiments sur le parcellaire préexistant ;
- après 1949, phase la plus importante, avec la réalisation des immeubles d'angle ou à l'alignement sur rue ;
- à la fin des années 50, avec l'abandon du principe d'alignement sur rue pour les immeubles d'habitation et le groupe scolaire.



Bâtiment du cadastre de 1961

Le «programme d'aménagement» proposé par Georges Dengler prévoit des règles urbaines et architecturales pour les futures constructions définissant notamment : le tracé des voies, la disposition des places et espaces libres, les emplacements destinés aux bâtiments ou services publics, l'implantation par rapport à la rue et aux limites séparatives (les constructions doivent être édifiées en ordre continu sauf indication contraire portée au plan d'aménagement), la hauteur des bâtiments (équivalente à la largeur de la rue avec un maximum de 12m et R+3 maximum), les annexes, les saillies

d'éléments décoratifs et balcons (30cm par rapport à la surface de la façade et au maximum d'1m de toit, les matériaux, les éléments décoratifs sont applicables sur toute la commune et peu détaillées («les volumes des toitures devront être simples conformément aux traditions de l'architecture régionale»), «pour toute nouvelle construction, il devra être tenu compte du caractère des bâtiments avoisinants afin de créer un ensemble harmonieux»,...).



Vue aérienne de 1944 avant le bombardement



Vue aérienne de 1949



Vue aérienne de 1961



Vue du champ de Mars au début du XX^e siècle



Vue aérienne des démolitions et des premières reconstructions (immeuble d'angle à droite de la photo)



Vue aérienne au début des années 50

4.9 L'évolution morphologie urbaine et du bâti de la période contemporaine

La construction de nouvelles voies de communication (routes, chemin de fer), le développement industriel (céramique, filatures, moulins) à partir du début du XVIII^e siècle feront largement évoluer la morphologie de la ville. Ce développement modifie le bâti et façonne progressivement les espaces que nous connaissons aujourd'hui. Le bâti ancien issu des périodes précédentes est retravaillé et un nouveau bâti se crée à l'extérieur du périmètre du rempart.

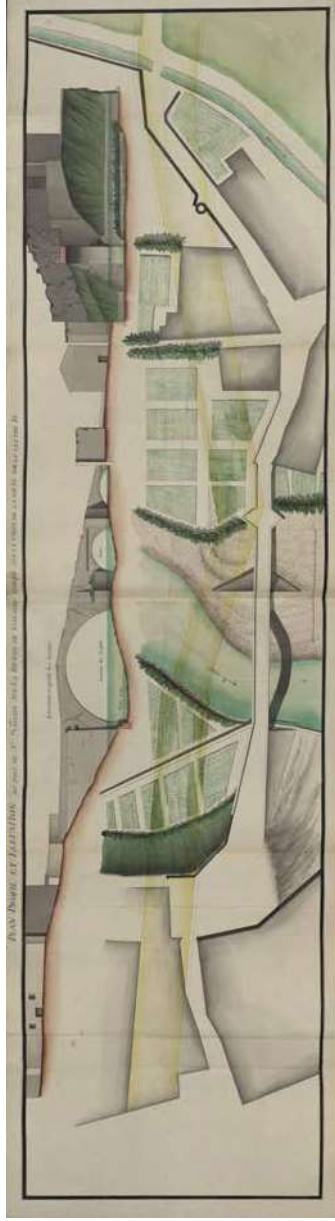
Les immeubles sont reconstruits, transformés, pour accueillir l'accroissement de population et pour s'adapter aux nouveaux modes de vie des habitants.

Les façades sont réordonnées, les percements agrandis, les parements de façades améliorés et les baies en rez-de-chaussée sont réadaptées aux nouveaux commerces implantés en cœur de ville.

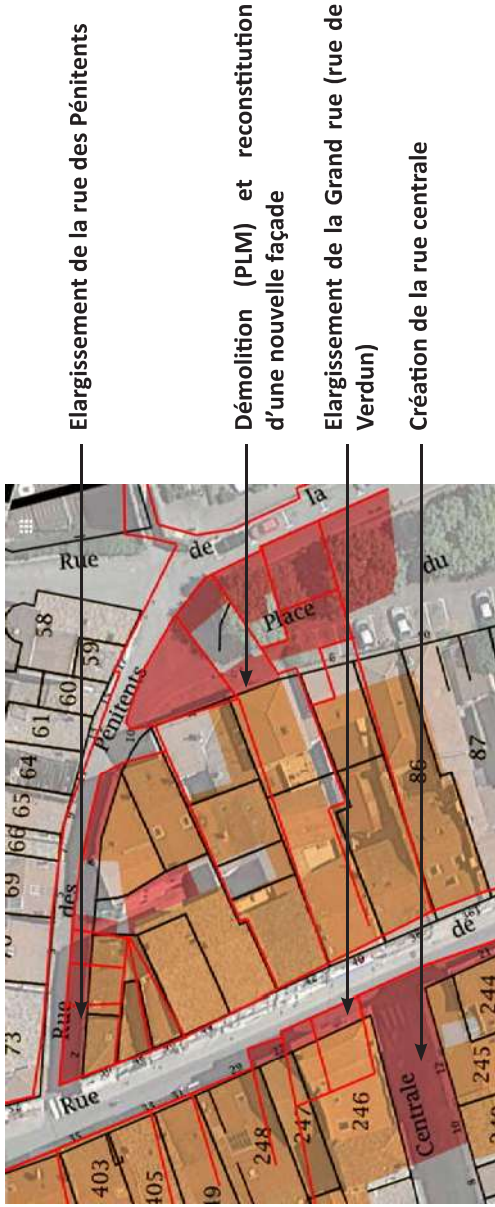
Dès le XVIII^e s. le plan de Trudaine fait apparaître la volonté de réorganiser le tissu médiéval en réalignant et élargissant la voie principale.

Plusieurs îlots sont également démolis lors de la création de la voie de chemin de fer, créant aujourd'hui un coupure entre la ville « haute » plus résidentielle et la ville « basse » active.

Certains îlots du centre ancien sont transformés, des démolitions partielles permettent d'aérer le tissu, par exemple, l'espace où prend aujourd'hui place la mairie.



Extrait du plan de Trudaine avec profil du pont sur la Galaure et tracé en jaune d'un projet d'élargissement



Exemples de transformations (en rouge le bâti du cadastre napoléonien démoli)

4.10 Les transformations récentes du tissu urbain

Si au cours du XIX^e siècle, les démolitions accompagnées d'un projet d'urbanisme ont permis une adaptation du centre ancien aux besoins de l'époque, des démolitions plus récentes ont eu des fortunes diverses.

En effet, il apparaît que les initiatives ponctuelles de démolition ont relevé d'opportunités ou d'urgences liées à la résorption d'habitat insalubre ou de périls mais se sont rarement accompagnées d'une réflexion urbaine plus globale.

Ainsi, un certain nombre de secteurs démolis ont produit des espaces délaissés et ont contribué à une perte de lisibilité de l'espace urbain qui participe de sa qualité (maintient d'un alignement, gabarits représentatif d'une époque, aspect pittoresque d'une rue,...). A l'inverse, ces opérations ont rarement apporté toutes les améliorations escomptées (aération, ensoleillement, requalification de l'espace public, amélioration du maillage viaire, mise en perspective d'un monument,...).

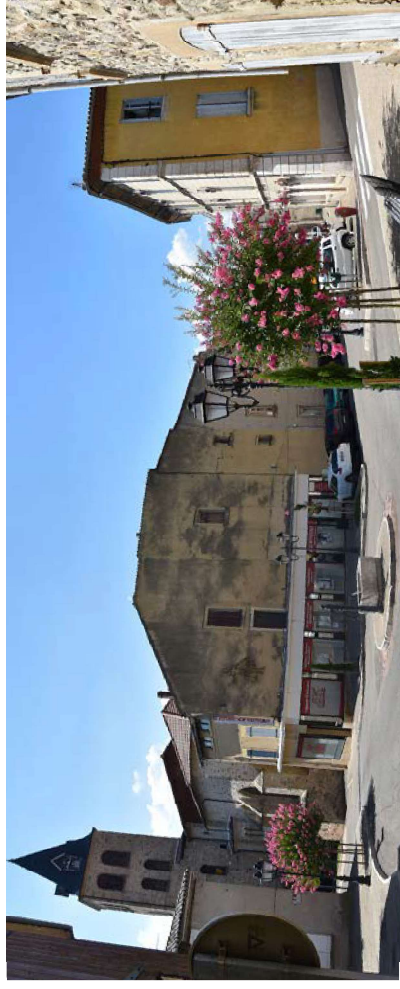


La tranchée du chemin de fer a séparé le centre ville en deux y compris sur la partie recouverte qui a généré une vaste esplanade, hors de proportion, qui peine à proposer un espace public de qualité.

A noter que le projet Valère qui prévoit un certain nombre de restructurations d'îlots du centre ancien semble plus prometteur en terme d'espaces publics nouveaux permettant notamment d'améliorer les liaisons transversales, d'ouvrir sur le grand paysage,... Une réflexion sur la requalification des espaces délaissés produits par les opérations précédentes et leur participation à un schéma d'ensemble des espaces publics apparaît nécessaire.



L'ancienne médiathèque démolie qui laisse place à un délaissé en attente d'un projet. Ceci renvoie à une image d'abandon qui affecte le quartier et le centre-ville.



L'immeuble démoli au début de la rue de Verdun fait perdre la lecture du cadre bâti de cette placette. Le mur pignon a été partiellement ouvert sans ordonnancement et sans protection à la pluie générant un vieillissement accéléré de l'enduit.

La place Ithier:



Photo aérienne de 1960



Rue de 1978



La place a été créée par démolition du tissu bâti ancien dans les années 1970, à partir d'une petite place ouverte antérieurement qui n'existait pas sur le cadastre de 1826.

La place présente des dimensions importantes sans usage particulier et sans offrir de mise en perspective urbaine. L'espace très dilaté mériterait d'être davantage tenu.

En l'état, la place présente un espace peu qualitatif servant principalement au stationnement.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 08/06/2026

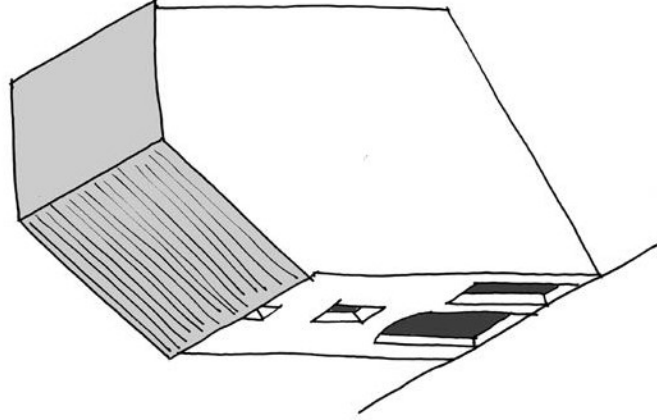
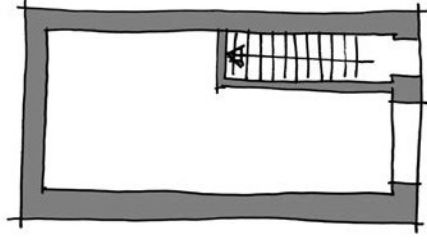
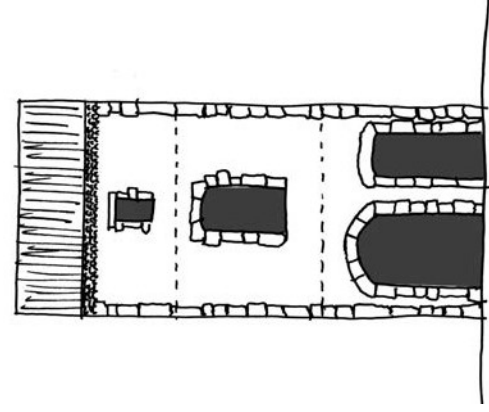
ID : 026-212603336-2026_06_01_07-DE

SLO

5. LE PARTIMOINE ARCHITECTURAL



5.1 Les typologies architecturales



5.1.1 Les éléments du bâti courant post-médiévaux ou Renaissance :

LA MAISON DE BOURG

> On retrouve cette disposition principalement dans les rues de Verdun, de la Crosse, du Champ, des Pénitents

L'habitat du bourg évolue dans un cadre contraint de la ville intramuros où le manque de place au sol influe sur la typologie du bâti. D'origine médiévale, ce type d'habitat va perdurer durant plusieurs siècles compte tenu de sa polyvalence et de son organisation (il permet de regrouper sous un même toit toutes les fonctions, résidence et activités professionnelles) adaptée à la morphologie du parcellaire urbain.

Ainsi, la maison de bourg est un bâti de plan généralement rectangulaire, implanté sur un parcellaire étroit et irrégulier, distribué le long des voies et sur le pourtour des murailles. Elle s'implante à l'alignement sur rue, occupe toute la largeur de parcelle et se trouve généralement mitoyenne entre deux bâtisses contiguës.

Le principe d'organisation de la maison peut se lire depuis la rue et se définit comme un « bloc en hauteur » ayant au rez-de-chaussée un local de production (échoppe, boutique, local agricole, atelier, etc.), un logis à l'étage, avec pour pièce principale, sinon unique, la salle, qui prend jour sur la rue et au dernier niveau le comble se abrite le grenier et le fenil où on stocke la paille et le fourrage. Elle détermine d'emblée l'ordonnance de la façade et la distribution de la maison. La dissymétrie de la façade est le caractère récurrent du modèle et la distribution est assurée par un escalier droit toujours appuyé contre le mur mitoyen.

La façade principale, ouverte sur la rue est peu large (3,5 à 5m) permettant l'ouverture de baies sur une voire deux travées. Elle s'élève sur un rez-de-chaussée et un ou deux étages surmontés d'un comble. Le rez-de-chaussée étant généralement ouvert par une baie plus large et une porte. Les étages disposent d'une à deux petites ouvertures rectangulaires par niveau.

Le bâti est construit traditionnellement en pierre, rarement appareillée, s'appuyant sur l'utilisation de matériaux locaux. Notamment l'utilisation du granit ou des galets pour les maçonneries courantes. La molasse « marine », pierre tendre et facile à travailler, est généralement utilisée pour les éléments de décor comme les encadrements de baie,

chaîne d'angle, corniches jointées au mortier enduits ou protégés par un enduit plein venant mourir sur les têtes de moellons de construction. Les enduits, selon les techniques employés ont pour but de protéger la pierre des dégradations liées aux intempéries.

Les toitures sont généralement à deux pentes avec le faîtage parallèle à la rue couvert en tuiles canal en terre cuite et ornées d'un débord composé majoritairement de plusieurs rangs de génoises ou plus ponctuellement d'un débord en chevrons bois ou corniche pierre.

Ces maisons ont toutes connu des transformations, les façades ont été remaniées à partir du XVI^e siècle afin d'obtenir un alignement vertical des baies puis aux XVIII^e et XIX^e siècles pour suivre diverses évolutions (changement de fonction, évolution des modes de vie, amélioration des techniques constructives, alignement urbain). Ainsi, la présence en façade, d'éléments d'architecture caractéristiques des époques médiévales et renaissance sont extrêmement rares voire inexistants. Remanié progressivement, le bâti médiéval courant nous est parvenu dans un mauvais état de conservation.

L'absence d'éléments visibles ne permet pas de préjuger de la valeur historique et architecturale du bâti qui peut révéler une grande richesse archéologique dans ses fondements et maçonneries. Toutefois, la caractéristique la plus remarquable du centre ancien de Saint-Vallier qui permet d'identifier la ville ancienne correspond à la permanence de la forme parcellaire et à cette typologie architecturale.

Quelques monuments ont traversé le temps et restent aujourd'hui les seuls édifices qui témoignent du passé médiéval de la commune.



Exemples d'immeubles à 1 travée du bourg

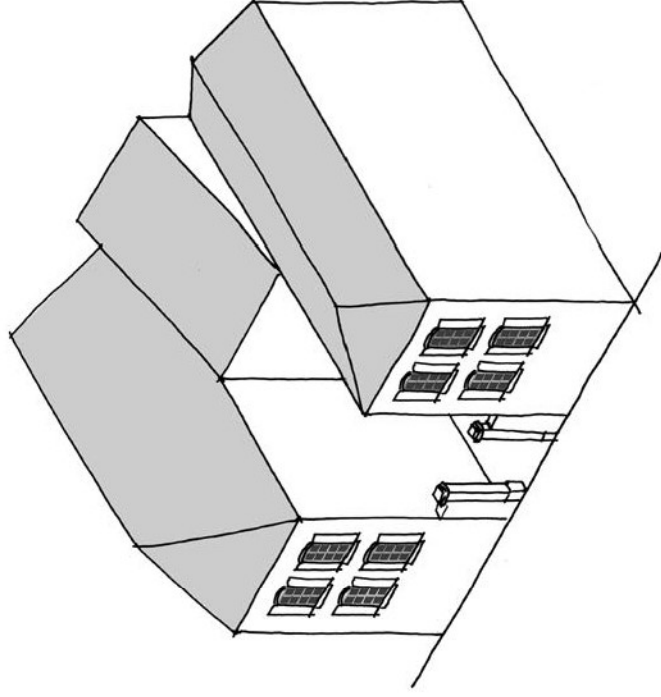
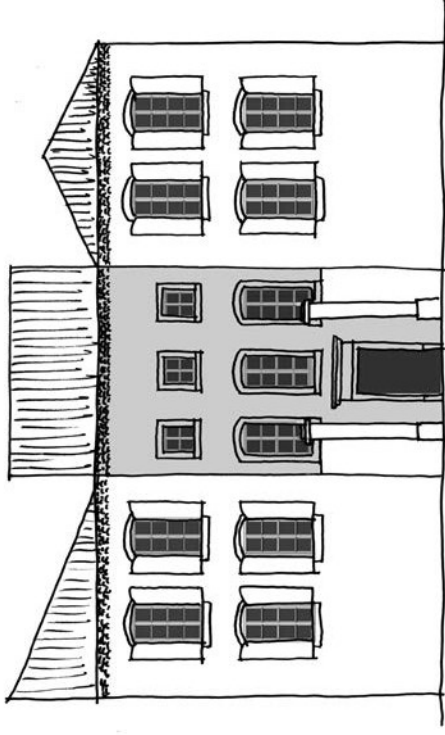
LES HÔTELS URBAINS



> On retrouve cette disposition principalement dans les rues de Verdun et du Président Wilson.

La particularité des hôtels urbains est de s'organiser en lien avec une cour se situant généralement en cœur d'îlot avec une implantation du bâti en front de rue. Certains exemples plus récents ont adopté la disposition en cour et jardin, la continuité du front de rue étant assurée par un mur de clôture et un portail ou une aile de bâtiment. Bien que les parcelles soient plus vastes et large, le bâti occupe toute leur largeur et se trouve généralement mitoyen entre deux bâtisses contiguës.

La façade principale est large (10 à 20m) et ordonnancée en travées verticales régulières. Elle s'élève sur un rez-de-chaussée ou un soubassement puis un ou deux étages surmontés d'un comble. Le premier étage est généralement plus haut, témoignant de son statut de bel étage. La disposition en front de rue correspond généralement à une transformation liée à une opération d'alignement et présente une façade du XIX^e siècle avec commerce en rez-de-chaussée et de nombreux éléments d'ornement (corniches, bandeau, chaînes d'angle, appuis de fenêtre ou encadrements,...). Les fragments architecturaux ou dispositifs de distribution (galerie, escalier) témoignant de l'état antérieur peuvent être visibles dans les cours intérieures.



Le bâti est construit traditionnellement en pierre locale, s'appuyant sur l'utilisation de matériaux locaux. Notamment l'utilisation du granit ou des galets pour les maçonneries courantes. La molasse «marine», pierre tendre et facile à travailler, est généralement utilisée pour les éléments de décor comme les encadrements de baie, chaîne d'angle, corniche... Les murs composés de pierres jointées au mortier de chaux sont traditionnellement enduits ou protégés par un enduit plein venant mourir sur les têtes de moellons de construction. Les enduits, selon les techniques employés ont pour but de protéger la pierre des dégradations liées aux intempéries.

Les toitures sont généralement à deux pentes pour les bâtiments en front de rue ou à croupes pour les implantations en retrait. Les couvertures sont en tuiles canal en terre cuite et ornées d'un débord composé majoritairement de plusieurs rangs de génoises ou plus ponctuellement d'une corniche en pierre.

La typologie singulière de ces hôtels urbains disposés sur cour est généralement peu perceptible depuis l'espace public, certains d'entre eux sont en revanche des marqueurs importants de l'espace urbain.



Eléments architecturaux présents dans les cours intérieurs



Exemples d'hôtels urbains

5.1.2 Les éléments de caractéristique

L'IMMEUBLE DE RAPPORT

> On retrouve cette disposition principalement dans les rues de Verdun, du Président Wilson et l'avenue Jean Jaurès

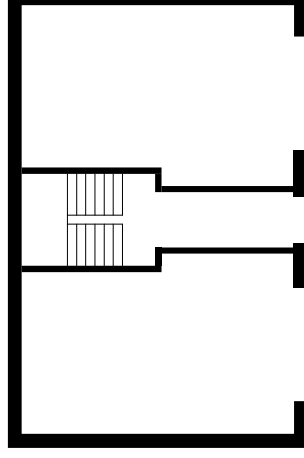
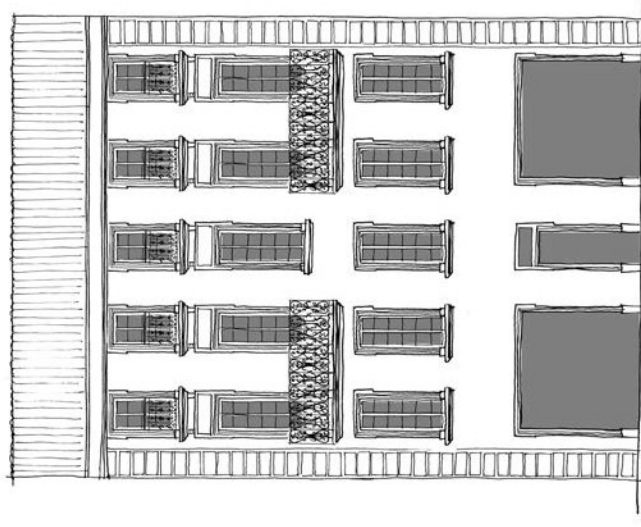
Suivant le tracé des remparts, mais également le long des berges du Rhône et de l'actuelle rue de Verdun, souvent en double orientation, des immeubles de rapport s'installent dans les faubourgs.

On retrouve des immeubles souvent traversant, aux façades ordonnancées, comportant plusieurs travées de baies alignées sur un même étage et axées de bas en haut. Les dimensions des baies sont décroissantes du premier étage vers le dernier. Les rez-de-chaussée sont ouverts par une porte (donnant accès à l'habitation et un escalier desservant l'ensemble des étages et à l'origine) et/ou une devanture commerciale.

Bien que les modèles architecturaux soient communs à l'ensemble de la France, ils sont toutefois contextualisés par l'emploi de matériaux propres à la vallée du Rhône : couvertures en tuiles mécaniques traditionnelles, l'utilisation de la pierre locale pour la maçonnerie et parfois pour l'ornement.

Ils sont constitués d'une maçonnerie en pierre appareillée ou en maçonnerie de pierre jointée au mortier de chaux et enduites. Les techniques constructives sont identiques au bâti ancien.

L'immeuble de rapport possède en général, deux à trois niveaux au dessus du rez-de-chaussée. Les toitures possèdent un faîtage parallèle à la rue, deux pans recouverts de tuiles canal en terre cuite.





Immeuble d'angle généralement très soignés



Éléments de décors caractéristiques (décor peint, ornement en pierre de taille ou ciment prompt, ferronnerie,...)



Vue d'immeubles rue de Verdun



Vue d'immeubles place Aristide Brian

La topographie et la parfois la possibilité d'une cour intérieure est parfois accessible depuis un hall d'entrée ou une porte cochère.

Le décor des façades est composé d'encadrement de baie, d'embranchement en pierre, de chaîne d'angle, d'arc de décharge au dessus des baies ou encore d'appuis de baie moulurés.

Quelques balcons agrémentent les façades. Ils sont protégés par des garde-corps en ferronnerie, dont la mise en œuvre est parfois de grande qualité.

On notera une variante spécifique au quai du Rhône, où certains bâtiments présentent une façade sur rue similaire aux immeubles de rapport et se prolonge du côté opposé par une vaste terrasse. Cette dernière couvre généralement deux niveaux dont le rez-de-chaussée, occupé désormais par des garages, qui servait à l'origine à entreposer les barques navigant sur le fleuve. La plupart de ces terrasses sont largement végétalisées et participent à la grande qualité urbaine de ce quai, certaines sont agrémentées par des annexes ou des ailes de bâtiment décorées dans un style pittoresque apportant à l'ensemble un esprit de villégiature.

LES FABRIQUES / ATeliers / USINES

SLOA

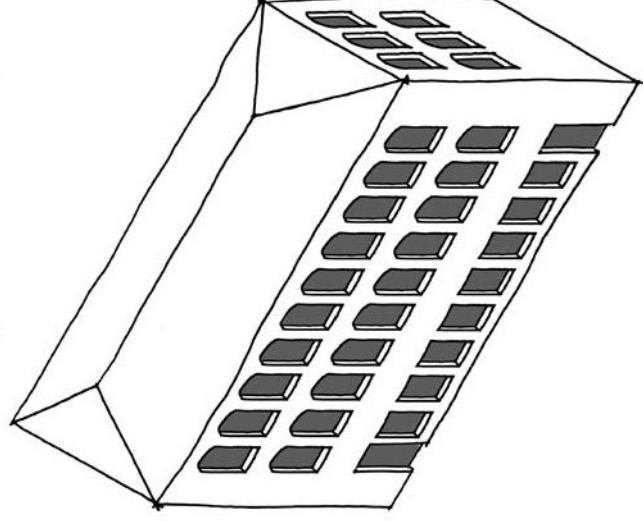
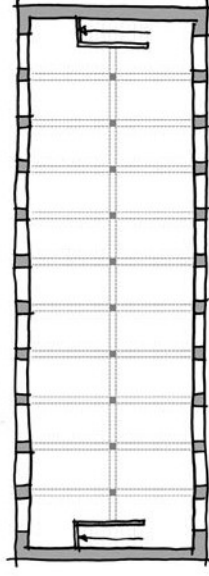
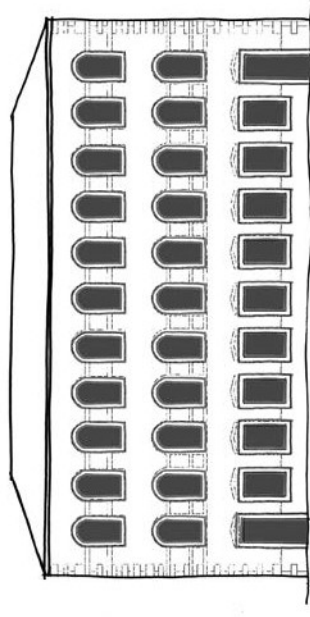
Lieu de production depuis l'antiquité puis idéalement positionné entre la sériculture du midi et le pôle lyonnais et stéphanois de production et de commerce des soieries, Saint Vallier connaît un important développement de ces activités au XIX^e siècle.

Les fabriques peuvent prendre différentes formes en fonction de leurs destinations ou de l'époque de construction. Cependant, elle possède un certain nombre de critères communs qui rendent leur identification possible.

Situées à l'extérieur du périmètre des remparts, elles s'installent le long des biefs et canaux, afin d'utiliser leur eau (force motrice, refroidissement, nettoyage...).

Ces édifices de volume unitaire prennent généralement la forme de bâti de plan rectangulaire de dimension importante. Les fabriques peuvent être organisées en rez-de-chaussée simple ou sur plusieurs niveaux répartissant des étages destinés au stockage au travail mais également au logement. La hauteur des niveaux étant fonction de l'usage de destination, l'édifice peut présenter généralement des hauteurs importantes.

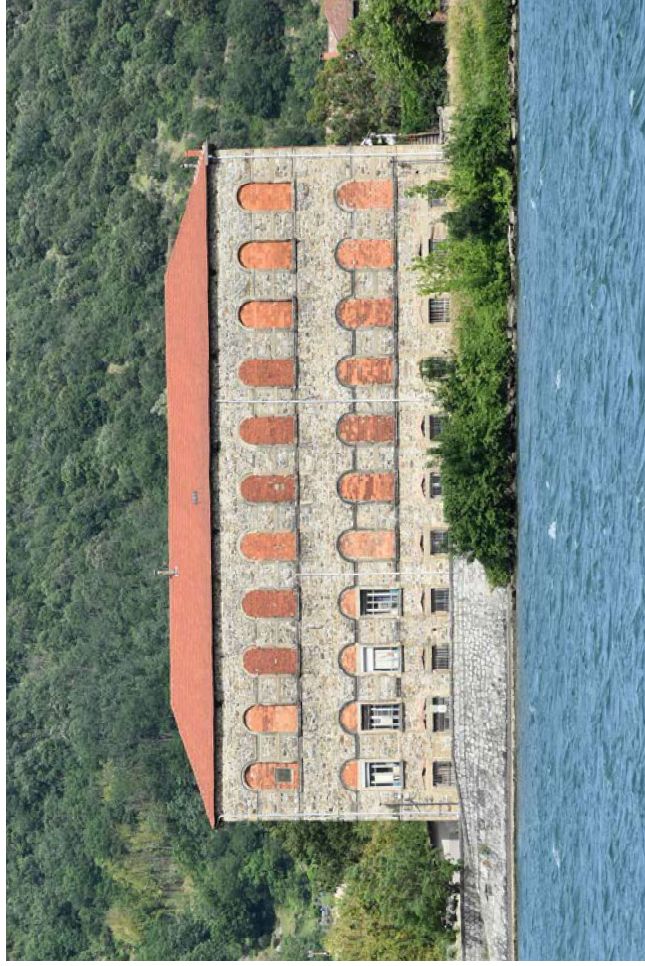
La première génération d'ateliers et fabriques est construite en maçonnerie de granite prélevé au plus près et hourdé à la chaux. Les encadrements de baie, corniche et chaîne d'angle sont réalisés en pierre (molasse) de taille et peuvent présenter quelques éléments de décor. Les charpentes sont réalisées en bois et les couvertures en tuiles canal. Des piliers intermédiaires en fonte sont également utilisés dans le but de libérer les grandes portées de tous les refends porteurs. Les planchers sont réalisés en bois et plus tard en hourdis métallique en remplissage de brique.



Les façades sont larges, les réparties géométriques des ouvertures permettent d'éclairer les édifices sur toute leur profondeur.

Poussée par une croissance rapide de leur activité, les ateliers ont généralement été transformés en usine. Les bâtis anciens ont été soit démolis pour reconstruire des ateliers plus adaptés ou transformés lourdement afin d'abriter de nouvelles activités.

Malgré la forte croissance de l'activité industrielle au XIX^e siècle, l'arrivée importante de main d'œuvre n'a pas conduit à la réalisation massive de logements dédiés à l'hébergement des ouvriers. On retrouve toutefois quelques exemples d'habitat ouvrier en lien avec les premières tanneries sur les berges de la Galaure. Largement transformés, mais gardant leur vocation de logement, les bâtiments ont conservé leur volume massif et simple, à trame régulière.



LES MAISONS PATRONNALES

Le XIX^e siècle constitue une période d'essor et de prospérité de la ville de Saint-Vallier. De grandes fortunes se constituent en particulier dans les branches industrielles du textile, des faïence et tuilerie. La ville enregistre alors la production de nombreux immeubles qui expriment la volonté de paraître et d'investir des nouvelles catégories sociales aisées.

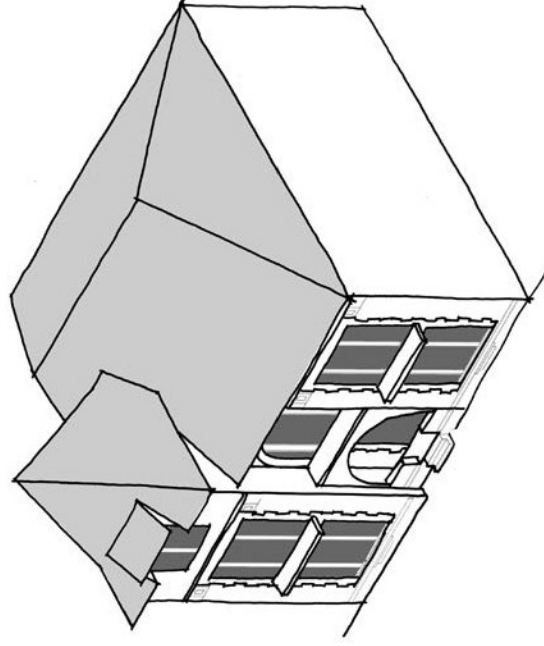
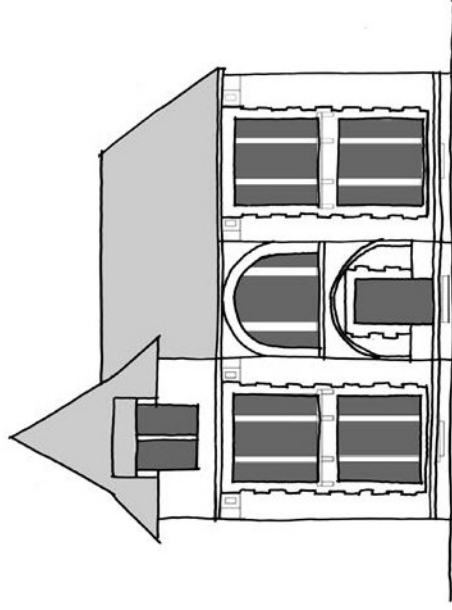
Outre les réalisations d'immeubles de rapport dans les faubourgs, cet essor immobilier trouve son écho dans le développement des ateliers généralement associé à la construction d'une maison patronale « au goût de l'époque ». Les nouvelles influences sur l'art d'habiter et de paraître, véhiculées dans les cercles de la nouvelle bourgeoisie industrielle, façonnent le modèle de la villa cossee prenant place au centre de sa parcelle.

Au-delà de ses qualités architecturales propres, cette architecture nouvelle représente une rupture définitive avec les formes de croissance continue qui avaient su gérer les agrandissements successifs du bourg historique. Du point de vue urbain, les constructions abandonnent les principes de mitoyenneté et d'alignement sur rue et instaure les bases de l'urbanisme pavillonnaire qui se généralisera au siècle suivant.

Les usines et la maison forment un ensemble immobilier de production dont la superficie peut varier de quelques centaines de mètres carré à plusieurs hectares. Le rez-de-chaussée de la villa accueille le bureau où le patron reçoit les clients, fournisseurs et relations. Par l'emplacement de sa maison, il surveille ainsi sa production et montre sa position sociale.

Les abords sont aménagés en jardin/parc d'agrément. Les maisons sont des constructions de plan carré de 2 à 3 niveaux. Le plan carré va de pair avec une évolution de l'intérieur et l'apparition progressive d'une distribution des différentes pièces qui se spécialisent et correspondent à des fonctions précises.

Le rez-de-chaussée comporte généralement une porte centrale, au sommet d'un court escalier formant un perron d'entrée abrité





par une marquise en fer forgé ou le balcon du premier étage. Le balcon du premier étage comporte la plupart du temps, trois fenêtres alignées sur la porte et les fenêtres du niveau inférieur. Le deuxième et dernier étage sont situés dans les combles et comportent au moins une fenêtre centrale.

Le rez-de-chaussée est l'espace de travail et de réception où se situe la cuisine, le bureau, lieu de la direction du domaine. Les pièces de réception que sont le salon et la salle à manger, sont les pièces maîtresses de la maison. Leur décoration peut être très travaillée à travers notamment, les cheminées, plafonds, boiseries, etc... Le vestibule fait aussi partie de cet ensemble, souvent décoré, c'est là que sont reçus et annoncés les invités. Chaque pièce joue un rôle précis dans la vie de la maison. Le premier étage regroupe les chambres, et le second celui des domestiques, ce qui définit une pyramide sociale dans la distribution des étages, reprenant les codes de l'aristocratie.

Le choix du site et de l'orientation, le matériau, la superficie, la taille, le nombre d'étages, les éléments décoratifs sont des éléments de mise en scène et font partie de la symbolique bourgeoise.

La villa est souvent désignée sous le nom du premier propriétaire ou de celui qui a marqué l'histoire de la maison.

Si la maison de maître se pare de divers styles éclectiques ou pittoresques, on retrouve quelques éléments d'architecture récurrents :

- nombre important de fenêtres et des ouvertures généralement alignées et symétriques ;
- matériaux : des pierres de taille ;
- hauteur de plafond importante (pouvant aller de 2,80 m à 4 m) ;
- distribution centrale et traversante de la maison ;
- présence de cheminées, en marbre ou en pierres, dans la salle à manger, le salon, et également les chambres ;
- présence d'un décor extérieur ostentatoire.

5.1.3 Les éléments

LES IMMEUBLES DE LA RECONSTRUCTION

À la suite du débarquement de Provence, afin de ralentir la fuite des Allemands et leur remontée de la vallée du Rhône, l'armée américaine a pour mission de détruire les ponts (route et voie ferrée) qui permettent de traverser la Galaure. Le bombardement manque son objectif, s'abat sur le champ de Mars et détruit une grande part de la zone sud de Saint-Vallier, modifiant en profondeur l'urbanisme de cette partie de la ville.

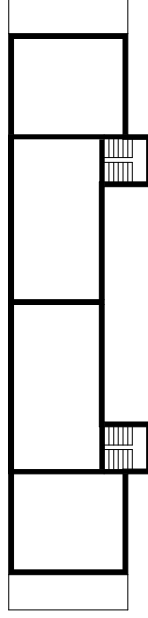
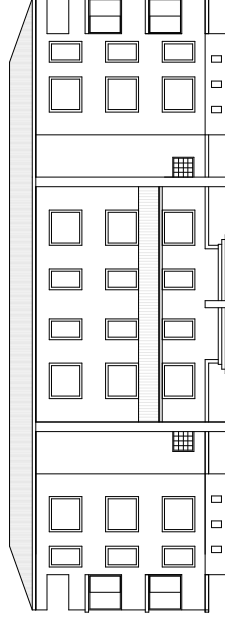
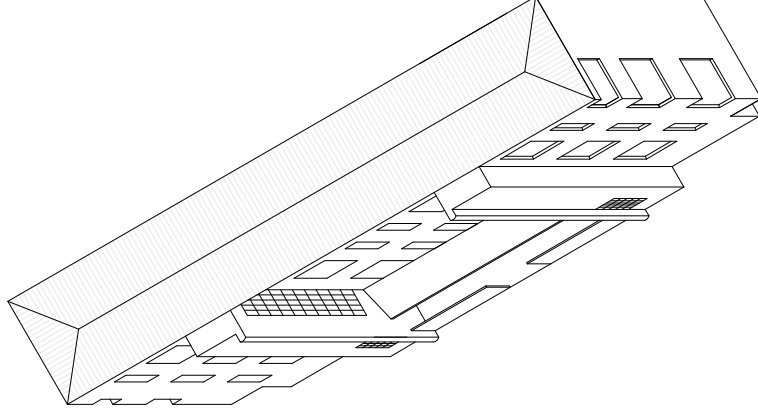
Une opération de reconstruction permettra la réalisation d'un quartier avec des bâtiments collectifs caractéristiques des années 50.

Les rares immeubles restés en place seront rénovés, pour le reste le quartier est reconstruit avec en priorité à partir des immeubles d'angle. Viendra ensuite la réalisation des bâtiments sur la rive de la Galaure et l'école.

Les urbanistes utiliseront la typologie en barre avec une implantation en limite de rue ou plus rarement en retrait avec aménagement des extérieurs en parking ou pelouse.

La construction est en béton armé sur 2 ou 3 niveaux, la toiture est en tuiles à 4 pans. Les bâtiments sont sur vide sanitaire et le rez-de-chaussée est occupé par un commerce ou des logements.

La façade est travaillée en plein et creux avec des loggias ou des balcons. La modénature peut être travaillée en claustra de béton ou pavé de verre. La cage d'escalier est traversante distribuant 2 à 3 appartements par niveau. Les appartements sont généralement traversant sur des typologies de studio à T3.





5.2 Le bâti remarquable

5.2.1 Le bâti remarquable médiéval ou Renaissance :

LE CHÂTEAU

Les origines du château de Saint-Vallier semblent remonter au XI^e siècle. Entre 1060 et 1090 le Comte d'Albon érigea une forteresse sur son fief de Saint-Vallier qui relevait des comtes de Vienne. Saint-Vallier se trouvait être un site défensif important, protégeant la province du Dauphiné des invasions de l'ouest. Passé par mariage à la maison des ducs de Bourgogne, le domaine de Saint-Vallier est apporté en dot en 1270 à la famille de Poitiers qui en sera détentrice pendant plus de 300 ans. Le château fut à l'origine construit à l'extérieur des remparts de la ville sur l'emplacement d'un ancien château fort. Château de plan carré flanqué de tours d'angle. Diane de Poitiers (1499-1566) qui fut la favorite du roi de France Henri II, semble avoir passé son enfance dans le château de Saint-Vallier.

Ses tours furent arasées au niveau des murailles au début du 16^{ème} siècle, suite au procès de son père pour trahison contre François 1^{er}. C'est en 1584 que Jean III de La Croix de Chevrières devient propriétaire du château de Saint-Vallier : le domaine est resté dans la même famille jusqu'à ce jour.

En 1752, Henri Bernard de La Croix de Chevrières (1678-1754), marquis de Chevrières et de Clérieux, comte de Saint-Vallier, semble avoir engagé une série de travaux dans son château de Saint-Vallier. En effet, il aurait comblé les douves et construit l'orangerie qui se retrouve aujourd'hui sous la terrasse sud. Des jardins, formant un parterre, auraient également été dessinés devant la nouvelle construction.

Les jardins du domaine sont décrits en 1867 par Albert Caisse, membre de la Société d'archéologie de la Drôme : « Il n'y a encore pas bien longtemps, des fossés et un pont-levis existaient devant la façade du château. Le pont-levis donnait accès à la tour carrée dans laquelle se trouvait la chambre de Diane. Le fossé a été comblé et une terrasse a pris la place de cet appareil guerrier.

Actuellement, le château se compose toujours d'un bâti principal quadrangulaire de plan carré flanqué de 3 tours circulaires dans ces angles. En position dominante sur la commune il est visible depuis de nombreux point de vue. Il participe ainsi largement à qualifier le paysage urbain du haut de la commune.



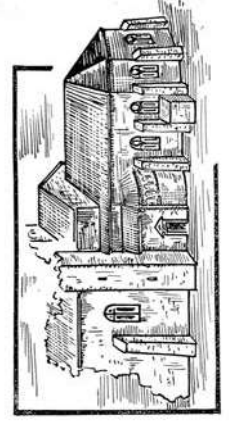
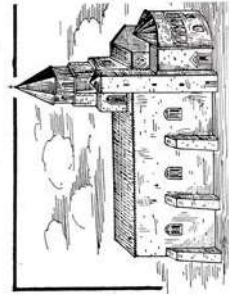
L'ÉGLISE SAINT-VALÉRY DE SAINT-VALLIERS S'LOA

L'église primitive, datant du XII^e siècle, est de style romano-byzantin. L'abside et le chœur, du XVI^e siècle, sont de style gothique ogival et abritent la chapelle funéraire des Poitiers. Le clocher a été construit au XVII^e siècle par les habitants. La nouvelle travée a été construite au XVIII^e siècle en style néo-grec.

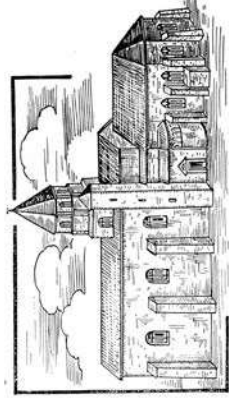
L'église fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 4 juillet 1972.



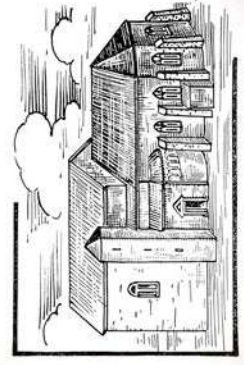
Eglise de St Vallier telle qu'elle fut construite au XII^eme siècle



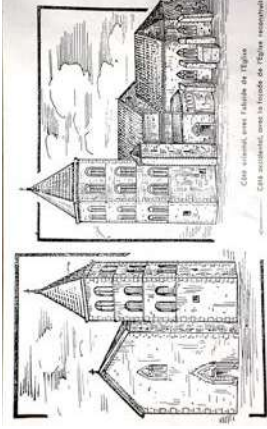
L'Eglise en partie détruite par les protestants



Vue de l'Eglise après la construction de la chapelle des Poitiers



L'Eglise après les réparations de 1808



Cette église, avec l'abside de l'Eglise
Celle actuelle, avec la façade de l'Eglise romane

LE REMPART

L'enceinte est le premier des éléments remarquables, celui qui structure l'espace urbain. L'ancien rempart date, selon différentes sources du IX^e siècle. Il englobait le bourg de la commune mais pas le château. Il disposait de 5 portes permettant d'entrer et de sortir.

Les portes étaient disposées dans l'alignement de la rue de Verdun au nord et au sud du bourg, dans l'alignement de la rue Dr Amodru et rue des Bénédictins à l'est et dans l'alignement du chemin des marronniers à l'ouest

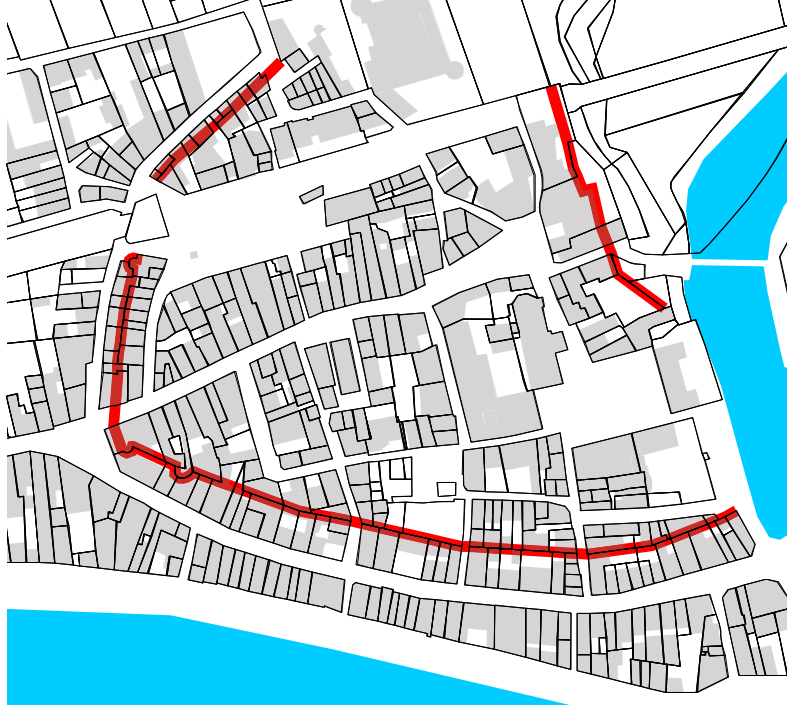
Un ensemble de tours cylindriques défensives était disposé en périphérie de la muraille. La disposition actuelle montre un système de tours flanquées (placées contre l'enceinte).

Il ne reste aujourd'hui que des traces de cet élément. Des vestiges des murailles sont perceptibles dans les rues de la tour et la rue des remparts. Ils sont également visibles sur la place D'Orsolles. Suite à la démolition d'un îlot, il apparaît un mur épais d'environ 1m50 en partie basse composé de moellons de granit bâti à la chaux. Un linéaire important de ce rempart est probablement encore existant mais a totalement été absorbé au sein des constructions. Une tour est distinctement visible à l'angle de la rue de la Tour et de la rue des Remparts. Elle a été arasée et percée de fenêtres la rendant difficilement identifiable comme un élément défensif. Elle présente les mêmes caractéristiques structurelles que les éléments de rempart identifiés précédemment.

C'est finalement sur le cadastre actuel que le tracé de l'ancienne muraille est le plus visible. En effet, la superposition du plan de Trudaine avec le cadastre actuel confirme la position existante de cet édifice. Quelques tours emprisonnées dans le bâti sont également visibles.



Ancienne tour tronquée puis aménagée en logement.



Rempart partiellement visible ou inséré en cœur d'îlot (devenu mur d'appui des immeubles construits de part et d'autre)



Rempart mis à nu par le curetage d'un îlot dans les années 1990

5.2.2 Le bâti remarquable des XVIII^e et XIX^e siècles :

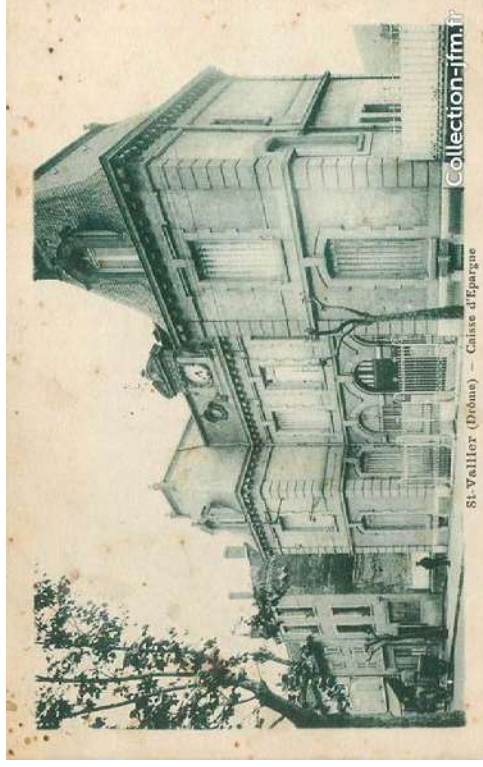
LA CAISSE D'ÉPARGNE

La Caisse d'Épargne de Saint-Vallier est créée le 17 février 1869, son siège est initialement à la mairie. C'est en 1909, que le bâtiment actuel est construit.

L'architecture des agences véhicule l'image de la Banque et vise à exprimer la solidité financière de l'établissement. A la fin du XIX^e siècle, toutes les Caisses d'épargne de France mobilisent un même vocabulaire architectural, selon le souhait des administrateurs qui cherchent à unifier leur image. Ainsi, les bâtiments des Caisses d'épargne accusent tous un même air de famille : les architectes locaux doivent composer selon des plans préétablis, selon les vœux de leur ville, selon leur propre talent (source : www.caue21.fr).

Le bâtiment de la caisse d'Épargne de Saint-Vallier est construit dans un style néo-classique, reprenant les codes du château à la Française (toit brisé en pavillon avec lucarnes, corps central flanqué de deux ailes en avancé,...). Le bâtiment est richement décoré : chaînes d'angle et encadrements de baie en saillie, denticules, bandeau, linteaux cintrés avec clé saillante, ferronneries ouvragées,...

Une transformation récente a vu la disparition de la cour pour la réalisation d'un hall d'entrée surmonté d'une terrasse.



L'HÔTEL DE VILLE

Au moyen-âge la mairie qui s'appelait « Maison de ville » était située en face de la mairie actuelle. Dès le début du XIXème siècle, elle s'installa à son emplacement actuel, dans l'immeuble de l'ancien prieuré.

La construction d'un nouvel hôtel de ville fût décidée le 21 mars 1846 selon les plans de l'architecte M. Thévenet qui prévoyait la construction d'un niveau bâtiment avec un niveau supplémentaire. Elle sera inaugurée le 13 août 1851.

Le bâtiment est édifié en pierre de Crussol dans un style néoclassique. La façade principale ordonnancée s'élève sur deux niveaux principaux avec soubassement et un niveau de combles. La travée centrale forme un avant-corps surmonté d'un fronton triangulaire avec trois travées régulières de part et d'autre.

Le premier étage occupé par les bureaux et la salle du conseil est de plus grande hauteur et constitue le bel étage du bâtiment. Son statut est souligné par le balcon ouvragé et des encadrements de baie surmontés de frontons triangulaires et semi-circulaires. De nombreux ornements complètent la composition de la façade principale : bossages des chaînes d'angles, piédroits, pilastres, bandeaux, corniche moulurés.





L'ÉCOLE DU CHAMP DE MARS

La municipalité fait l'acquisition du pré du Champ de Mars pour la réalisation d'une place en 1837. Deux années plus tard, une école est construite. En 1881, une école laïque est transférée au Champ de Mars, le bâtiment actuel pouvant avoir été construit à cette occasion.

ANCIENNES ÉCURIES

Ce bâtiment peut renseigné dans l'histoire locale a été largement remanié au XIX^e siècle à la suite des travaux du chemin de fer.



LA HALLE

Inaugurée le 11 mai 1858 au coeur de la vieille ville, la halle actuelle a été construite en 1858 en maçonnerie à l'emplacement d'un ancien bâtiment similaire, devenu vétuste.



5.2.3 Le bâti remarquable du XX^e siècle

LE THÉÂTRE

Au sud de la ville, face à la place du Champ de Mars, se situe le bâtiment de la salle des fêtes « Désiré VALETTE », portant le nom de l'ancien magistrat de la commune élu entre 1912 et 1941.

Appelée dès 1930 « Salle Municipale d'Education Populaire », les plans sont dessinés par l'architecte Jean BRUNEL de Valence à partir de 1931.

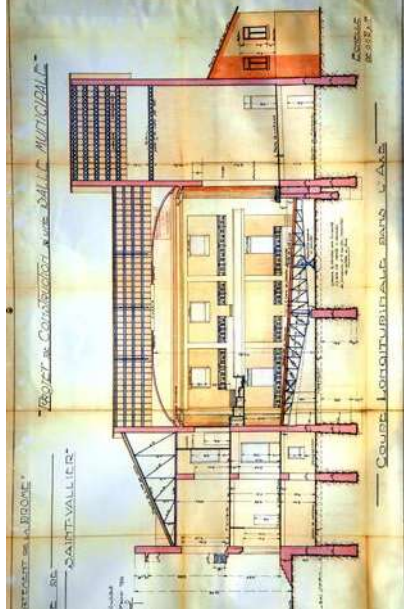
Son architecture incorpore déjà des préoccupations concernant la sécurité, comme le plafond de la salle principale intégralement métallique, ainsi conçue pour résister aux incendies d'après le rapport de l'architecte.

Construite en béton banché, sa façade « art déco » et les ouvertures sont alors ornées des vitraux réalisés par l'entreprise THOMAS, maître verrier à Valence.

Elle est ouverte au public après 3 jours de fête somptueuse, les 5, 6 et 7 mai 1934, célébrant son inauguration ainsi que celle du silo à grains.

Lors du bombardement du 16 août 1944, l'ensemble du bâtiment résiste à 3 bombes US de 2000 livres tombées à proximité, à l'exception des vitraux de la façade principale et de la porte d'entrée qui sont soufflés à l'intérieur.

Rénovée après-guerre, cette salle de spectacles est toujours équipée de son plancher en bois inclinable, permettant une flexibilité d'utilisation peu commune.



5.3 Matériaux et détails architecturaux

MAÇONNERIE, PIERRE DE TAILLE

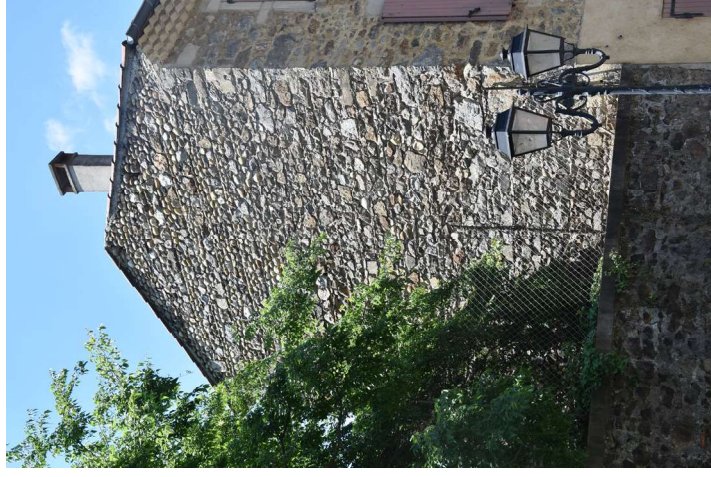
Les bâtiments anciens (construits avant 1948) se caractérisent par une grande variété de matériaux constituant les maçonneries. En effet, les matériaux utilisés provenaient de ressources locales nombreuses et les facilités de transport liées au Rhône ont pu permettre très tôt une plus grande diversification des approvisionnements. La période industrielle va s'accompagner d'une multiplication de matériaux exogènes (brique, machefer).

D'abord réservée aux bâtiments les plus importants (remparts, églises et demeures seigneuriales), la construction en pierre devient dès la fin de la renaissance la norme, même pour les demeures les plus modestes. On peut distinguer les murs en maçonnerie ordinaire, en moellons de pierre qui ont été les plus couramment utilisés et les murs en pierre de taille. A Saint-Vallier, aucun bâtiment à part l'église ne présente de façade en pierres de taille appareillées.

Les maçonneries traditionnelles des bâtiments sont donc construites en moellons pouvant associer plusieurs types de pierres (molasse, granit, galet). Les moellons sont liés par un mortier de chaux naturelle et de sable de pays. Les encadrements de baies et les chaînes d'angle sont en pierre de taille et utilisent principalement la molasse. Ils sont formés d'un linteau monolithe et de jambages en besace ou en harpe. La faible résistance de la molasse oblige la pose d'un arc de décharge, souvent en brique.

Les murs sont la plupart du temps enduits car les moellons utilisés sont de relativement petite taille et hourdés au mortier de chaux aérienne suivant un appareil irrégulier ne permettant pas d'assurer une étanchéité à l'eau de pluie et une tenue pérenne. Ce mode constructif est d'autant plus répandu que nombre de façades ont été restaurés, voire reconstruites au XIX^e siècle, époque durant laquelle se sont généralisés les enduits pour les constructions courantes. Seuls certains encadrements des baies disposés en saillie du mur laissent la pierre apparente.

A noter, la présence de murs en pisé, bien que peu visible car souvent enduit. Cette technique est principalement utilisée sur les façades latérales et arrières tandis que le mur de façade sur rue est édifié en moellons de pierre. De la même manière, le machefer est utilisé sur des façades secondaires sous la forme de bloc ou parfois banché.



Variété des types de pierres utilisées pour les maçonneries



Utilisation du pisé sur des façades secondaires



Des blocs de machefer ont été utilisés pour la rehausse du toit



Sous l'enduit apparaît la molasse des encadrements, la brique de l'arc de décharge

ENDUITS

Sur le bâti ancien, les enduits sont réalisés au mortier de chaux aérienne jusqu'au début du XX^e siècle, puis hydraulique. Les premiers font leur prise avec le gaz carbonique de l'air et demandent un délai de séchage important, tandis que la réaction chimique des seconds s'effectue avec l'eau de gâchage qui en s'évaporant assure leur durcissement. La coloration est essentiellement obtenue par le sable ou avec un pigment lors de l'emploi de chaux aérienne ; la chaux hydraulique grise tend à donner un ton plus neutre. Les sables de rivière ou de carrières environnantes sont à granulométrie plus ou moins régulière.

La finition est talochée de manière régulière tout en épousant les mouvements de la maçonnerie. Pour les façades de type urbain, soigneusement composées et ornées, les enduits sont toujours parfaitement dressés et totalement couvrants. Ils ne viennent jamais en surépaisseur sur les appareillages de pierre.

ORNEMENTS

Les ornements animent et structurent la façade. Ces éléments de modénature expriment le style architectural mais possèdent également une fonction technique :

- les chaînes d'angle consolident la façade, tout en la rythmant verticalement ;
- les encadrements rigidifient les ouvertures tout en affirmant la proportion entre les pleins et les vides ;
- le soubassement est l'élément de transition entre le sol et la façade et constitue le socle de toute architecture. Il est destiné à protéger les murs contre l'humidité et les salissures.
- les corniches et les bandeaux intermédiaires disposés à hauteur de plancher, protègent les façades des eaux de ruissellement, tout en soulignant leur horizontalité.

Les éléments d'ornement en relief sont peu nombreux sur les bâtiments les plus anciens. Ils ont été réalisés en pierre de taille, majoritairement en molasse. Si cette pierre se prête favorablement à la taille et à la sculpture, elle est tendre et fragile, sa nature calcaire la rend aussi très sensible aux désordres liés à l'eau et aux agressions chimiques (pollutions).

Les décors en façade se généralisent à partir du milieu du XIX^e siècle sur les immeubles de rapport, ils sont alors réalisés en ciment naturel prompt. Ce matériau est largement utilisé pour la réalisation des enduits, qui tendent souvent à imiter les façades en pierre de taille par leur teinte et leur texture, ainsi que pour orner les encadrements de baies réalisés « à fresco ».



Ensemble de façades enduites quai de la Galaure



L'enduit couvrait à l'origine les pierres d'encadrement



Profusion des ornements réalisés en ciment naturel prompt (faux appareil, bandeaux, encadrements moulurés, corniche,...)

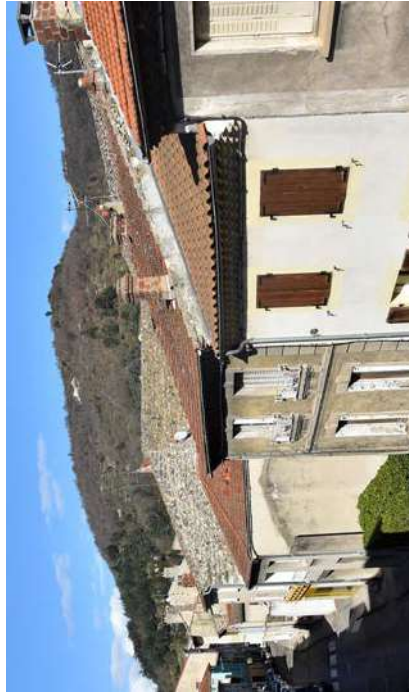


Quelques encadrements en pierre de taille sur les hôtels particuliers et autres bâtiments antérieurs au XIX^e s.

COUVERTURES

Saint-Vallier est bien connu dans la région pour la tuile qui porte son nom. En effet, la commune a été un important site de production de tuiles à partir du XIX^e siècle : la tuilerie Belle à Saint-Vallier mais également celles de L. Robin à Beausemblant ou A. Gaillard à Laveyron également associées au nom de Saint-Vallier.

Les tuileries du secteur ont produit des tuiles mécaniques plates avec gorge d'écoulement ou à côte centrale (dimension 21.5 x 35 cm). Elles ont été largement utilisées pour les toitures des nouvelles constructions dans les faubourgs mais aussi en remplacement de la tuile canal dans le centre ancien. Aujourd'hui, ces deux types de tuiles cohabitent dans le centre ancien alors que les immeubles de la reconstruction ont utilisé exclusivement la tuile mécanique plate.



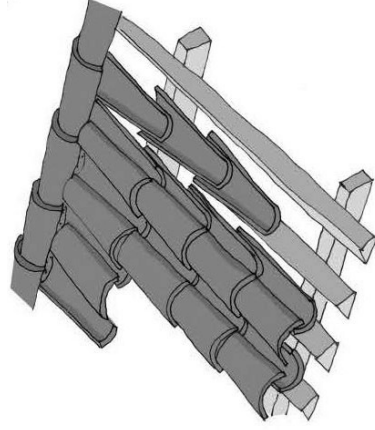
Dans le centre ancien, tuiles canal et tuiles mécaniques cohabitent Ancienne publicité pour les tuiles L. Robin



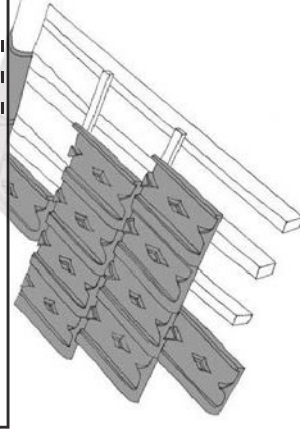
Les rives sont réalisées généralement avec une tuile canal disposée en couvert et scellées au mortier de chaux. On observe parfois un léger débord de toit en pignon avec une planche de rive en finition (l'utilisation de tuiles à rabat est marginale).

AVANT-TOIT (OU RIVE D'ÉGOUT)

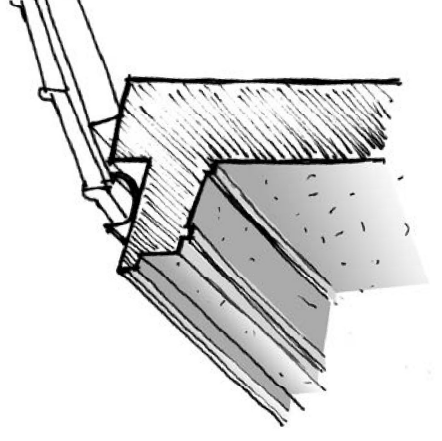
Les avant-toits sont destinés à éloigner les eaux des pieds de mur, ils sont principalement constitués d'une passe de toit soutenue par une corniche moulurée, plusieurs rangées de génoises ou des chevrons débordants. Ces derniers restent généralement apparents et leur extrémité peut être sculptée. Pour les immeubles de la reconstruction, le couronnement est marqué par une corniche en béton.



Tuiles canal disposées en courant et couvert



Tuiles mécaniques plates



Avant-toit constitué de 2 rangs de génoise

Corniche en béton armé des bâtiments de la reconstruction

SOUCHES DE CHEMINÉES

Les souches de cheminées sont traditionnellement réalisées en brique rouge, montées au mortier de chaux et sable, certaines sont enduites. Ces souches comportent, en partie haute, quelques rangs en débord qui écartent les eaux de ruissellement (le couronnement) et les sommets sont généralement garnis de mitrons en terre cuite (cônes de poterie), certains sont vernisés.

MENUISERIES

Les menuiseries courantes extérieures des bâtiments datent pour les plus anciennes du XIX^e siècle. Jusque très récemment les menuiseries étaient réalisées en bois. Ces fenêtres se caractérisent d'une part, par la finesse des profils et le détail des moulures qui ajoutent au caractère des menuiseries et d'autre part par le découpage des vitrages en carreaux par des petits bois mortaisés qui participe du dessin de la façade. La division tierce du vantail est récurrente à Saint-Vallier avec des carreaux de proportion carrée en partie haute et basse et un carreau rectangulaire en partie centrale.

Si les fenêtres des immeubles de la reconstruction sont également en bois, elles s'adaptent aux proportions plus larges des baies. Elles sont à plusieurs vantaux, plein vitrage et leurs profils sont sans moulure.

De nombreuses portes d'entrée sont ouvragées. Le style et leur décor sont souvent en rapport avec celui de leur encadrement souvent mouluré. Elles sont traditionnellement en bois à un ou deux vantaux et se composent d'éléments récurrents tels que les panneaux de bois moulurés, une imposte vitrée, des éléments de serrurerie ouvragés,... Les immeubles de la reconstruction se démarquent du bâti ancien avec de remarquables portes en métal intégrant des éléments de serrurerie de style Art déco.

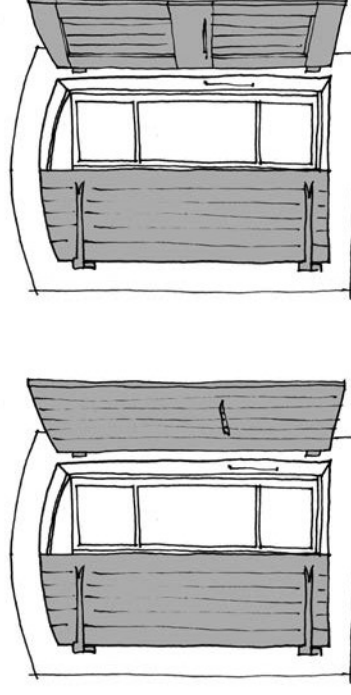
SYSTÈME D'OCCULTATION (VOLET, PERSIENNE, JALOUSIE)

Les volets constituent un véritable élément de composition de la façade. On retrouve aujourd'hui essentiellement deux systèmes traditionnels d'occultation : les volets en bois à lames verticales (avec ou sans cadre) ou à persiennes. Les volets à persiennes en métal se répandent au cours du XX^e siècle. Ils sont composés de plusieurs vantaux ajourés et repliables en tableau, ils ont souvent remplacé les jalousies à la lyonnaise (brise soleil à lames en bois inclinables) largement répandues sur les cartes postales anciennes. Des lambrequins en bois ou en ferronnerie peuvent être placés sous le linteau pour dissimuler les jalousies une fois repliées.

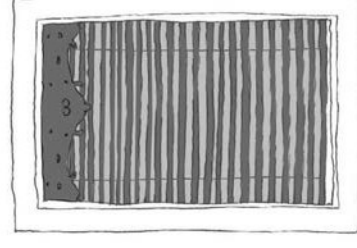
Mitron

Glacis

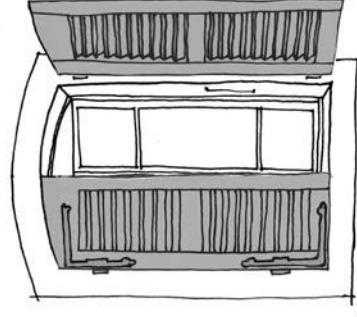
Couronnement



Volet à cadre



Volet simple à lames verticales



Volet à persiennes

Jalousie à la lyonnaise

FERRONNERIES

A partir du XVII^e siècle, au fur et à mesure que s'agrandissent les baies, apparaissent des grilles de balcon ou des garde-corps en fer forgé, souvent très ouvragés. Au début du XIX^e siècle, le développement des techniques de la fonte va modifier l'art de la ferronnerie. Les motifs fabriqués industriellement et vendus sur catalogues sont assemblés dans des cadres traditionnels puis peu à peu fournis en motifs complets. Ils sont systématiquement présents sur les immeubles de rapport implantés sur les boulevards.

DEVANTURES COMMERCIALES

Si les cartes postales anciennes révèlent un grand nombre de devantures commerciales traditionnelles en applique, elles ont pour l'essentiel disparu aujourd'hui. Un grand renouvellement des commerces a eu lieu dans les années d'après-guerre conduisant à la généralisation des devantures métalliques, souvent disposées en tableau. On notera la qualité de composition de certaines devantures de cette époque (associant menuiseries métalliques, lambris bois, bandeau en béton), dessinées par l'architecte Joulie, dont il demeure aujourd'hui quelques exemples.



Association AVPAV / fonds Joulie-Rey



Les altérations

Le SPR de Saint-Vallier est structuré par trois périodes historiques principales :

- la période médiévale durant laquelle s'est organisé le tissu urbain de la ville intramuros,
- le XIX^e siècle qui a vu le développement des faubourgs
- l'après-guerre avec la reconstruction du quartier situé au sud de la Galaure.

Concernant plus spécifiquement le bâti, ce sont essentiellement les immeubles des deux derniers siècles qui façonnent le paysage urbain, le bâti antérieur correspondant aux principaux monuments de la ville ou à des structures non visibles en élévation.

Ainsi, on peut distinguer les éléments qui participent à la composition de la ville dans sa dimension urbaine, architecturale et même végétale et des éléments qui la «décomposent» à différentes échelles : les démolitions sans recomposition du tissu urbain, les façades exogènes aux caractéristiques des trois grandes périodes historiques, les modifications ou remplacements d'éléments architecturaux, les ajouts d'équipements techniques sans souci d'intégration, le traitement majoritairement routier des espaces publics, les altérations de la trame végétale,... A cela, s'ajoute un manque d'entretien relativement généralisé sur les secteurs de la ville intramuros et des faubourgs.

Ci-contre, l'identification des altérations récurrentes constatées.



Reproduction de décors pastiches, sans faire référence à l'architecture locale



Ajout de lucarnes, sans faire référence à l'architecture locale



Décroutage d'un mur en maillons de pierres, destiné à être enduit et dans un faubourg caractérisé par les enduits aux teintes variées avec décors peints



Enduits écrasés



PVC et petits bois intégrés dans l'épaisseur du vitrage



Réseaux de climatisation envahissant la façade



Zinguerie traitée de manière très peu discrète



Ancienne démolition de façades qui a laissé place à un traitement particulièrement routier de la rue

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 026-212603336-20260601-2026_06_01_07-DE

SLO

L'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE



1.1 Contexte biogéographique

La commune de Saint Vallier s'implante le long du Rhône, à mi-distance entre Valence et Vienne, et sur la même latitude que le Puy en Velay et Grenoble.

Le réseau hydrographique de la commune est important et constitue un patrimoine naturel de grande qualité avec, à l'extrémité Sud de la commune, la confluence entre le Rhône et la Galaure.

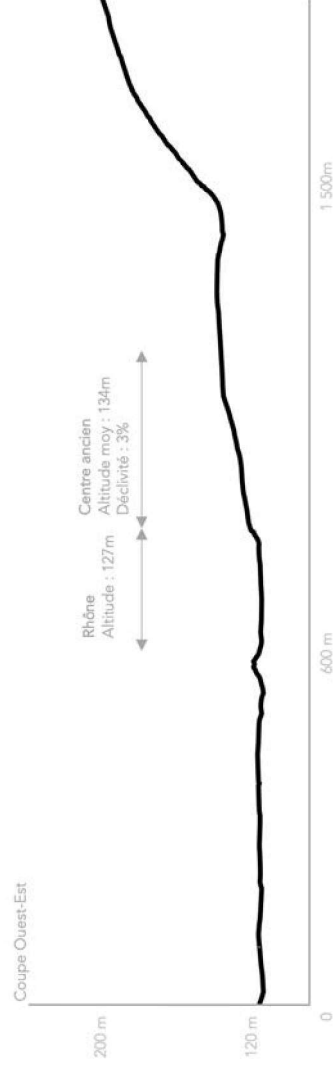
La bande de terre où se loge historiquement Saint-Vallier est pincée entre le relief de la Côte à l'Est et le lit endigué du Rhône à l'Ouest. Ce resserrement physique indique un point de passage privilégié et raconte tout ou partie de l'implantation du pont Caton permettant de rejoindre la commune de Sarras à l'Ouest. Ce point de franchissement du Rhône conditionnera le **caractère routier du centre-ville** de Saint Vallier, les autres points de franchissement du Rhône se situant à plus de 6km au Nord (Andacette) et 13km au Sud (Tain l'Hermitage).

Le contexte géographique offre par ailleurs à la commune une **large ouverture au ciel**.

A une altitude proche de celle du Rhône, la ville peut faire l'objet d'**inondations lors de grandes crues** et est donc dotée d'un PPR (Plan de Prévention des Risques) vis-à-vis des risques d'inondations.



Vue de Saint Vallier (Source : Géoportail)



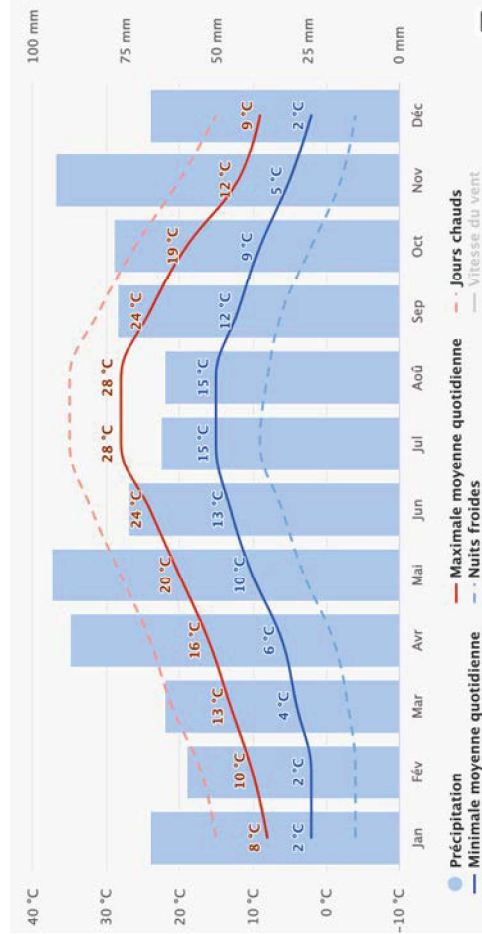
1.2 Caractérisation microclimatique

Saint-Vallier se caractérise par des **hivers relativement froids et humides**, humidité largement accentuée par la présence du Rhône et de la Galaure, avec un nombre de jours de gel conséquent sur la période hivernale, notamment sur les mois de décembre et janvier avec en moyenne une quinzaine de jours par mois.

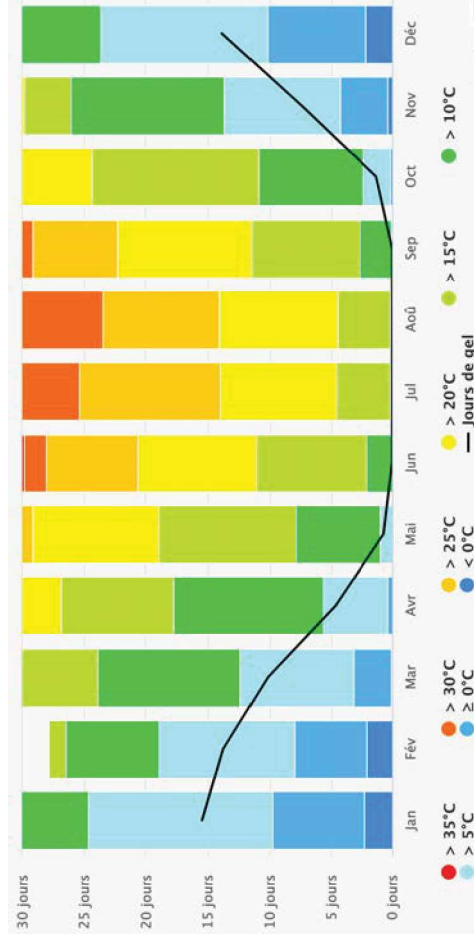
Les **étés** sont **globalement tempérés**, à l'exception des périodes caniculaires de plus en plus fréquentes, avec des températures n'excédant que rarement les 35°C en journée. L'humidité relative apportée par le Rhône et la Galaure contribue notamment à limiter les épisodes caniculaires par le maintien de nuits fraîches et donc une régulation des amplitudes thermiques quotidiennes.

Les précipitations sont régulières, notamment au printemps, avec en moyenne une dizaine de jours par mois de pluie. De fortes pluies peuvent subvenir sur la période d'automne.

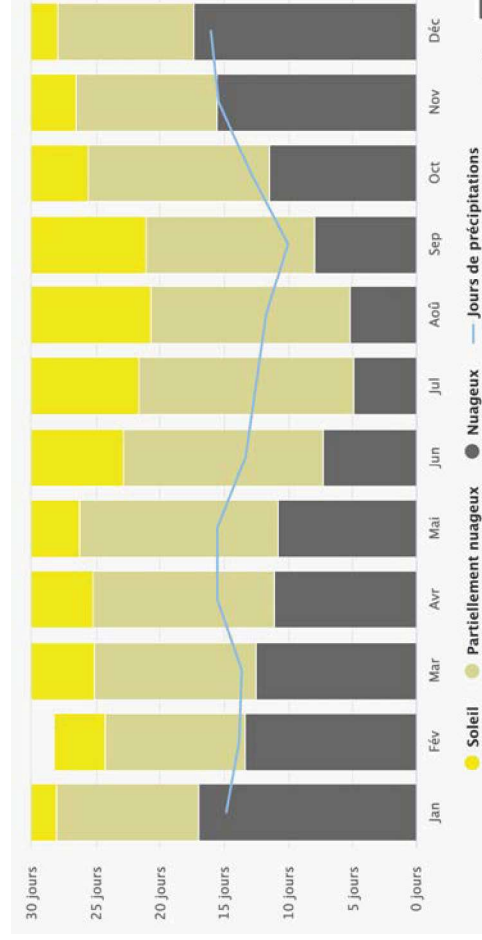
Les diagrammes présentées sont tirés du modèle météorologique globale NEMS développé par Meteoblue.



Données climatiques de Saint-Vallier (Source : Meteoblue)



Evolution des températures annuelles et jours de gel (Source : Meteoblue)



Ensoleillement annuel (Source : Meteoblue)

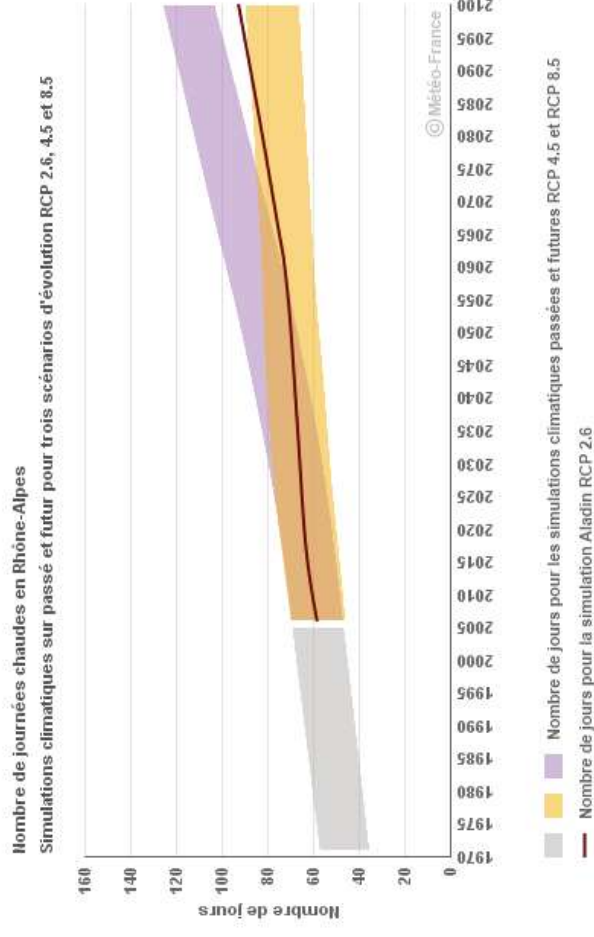
1.3 Tendances des évolutions du climat au XXI^e siècle

Les évolutions climatiques présentées sont tirées de la synthèse fournie par MétéoFrance, établie sur la base des travaux des climatologues et des scénarios établies par le GIEC (Groupe d'expert Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat). A l'échelle de l'ex région Rhône-Alpes, l'analyse du climat sur les 50 dernières années amène à constater l'évolution suivante :

- hausse des températures moyennes en Rhône-Alpes de 0,3 à 0,4°C par décennie sur la période 1959-2009 ;
- accentuation du réchauffement depuis les années 1980, plus marqué au printemps et en été ;
- des sécheresses en progression.

Sur la base des scénarios prévisionnels du GIEC, la tendance d'évolution du climat pour Rhône-Alpes va se traduire par :

- une **poursuite du réchauffement climatique**, quel que soit le scénario. Selon le scénario «sans politique climatique», le réchauffement pourrait dépasser 4°C à l'horizon 2071-2100 ;
- une poursuite de la diminution du nombre de jours de gel et de **l'augmentation du nombre de journées chaudes**, quel que soit le scénario ;
- **assèchement des sols** de plus en plus marqué.



Evolution climatique (Source : MétéoFrance)

1.4 Caractérisation écologique

La ville de Saint-Vallier est concernée par :

- Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type 2 : végétation sub-méditerranéenne présentant un intérêt biologique élevé et est un site de référence en matière d'observation des migrations empruntant le couloir rhodanien.
- Une ZNIEFF de type 1 : gorges de la Galaure, cirque sauvage et peu accessible, permet le développement d'une végétation dense, refuge de nombreuses espèces locales.
- Une seconde ZNIEFF de type 2 s'étend à l'ensemble des vallons rhodaniens, mais pour laquelle la commune n'est pas prise en compte dans le périmètre.

La Ville de Saint-Vallier n'est pas concernée par un périmètre Natura 2000, pouvant parfois impliquer des mesures particulières lors de réhabilitation afin de respecter les habitats des animaux préservés.

Le site de Saint-Vallier est à fort enjeu de biodiversité tant en termes de migrations des espèces (couloir rhodanien) que de développement spécifique d'espèces hydrophiles en bordure du fleuve et de son affluent.



Périmètre des ZNIEFF (Source géoportail)

II CARACTÉRISATIONS BIOCLIMATIQUES DES ESPACES BÂTIS ET NON BÂTIS

2.1 Caractérisation bioclimatique des espaces non bâtis

Le cadre du site patrimonial remarquable est à différencier selon 3 ambiances bioclimatiques distinctes qui permettent une vitalité des espaces non bâtis en toutes saisons.

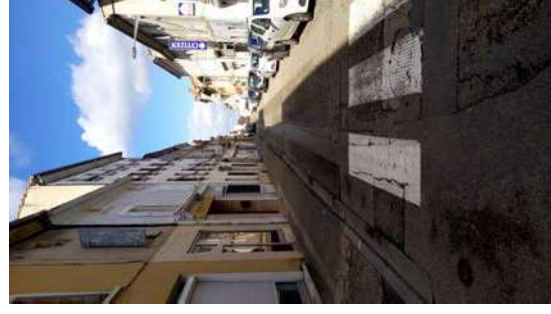
Tout d'abord, **le centre historique** s'organise autour de rues places très minérales. Le **végétal** dans les espaces publics du centre ancien est **peu développé** et généralement rapporté en pots.



Végétalisation en pot



Rare présence d'arbres de hauts jets en centre ancien



Rues du centre ancien très minérales



2.1 Caractérisation bioclimatique des espaces non bâtis

Ensuite, le flan ouest du centre ancien est bordé par le couloir rhodanien, peu végétalisé suite à l'endiguement, fortement exposé au vent et marqué par le passage de la RDn7. Cet axe présente donc un **caractère défavorable d'un point de vue bioclimatique**, avec :

- une forte exposition au Mistral ;
- une forte exposition au couchant en été, engendrant une surchauffe des façades exposées ;
- de fortes nuisances sonores, engendrant une difficulté à profiter de la ventilation naturelle de jour comme de nuit ;
- de fortes pollutions en particules fines.

Enfin, les abords de la Galaure se démarquent par une végétalisation omniprésente, particulièrement remarquable, et offre, au-delà de la diversité des espèces présentes, un **cadre sensoriel exceptionnel**, tant sur le plan visuel qu'olfactif et climatique. Ces espaces permettent d'apporter de la respiration et contrastent avec le centre ancien. On retrouve une humidité relative permanente, probablement un peu inconfortable en hiver, mais a fortiori très agréable le reste de l'année et notamment en période de fortes chaleurs.



Ripsisylves de la Galaure



Aménagement des espaces non bâtis aux abords du Rhône



Espace paysager des jardins de la Galaure

2.2 Caractérisation bioclimatique et thermique du centre ancien de Saint-Vallier

Bien que le bâti ancien soit assez hétérogène dans ses dispositions fonctionnelles, on observe certaines caractéristiques récurrentes.

Tout d'abord, le bâti est majoritairement en R+1 ou R+2. Les ensembles bâtis présentent une bonne compacité, grandement expliquée par la mitoyenneté originelle et des **pignons rarement nus**.

La largeur de rue, combinée à des hauteurs de bâtiment permet d'**éviter au maximum les ombres portées de bâtiment sur la façade opposée**. Les logements de rez-de-chausée peuvent ainsi profiter au maximum d'apports lumineux et solaires, bien que ces apports soient limités en période automnale et hivernale, aux vues du contexte climatique de Saint-Vallier détaillé précédemment.

Les murs de façade ainsi que les pignons sont majoritairement composés de **moellons de pierre**. A l'exception de quelques bâtiments dont les moellons de pierre sont laissés apparents, la majorité des façades présente un enduit réalisé à la chaux. A noter que le choix de l'enduit doit être fait **sans altérer les caractéristiques hygroscopiques du mur existant**.

Le bâti traditionnel est composé de combles non aménagés, créant un espace tampon avec l'extérieur idéal pour limiter les déperditions vers l'extérieur mais aussi agissant comme protection contre les surchauffes en été.

Les **menuiseries** sont de **grandes dimensions**, avec une hauteur conséquente permettant de maximiser l'apport lumineux en fond de pièce. La réduction de la hauteur de vitrage altère cette caractéristique et peut engendrer un déficit de lumière naturelle en fond de pièce. Dans l'optique d'apporter un maximum d'apport lumineux, les portes d'entrée sont régulièrement vitrées ou munies d'une **imposte vitrée**. Les fenêtres sont protégées par des **contrevents pleins ou persiennés** en bois épais. Ponctuellement, nous retrouvons aussi des jalousies à la lyonnaise ou des contrevents à projection, très efficaces pour occulter les apports solaires tout en conservant un minimum d'apport lumineux. En période hivernale, les contrevents apportent par ailleurs une légère résistance thermique additionnelle aux fenêtres.

A l'origine, les logements sont majoritairement traversants. Cette disposition permet d'assurer un meilleur renouvellement d'air et, en été, d'évacuer plus facilement les calories accumulées en journée, notamment en période nocturne où les températures sont plus fraîches.



Bâti en R+2



Volets à projection



Apports lumineux par porte et imposte vitrés

2.2 Caractérisation bioclimatique et thermique du centre ancien de Saint-Vallier

Cas 1 : Maison de ville

Ce cas correspond à une maison de ville en R+2 et mitoyenne sur deux côtés. Nous avons considéré des proportions de composition bâtie moyenne à partir de différents ouvrages observés et, en l'absence de plans précis, avons considéré les caractéristiques et proportions suivantes :

- largeur moyenne de travées : 4,8 m
- hauteur du RDC et 1er étage : 3 m
- hauteur du dernier étage : 2,8 m
- Taux de percement en façade : 22%

Les caractéristiques thermiques suivantes ont été définies sur la base d'un bâtiment avec les compositions d'origine, sans travaux de réhabilitation :

- murs de façade en moellon pierre, épaisseur moyenne de 55 cm ($U = 2,9 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$)
- menuiseries anciennes à simple vitrage sur huisserie en bois dur ($U_w = 4,2 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$)
- combles non ventilés et couverture en petites tuiles ($U = 2,1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$)
- plancher bas sur terre plein ($U = 0,4 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$)

Total des déperditions : 11 kW, soit 80 W/m^2

Point forts :

La forte compacité ainsi que la mitoyenneté sur les deux pignons limitent largement les déperditions du bâti.

Des protections solaires sont présentes devant chaque fenêtre et permette de limiter les surchauffes par apports solaires en période estivale .

Forte inertie induite par les murs en pierre.

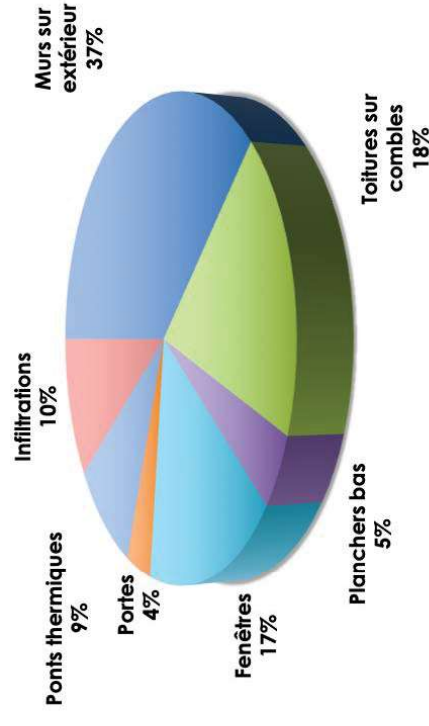
Points faibles :

L'absence d'isolation des parois opaques et claires.

Un taux d'infiltration (étanchéité à l'air des menuiseries notamment) relativement important par rapport aux normes actuelles.



REPARTITION DES DEPERDITIONS GLOBALES POUR LA TOTALITE DU BATIMENT



2.2 Caractérisation bioclimatique et thermique du centre ancien de Saint-Vallier

Cas 2 : Immeuble de rapport sur le quai

Ce deuxième cas correspond à un immeuble de rapport en bord de quai, dont les caractéristiques volumétriques suivantes ont été définies, au regard des ouvrages observés et des plans fournis :

- bâtiment en R+2, parfaitement mitoyen sur deux côtés,
- surface habitable estimée à 190 m²,
- hauteur sous plafond de 3 m,

Ce sont des immeubles dont le rez-de-chaussée côté rue Wilson est généralement à usage commercial et le rez-de-chaussée côté berge du Rhône sert principalement de garage. Le local commercial n'est pas compté dans le volume chauffé et est considéré ici comme un local non chauffé (situation défavorable d'un commerce non utilisé).

Les caractéristiques thermiques sont définies sur la base de la construction à son origine, sans prise en compte des éventuelles travaux de réhabilitation (caractérisation thermique du bâti dans la situation la plus désavantageuse) :

- murs de façade et refend en moellon pierre, épaisseur moyenne de 55 cm ($U = 2,9 \text{ W/m}^2.\text{K}$)
- menuiseries anciennes à simple vitrage sur huisserie en bois dur ($U_w = 4,2 \text{ W/m}^2.\text{K}$).
- Taux de percement des deux façades principales d'environ 30% (hors vitrine commerciale).
- combles non ventilés, non isolés et couverture en tuiles plates ($U=2,1 \text{ W/m}^2.\text{K}$)
- plancher bas en bois non isolé sur locaux non chauffés ($U=1,9 \text{ W/m}^2.\text{K}$)

Total des déperditions : 17,3 kW, soit 90 W/m².

Point forts :

La mitoyenneté sur les deux pignons limite fortement les déperditions du bâti.

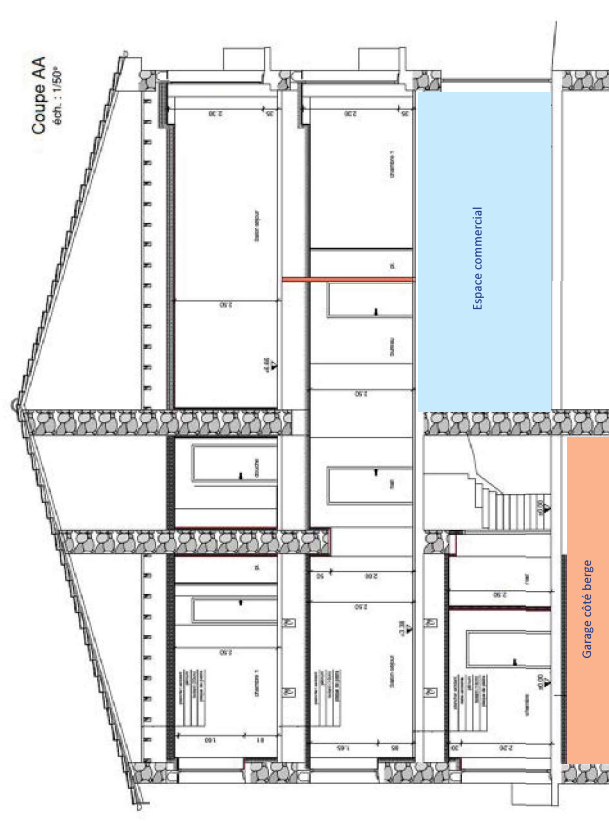
Des protections solaires sont présentes devant chaque fenêtre et permette de limiter les surchauffes par apports solaires en période estivale .

Forte inertie induit par les murs en pierre.

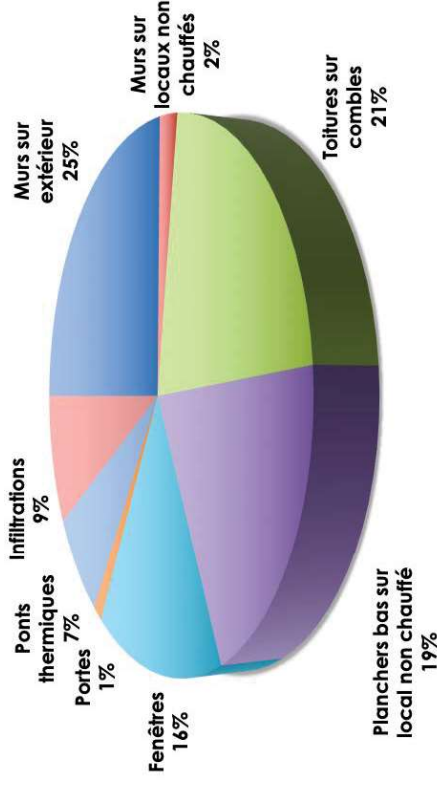
Points faibles :

L'absence d'isolation des parois.

Le taux d'infiltration, induit par un manque d'étanchéité des menuiseries, est non négligeable.



REPARTITION DES DEPERDITIONS GLOBALES POUR LA TOTALITE DU BATIMENT



2.2 Caractérisation bioclimatique et thermique du centre ancien de Saint-Vallier

Lorsqu'un bâtiment est parfaitement mitoyen sur ces deux côtés, il est légitime de s'interroger sur la pertinence d'isoler thermiquement les murs pignons.

L'ajout d'un isolant vient en effet réduire la surface habitable mais aussi altérer la capacité d'inertie d'absorption des murs pierre, caractéristique intéressante pour le confort estival afin de limiter les montées en température du logement.

Dans ce cas, le traitement par un enduit perspirant, apportant une légère correction thermique pour limiter les ponts thermiques aux angles du bâtiment, semble idéal pour conserver la caractéristique inertielle du mur pignon. Le traitement par un enduit apporte par ailleurs un contrôle hygrométrique intéressant pour le confort au sein du logement.

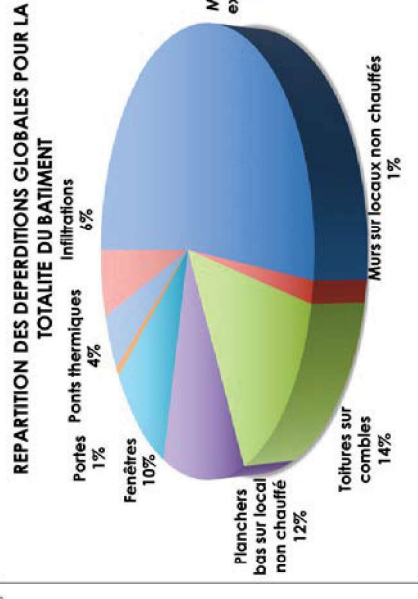
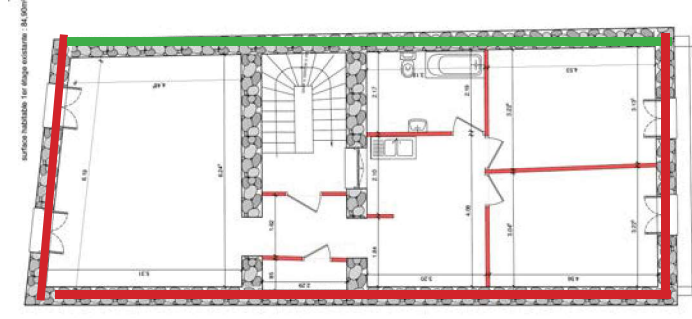
Impact d'un pignon à nu

Dans le cas de l'immeuble de rapport étudié précédemment, la mise à nu d'un des deux pignons (suivant plan ci-contre) **multiplierait par 2** les déperditions totales du bâtiment. Cette forte augmentation s'explique par la volumétrie du bâtiment avec une longueur environ 2,8 fois plus importante que la largeur. Le graphique ci-contre montre l'impact sur la répartition des déperditions globales dans ce cas-là, avec une déperdition des parois verticales opaques largement majoritaire.

Outre l'augmentation des déperditions, la mise à nu du pignon accentue également l'**effet de paroi froide**, le tout engendrant une multiplication des consommations de chauffage jusqu'à un facteur 4. L'effet de paroi froide génère aussi des problèmes de condensation à l'intérieur du logement, dans les pièces à forte occupation notamment, pouvant dégrader ces parois.

Lors de la démolition d'un bâtiment, il semble donc impératif d'**isoler par l'extérieur le pignon s'il est maintenu à nu**.

En effet, le recours à une isolation par l'intérieur risque de renforcer, voir créer, des ponts thermiques au droit des planchers bois engendrant une augmentation de la problématique hygrosopique sur ces points singuliers et donc une dégradation du plancher à moyen terme.



Surfaces de parois déperditives sur l'extérieur.

Surfaces de parois en mitoyenneté



Exemples de pignon mis à nu

2.2 Caractérisation bioclimatique et thermique du centre ancien de Saint-Vallier

L'analyse du contexte microclimatique révèle des périodes hivernales relativement rigoureuses face auxquelles la **compacité des bâtiments** apparaît comme un atout indéniable. Il est alors nécessaire de la conserver au maximum en évitant la déconstruction de bâtiment pouvant mettre à nu des pignons.

Ces périodes hivernales se traduisent aussi par un **ensoleillement faible** et une couverture nuageuse récurrente. Des vitrages de grandes dimensions sont alors impératif pour garantir un apport lumineux suffisant. La largeur des rues, additionnée à des bâtiments de faible hauteur, garantissent par ailleurs un apport lumineux suffisant pour les logements du rez-de-chaussée. Les réhaussements de bâtiment ne peuvent donc se faire sans une étude fine de l'impact solaire sur les bâtiments alentours.

Le confort d'hiver est cependant affaibli par :

- l'**absence d'isolation des parois** apparaissant comme un axe majeur d'amélioration énergétique des logements.
- un taux d'infiltration (étanchéité à l'air des menuiseries notamment) relativement important par rapport aux normes actuelles.
- de probables remontées capillaires, engendrée par l'imperméabilisation des pieds de façade et des surfaces de sol à l'intérieur des logements, qui pourraient renforcer les sensations de froid et le besoin de chauffage.

Une isolation par l'extérieur des façades sur rue semble difficilement réalisable, entraînant un empiètement sur la voie publique (les trottoirs étant déjà relativement étroits) et un décalage de façade avec les bâtiments mitoyens. Toutefois, le traitement de la façade par un enduit isolant, en complément d'une isolation par l'intérieur, apporte un complément d'isolation permettant de traiter les ponts thermiques, pouvant être vecteur de problématique hygroscopique sur des points sensibles tels que les planchers bois, mais aussi de limiter la perte de surface à l'intérieur du logement par la mise en place d'un isolant plus fins.

Dans tous les cas, aux vues des compositions majoritaires des parois en centre ancien, une réhabilitation du bâti nécessite une **approche spécifique et une vigilance sur le choix des matériaux employés** afin d'éviter des risques de pathologie telles que le développement de condensation interne pouvant dégrader la structure du bâtiment ou encore de moisissures.

2.3 Habitat du centre ancien et adaptation au changement climatique

Les projections climatiques (détaillées précédemment dans le rapport) prévoyant une augmentation des températures moyennes, mais aussi une récurrence des épisodes caniculaires, les réflexions doivent autant être menées pour assurer un confort d'été que le confort d'hiver lors de la réhabilitation du bâti mais aussi à l'échelle urbaine, dans les choix d'aménagements.

La composition bioclimatique du bâti historique présente les points forts suivants vis-à-vis du **confort thermique d'été**, qu'il paraît **primordial de conserver lors d'une réhabilitation** :

- forte inertie apportée par les murs en pierre,
- des protections solaires systématiques devant les ouvrants,
- composition le plus souvent traversante, permettant une ventilation naturelle nocturne.

Par ailleurs, de nombreuses unités extérieures de climatisation ont été observées sur le périmètre. Bien que permettant d'améliorer le confort estival au sein du logement, ces systèmes ne font que déplacer les calories de l'intérieur du bâtiment vers l'extérieur, impactant le confort des voisins proches et, à plus grande échelle, accentuant le phénomène d'îlot de chaleur en milieu urbain. A noter que ce système présente aussi un impact négatif d'un point de vue visuel et sonore, mais peut aussi être néfaste pour l'environnement en cas de fuite du fluide frigorigène ou de défaut d'entretien relativement courant (à l'heure actuelle 85% des unités de climatisation présente un défaut d'entretien).

Enfin, concernant les espaces non bâtis dans le centre ancien, publics ou privés, le végétal est peu présent, alors qu'il pourrait constituer autant un **réservoir de biodiversité**, un **stock permanent de carbone** qu'un **apport de fraîcheur en période estivale**.



De nombreuses unités de climatisation sont présentes sur le périmètre

2.4 Caractérisation bioclimatique et thermique du quartier de la reconstruction

Nous nous intéressons ici aux caractéristiques bâties du quartier de la reconstruction, à l'extrémité sud du périmètre, composé de bâtiments collectifs des années 1950. Tout comme sur le centre ancien, même si le bâti sur ce secteur est relativement hétérogène dans ses dispositions fonctionnelles, on observe certaines caractéristiques récurrentes.

Tout d'abord, les rues sont larges, évitant les ombres portées sur les rez-de-chaussée qui les empêcherait de profiter d'apports solaires en période hivernale. Les bâtiments sont construits suivant une typologie en barre et sont indépendants les uns des autres. On observe en effet peu de mitoyenneté entre les bâtiments. Bien que n'étant pas un avantage thermiquement, l'absence de mitoyenneté offre la possibilité d'un traitement plus aisé des parois extérieures (typiquement la mise en place d'une isolation par l'extérieur).
le bâti est majoritairement en R+2 et les murs de façade ainsi que les toitures terrasses sont majoritairement composés de **béton banché non isolé à l'origine**. Le taux de percement en façade semble plus important que sur le centre ancien et est estimé entre 25 et 30%.



Typologie des bâtiments de la reconstruction



2.4 Caractérisation bioclimatique et thermique du quartier de la reconstruction

Cas 1 : Immeuble d'après-guerre

Une estimation des déperditions de cette typologie de bâtiment est effectuée sur la base de la visite et des plans fournis du bâtiment en photo ci-contre. Ce bâtiment se compose de deux blocs de logements identiques situés de part et d'autre d'une circulation centrale, considérée comme un espace non chauffé.

Comme sur de nombreux bâtiments du secteur, nous retrouvons :

- un bâtiment en R+2,
- un immeuble indépendant des autres, sans mitoyenneté.
- taux de percement des deux façades principales d'environ 25% .

Les caractéristiques thermiques sont définies sur la base de la construction à son origine, sans prise en compte des éventuelles travaux de réhabilitation (caractérisation thermique du bâti dans la situation la plus désavantageuse) :

- murs de façade et refend en béton banché, épaisseur moyenne de 25 cm ($U = 3,1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$)
- menuiseries anciennes à simple vitrage sur huisserie en bois dur ($U_w = 4,2 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$).
- toiture terrasse béton non isolée ($U = 3,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$)
- plancher bas entrevous en brique terre cuite non isolé sur locaux non chauffés ($U = 2,4 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$)

Total des déperditions : 45,9 kW, soit 164 W/m².

Point forts :

- logements traversants et lumineux.
- cage d'escalier dissociée de l'enveloppe.

Points faibles :

- isolation absente (fortes déperditions) et inertie moyenne des parois.
- absence de sur-toiture ou combles limitant les déperditions.

L'enjeu principal ici consiste en une **amélioration significative de l'enveloppe thermique**. Pour plus d'efficacité et traiter l'ensemble des points singuliers, elle doit se traduire par une opération globale plutôt que plusieurs opérations singulières.

A noter par ailleurs que, dans le cas étudié, une **isolation par l'extérieur serait plus efficace** qu'une isolation par l'intérieur, afin notamment de traiter au mieux les ponts thermiques engendrés par les planchers. La pertinence de cette solution peut être discutée dans le cas d'un bâtiment présentant de nombreux balcons (comme le bâtiment en photo ci-contre).



Bâtiment référence pour l'estimation des déperditions

REPARTITION DES DEPERDITIONS GLOBALES POUR LA TOTALITE DU BATIMENT

